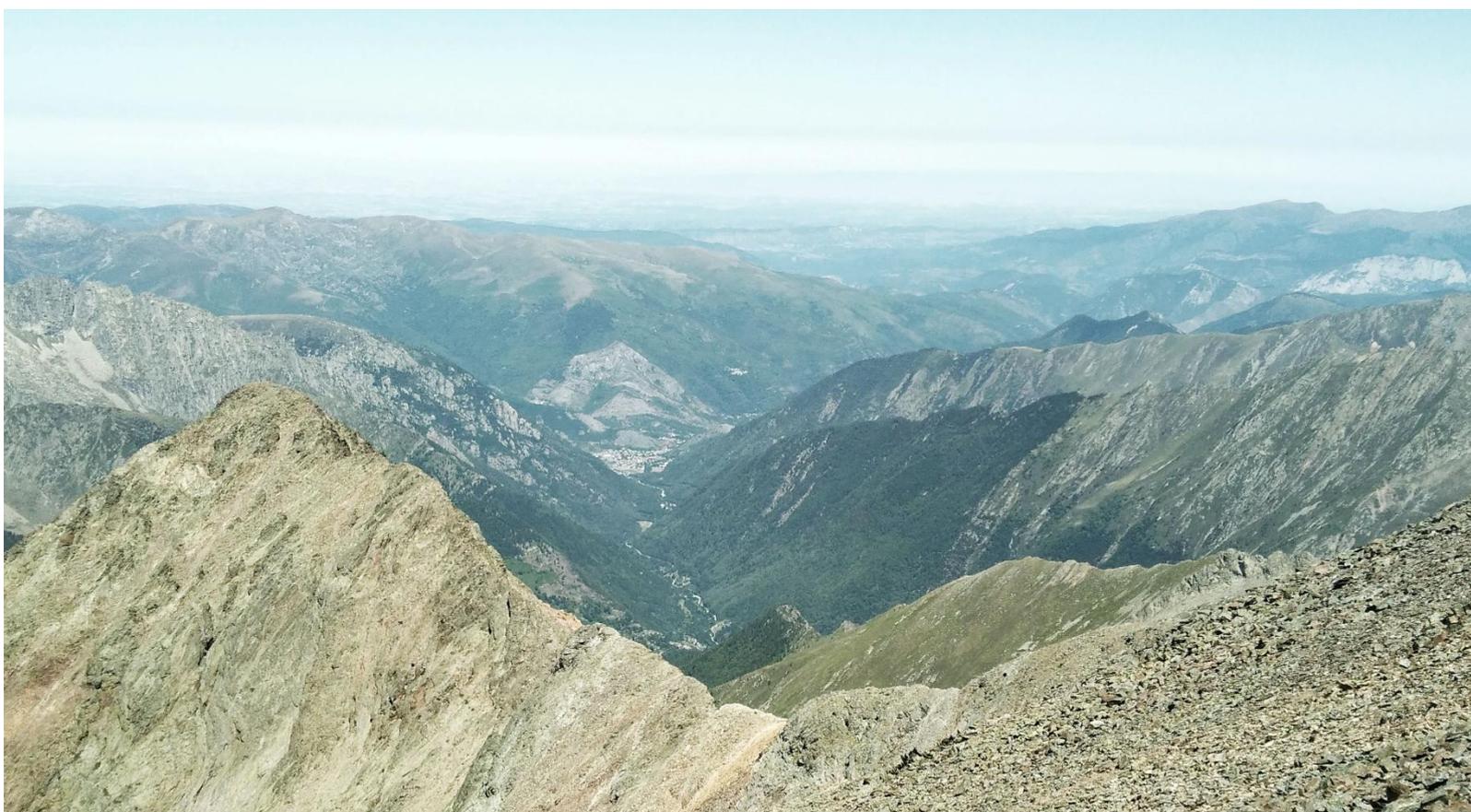


Plan de Paysage du Haut-Vicdessos

COMMUNES D'AUZAT, GESTIES, ILLIER-ET-LARAMADE, LERCOUL, ORUS, SIGUER, VAL-DE-SOS.

DIAGNOSTIC PAYSAGER

JUIN 2021



ORIANE CARBALLIDO
PAYSAGISTE CONCEPTEUR 484



Asphodel Environnement
Études et conseil
Environnement, Aménagement du territoire
et Développement local



PROJET COFINANÇÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Sommaire

INTRODUCTION 7

I -Préambule / Méthodologie	8
II -Cadre de l'étude / contexte et objet	9

ETAT DES LIEUX 13

I -SITUATION	14
II –CLIMAT	15
1. Données climatiques	15
2. Rechauffement climatique et consequences observees	16
3. La qualité de l'air	17
III -GEOMORPHOLOGIE	18
1. Un relief d'origine glaciaire	18
2. Paysage vitrine / Paysage intime	20
3. Des terrains sensibles à l'érosion	22
IV -GEOLOGIE	24
1. Une géologie riche	24
2. Les dépôts glaciaires, elements bien visibles	25
3. Le minerai du fer	25
V -HYDROLOGIE	26
1. Réseau hydrographique	27
2. Pressions anthropiques sur la ressource en eau	27
VI -PATRIMOINE BIOLOGIQUE ET BIODIVERSITE	29
1. Un territoire à la biodiversité riche	29
2. Un territoire offrant peu de dispositifs de protection de la biodiversité	30
3. Les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques – Trame Verte et Bleue	31
VII -MOBILITE	41
1. Un reseau carrossable bien irrigué	41
2. Cheminements doux, le privilège des milieux de montagne	42
3. La mobilité, un enjeu pour le climat	43
VIII -PATRIMOINE CULTUREL	45
IX -STRUCTURES PAYSAGERES	47
1. Paysage ouvert	48
2. Paysage boisé	57
3. Paysage de mixité	64
X - DONNEES SOCIOECONOMIQUES	67
1. Périmètre socio-économique	67
2. Démographie de la vallee	68
3. Le tourisme	69
4. L'industrie	74
XI -ENTITES PAYSAGERES	77
1. Les trois étages	77

2.	Sous entités _____	79
1.	L'entrée de la vallée et les villages de soulane (Illier-Laramade et Orus)___	80
2.	La vallée de Siguer (Gestiès, Siguer, Seuillac, Lercoul)_____	86
3.	Le fond de vallée urbanisé (Vicdessos et Auzat) _____	91
4.	La Gouttière Sud (Sem, Goulier et Olbier)_____	99
5.	Les vallees ouest (Saleix, Suc et Sentenac) _____	105
6.	Les paysages en pied de massif (Marc, Arties, Hourré, L'Artigue...) _____	110
7.	Les paysages de haute montagne _____	114
XII -	ENTREE DE LA VALLEE	117
	ENTREES DE VILLAGES	118

ANALYSE ATOUTS / FAIBLESSES / OPPORTUNITES / MENACES 119

DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	130
--------------------------	-----

ANNEXES 132

INTRODUCTION

I - PREAMBULE

METHODOLOGIE

« Le paysage est un bien commun dont nous sommes les dépositaires. Comme tout héritage il doit, pour rester vivant, s'adapter aux évolutions contemporaines qui le transforment. Le plan de paysage est une démarche de projet dont l'objectif est de faire réfléchir ensemble habitants, usagers et aménageurs pour élaborer des stratégies d'adaptation qualitatives, choisies et partagées afin d'en préserver la qualité.

Le Plan de paysage est un outil de prise en compte du paysage – qu'il s'agisse de sa protection, sa gestion ou de son aménagement – dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à l'échelle opérationnelle du paysage et du bassin de vie, que sont les unités paysagères. » (Ministère de l'Environnement de l'énergie et de la mer)

La présente étude s'inscrit dans une démarche de Plan Paysage pour le Haut Vicdessos. C'est une démarche globale et intégrative du public et des acteurs du territoire. Elle se base sur un diagnostic général du paysage, qui sera ici développé par les bureaux d'études (paysagiste-concepteur, environnementaliste) et avisé par un comité technique et de pilotage composés d'élus, de partenaires techniques et services territoriaux. En parallèle, le diagnostic est étayé par une démarche de consultation du public dont les enjeux émergents viendront co-construire le diagnostic général. Le diagnostic du Plan Paysage s'élabore ainsi en plusieurs étapes et évolue jusqu'en juin 2021.

LES ETAPES

- Etape 1 : Etat des lieux et enjeux généraux
- Etape 2 : Bilan des ouvertures paysagères développées sur le territoire depuis 2012 / Consultation du Comité de pilotage In Situ
- Etape 3 : Consultation du public par le biais d'un dispositif participatif combiné (questionnaire envoyé aux habitants / 5 Ateliers).
- Etape 4 : Bilan AFOM (Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces) et Poster de synthèse du diagnostic.

L'état des lieux se nourrit de différentes données déjà étudiées sur le territoire. Cette première étape expose les enjeux soulevés par des études élaborées entre 2004 et 2019. On s'intéressera ici aux éléments des grands paysages et leur évolution naturelle, croisés aux dynamiques économiques et urbaines.

Un second temps de l'état des lieux, propose des observations paysagères par secteurs, afin de développer une première spatialisation des enjeux paysagers.

Les étapes 2 et 3 de consultation du public et du comité de pilotage ont permis de préciser les dynamiques et les enjeux.

De l'ensemble, il résulte un bilan AFOM et une synthèse sous forme de cartographie.



II – CADRE DE L'ETUDE

CONTEXTE ET OBJET

1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Suite aux divers changements de dynamiques économiques et une déprise du territoire, le paysage du Haut Vicdessos a progressé vers un paysage où la forêt semble dominer. Aujourd'hui tourné davantage vers une économie touristique de pleine nature, la valorisation des paysages est devenue un enjeu majeur du territoire. Dans ce cadre, diverses structures d'appuis ont permis une meilleure connaissance du territoire et des aides à la réflexion, à la mise en place de mesures valorisant le paysage (Observatoire Homme Milieu, Parc Naturel Régional, Association Foncière Pastorale...) Aujourd'hui l'élaboration d'un Plan Paysage permet d'envisager une réflexion globale et des actions communes à l'échelle de la vallée.

2. TERRITOIRE DE L'ETUDE

Le territoire s'étend au Haut Vicdessos qui associe 7 communes : Auzat, Gesties, Illier-et-laramade, Lercoul, Orus, Siguer, Val-de-sos. Il s'étend sur 315 km² avec environ 1400 habitants. La commune d'Auzat est conductrice de l'opération sur cette étude. Le territoire fait partie du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises et de la communauté de communes de la Haute Ariège qui sont les appuis techniques à l'élaboration du Plan de Paysage.

3. OBJET DE L'ETUDE

L'objet de l'étude est l'élaboration du Plan de Paysage du Haut-Vicdessos. L'étude permet de rendre commun les différents retours d'expériences déjà réalisés sur certaines communes du territoire, développer une réflexion et des outils, des actions communes pour un paysage aux dynamiques cohérentes dans l'ensemble.

« Le plan de paysage du Haut-Vicdessos permet de poursuivre les objectifs suivants :

1. *Sensibiliser et impliquer les élus et les habitants dans la préservation et la mise en valeur de leurs paysages, afin de se constituer une vision « paysagère » d'ensemble (à l'échelle de la vallée) et d'identifier des nouvelles « perspectives » de reconquête paysagère des espaces « en déshérence ».*

2. *Conforter et pérenniser, dans le temps, les stratégies de gestion des espaces ouverts en construisant une stratégie collective visant la mise en synergie des différentes interventions sur le territoire.*

3. *Définir et engager de nouveaux projets à l'échelle du paysage intégrant les aspects environnementaux liés à la préservation des fonctionnalités des trames écologiques et s'inscrivant dans un projet plus global de restauration des continuums des milieux ouverts à l'échelle du territoire et de confortation des dynamiques agricoles initiées.*

4. *Améliorer la qualité des espaces de transition entre les espaces habités et les espaces agricoles ou naturels en plaçant la problématique des dynamiques d'enfrichement et de reforestation au cœur des projets stratégiques ou opérationnels du territoire.*

5. *Susciter des initiatives originales pour renforcer les usages et liens fonctionnels entre ces espaces, les zones urbaines et l'ensemble du territoire. »*

Extrait du Cahier des charges de la consultation pour retenir le Bureau d'étude en charge de l'élaboration du Plan Paysage du Haut Vicdessos.

4. UN TERRITOIRE TRÈS ETUDIÉ

La vallée du Haut Vicdessos bénéficie de nombreuses connaissances historiques, géographiques, environnementales sur son territoire. Représentative d'une grande partie des vallées montagnardes des Pyrénées, elle est aussi spécifique par son histoire contemporaine. De nombreuses recherches ont été menées depuis des décennies, parfois de manière transdisciplinaire et notamment dans les domaines de l'histoire de l'environnement, de la paléoécologie et de l'archéologie. Le territoire est un bon échantillon pour faciliter la lecture et l'analyse des interactions société-environnement, notamment du fait de l'impact causé par l'industrialisation de la vallée depuis le siècle dernier.

L'Observatoire Homme Milieu a choisi le territoire comme lieu de recherche depuis 2010. Il est un dispositif scientifique du CNRS, dans les domaines des sciences environnementales. La vallée est un des rares territoires en France métropolitaine à bénéficier de ce dispositif. De nombreuses publications ont été réalisées et des programmes de recherches sont en cours sur la vallée.

Un programme communal de valorisation et de recherche a également été initié par la commune d'Auzat sur l'histoire et l'archéologie par le biais de Florence Guillot historienne, l'Association Montagne et Patrimoine, la régie patrimoine d'Auzat-Vicdessos.

Tous ces apports sont des bénéfices pour la vallée qui peut prendre appui sur ces données pour construire son développement.

Le territoire avait également été choisi par le PNR pour être territoire pilote du Plan Paysage de la Transition Énergétique et Climatique (PPTC). L'étude a commencé en janvier 2019. Les éléments réalisés entre janvier et juillet 2019 seront retranscrits dans le Plan Paysage du Haut Vicdessos. Le Plan Paysage du Haut Vicdessos prend le relais à partir de ce diagnostic pour mutualiser les démarches.

5. NOTA BENE

Plusieurs cartographies, éléments graphiques sont issus de diagnostics divers et sont repris pour alimenter l'état des lieux. Pour ce qui va suivre : les paragraphes de textes en italiques sont des extraits provenant des études existantes. Les photographies et cartographies où la source n'est pas précisée sont réalisées par les auteures.

ETAT DES LIEUX

I - SITUATION

Les communes de la vallée concernant la présente



Situation – Source étude : STROMBONI, 2012

UNE PORTE D'ENTREE DE LA HAUTE MONTAGNE PYRENEENNE

La vallée du Vicdessos fait partie de massif pyrénéen ariégeois. Sa partie aval s'ouvre sur la vallée de Tarascon sur Ariège, à une vingtaine de kilomètres de Foix, chef-lieu du département.

D'accès aisé, elle débouche à une centaine de kilomètres de l'agglomération Toulousaine, ce qui en fait la porte d'entrée vers les plus hauts sommets ariégeois la plus proche de la capitale régionale et de son gisement de population.

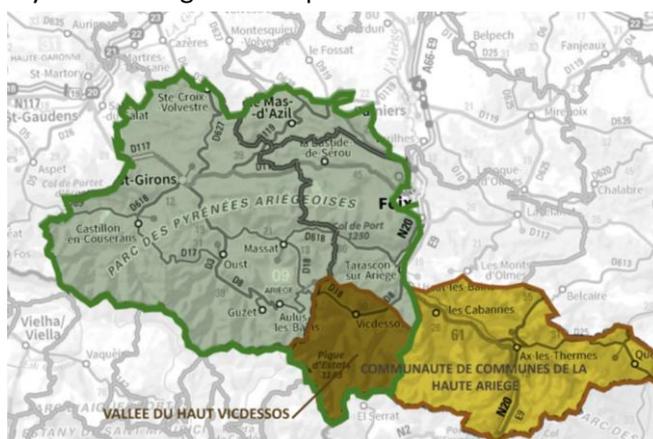
A partir de Tarascon la vallée de Vicdessos s'enfonce sur 30 km vers le sud ouest et les hautes montagnes jusqu'aux ports de Bouet, Roumazet et Lartigue, menant à l'Espagne, jusqu'aux ports de l'Albeille de Siguer et du Rat menant en Andorre et enfin jusqu'au port de Saleix et de Lers, passages vers le haut Couserans.

Dominée par les géants pyrénéens que sont la Pique d'Estats (3143m) et le Montcalm (3080m), la vallée est parsemée sur l'ensemble de ses bassins versants par plus de soixante lacs et étangs. (CTRE – 2006)

UNE REDEFINITION DES ENTITES ADMINISTRATIVES DE LA VALLEE RECENTE

étude sont 7 : AUZAT, GESTIES, ILLIER-ET-LARAMADE, LERCOUL, ORUS, SIGUER, VAL-DE-SOS (depuis le 1 janvier 2019, anciennement Vicdessos, Sem, Goulier et Suc-et-Sentenac). Elles comptent en 2016, 1331 habitants.

La vallée fait partie de la Communauté de Commune de la Haute Ariège (CCHA) qui est née le 1er janvier 2017 de la fusion des Communautés de communes d'Auzat-Vicdessos, du Donezan et des Vallées d'Ax. Elle fait également partie du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises depuis sa création en 2009.



Cartographie du territoire croisé du périmètre PNR/CCHA

II - CLIMAT

1. DONNEES CLIMATIQUES

Le climat du territoire du haut Vicdessos est montagnard avec des influences méditerranéennes et atlantiques.

La vallée est soumise régulièrement à « l'effet de Foehn », c'est-à-dire une augmentation de la température des flux d'air, lié au relief qui crée une barrière aux masses nuageuses venant d'Espagne. La vallée reçoit régulièrement un air sec venu du sud.

UNE PLUVIOMETRIE REPARTIE DANS L'ANNEE

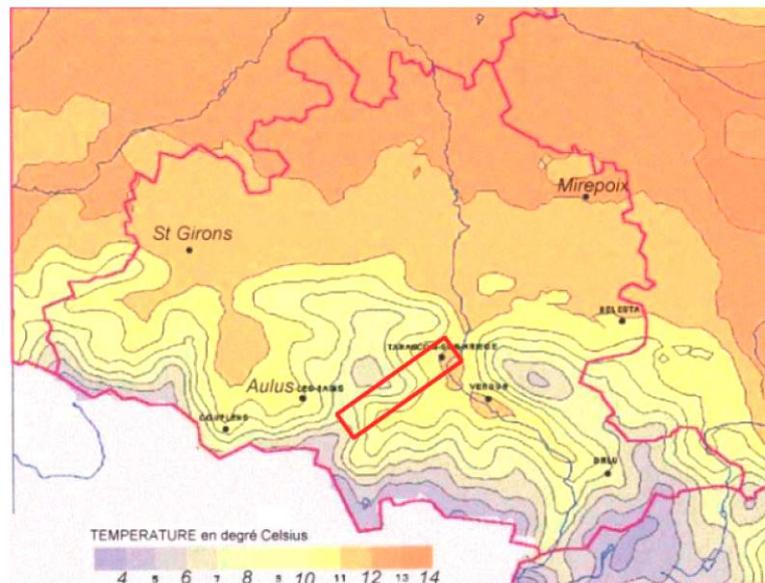
Le relief induit également une plus forte pluviométrie sur la vallée de Vicdessos 1115 mm en moyenne par rapport à Tarascon (930mm), mais plus faible que la vallée d'Aulus de 1600 mm. Les précipitations à caractère orageux et localisées sont plus fréquentes dans ces secteurs.

Les précipitations sont assez bien réparties dans l'année avec toutefois un minimum en juillet et un maximum en mai et décembre. Les chutes de neiges sont plus importantes en février et en mars. Janvier est généralement un mois d'accalmie après les neiges de décembre.

UNE REPARTITION SOLEIL/PLUIE/NEIGE VARIABLE SELON L'ALTITUDE ET LE VERSANT

Les versants exposés sud et sud-est bénéficient d'une plus grande insolation que les ombrées moins ensoleillées, qui sont soumises à une forte accumulation neigeuse.

Très protégée par les hauts sommets environnants, la vallée de Vicdessos sous influence océanique bénéficie d'une pluviométrie modérée. C'est l'opposition soulane/ombrée et les microclimats qui en résultent qui ont influencé l'implantation de l'habitat et la localisation des pratiques agricoles. (CTRE –2006)



Moyenne trentenaire des températures moyennes 1961-1990
Source : Météo France

Pour ce qui est des précipitations neigeuses, on recense en moyenne 60 jours de neige par an à 1500 m, 30 jours à 800 m et 10 jours en plaine (METEO France). La végétation naturelle est habituée à ces conditions d'enneigement, toutefois les précipitations tardives de neige lourde de 2010 ont causé des dégâts dans les peuplements d'arbres non suivis et ont eu un impact non négligeable sur la saison touristique (chemins non praticables, chute des réservations printanières). (PNR-CFT, 2013)

ETES FRAIS A CHAUDS ET HIVERS FROIDS

Les moyennes estivales sur les 10 dernières années sont de 26.3°C avec un maximum recensé de 37.2°C. Les moyennes hivernales sont de -1.2°C, avec des minimales pouvant atteindre -13.8°C.

Selon la station de Marc (900m), la plus proche de Vicdessos, la température moyenne annuelle est de l'ordre de 8°C.

L'action du vent est prédominante sur certains phénomènes naturels (avalanches, accumulation de neige...). Les vents dominants sont :

- de secteur nord-ouest d'origine océanique et porteurs de pluie ou de neige : ils sont redoutables en hiver et génèrent de fortes accumulations de neige sur les versants est, sous le vent. Ils sont aussi à l'origine des crues océaniques pyrénéennes, provoquées par des pluies durables de front froid, comme en 1875.

- de secteur ouest (océanique) : ils accompagnent le déplacement des masses d'air humides atlantiques et sont à l'origine de coups de vents responsables de chablis comme en novembre 1992 et des crues océaniques classiques sur les cours d'eau,

- de secteur sud et est : il s'agit de vents chauds et humides venant de la Méditerranée ou de l'Espagne qui déchargent la majeure partie de leur humidité sur le versant sud des Pyrénées (ils soufflent principalement en été et en automne). Ces vents favorisent l'effet de foehn qui occasionne les réchauffements brutaux propices en hiver aux déclenchements des avalanches et aux abats d'eau méditerranéens responsables en automne de violente crues des cours d'eau. (CTRE – 2006)

2. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CONSEQUENCES OBSERVEES

Au-delà des données climatiques globales, de nouveaux phénomènes commencent à se faire sentir et pressentir. En cause le réchauffement climatique lié aux activités humaines.

Sur le territoire, a pu être observé la progression de la végétation à des altitudes supérieures aux normales, le changement de végétation des étages alpins, la fonte des neiges jusque là « éternelles » et sont à redouter des épisodes de fortes pluies plus fréquents ou encore des températures estivales en augmentation.

Tous ces phénomènes sont pressentis pour s'accroître dans les années à venir avec des conséquences sur notre environnement et notre vie quotidienne.

De nombreux programmes se mettent progressivement en place à toutes les échelles pour limiter les impacts (de l'échelle mondiale avec la COP 21 aux programmes locaux). Le Parc Naturel Régional a initié en janvier 2019, un Plan Paysage de la Transition Energétique et Climatique pour anticiper les évolutions. Les enjeux de ce Plan Paysage de la Transition Energétique et Climatique devront s'articuler avec le Plan Paysage du Haut Vicdessos.

→ Climat actuel et projections futures

Depuis le début du XX^{es}, le climat change...

TEMPÉRATURES



PRÉCIPITATIONS



ENNEIGEMENT



Dans les Pyrénées, les températures ont déjà augmenté de 1.2°C contre 0.80°C pour la moyenne mondiale !



Effets à venir du changement climatique

Source : OPCC-CTP (2018). Le changement climatique dans les Pyrénées : impacts, vulnérabilités, adaptation.



Augmentation des températures

en 2050 :
+1,4 à 4°C pour les températures maximales
+1,2 à 3,3°C pour les températures minimales

et en 2090 ? de +2°C à +7°C ?
tout dépend de notre capacité à réduire les émissions de gaz à effet de serre...



Augmentation du stress hydrique et des sécheresses

Les modèles ne montrent pas d'évolution claire des précipitations pour le XXI^e siècle : il pourrait pleuvoir plus à la mi-saison dans certains secteurs des Pyrénées, mais accuser des épisodes de sécheresses importantes l'été ou l'hiver



Recul des glaciers, diminution de l'enneigement

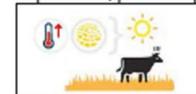
En 2050, à 1800m d'altitude, on observera :

- 50% épaisseur moyenne de neige
- 1 mois période de permanence de la neige

D'autres effets découlent de ces premiers, par exemple :



Augmentation des parasites et des maladies

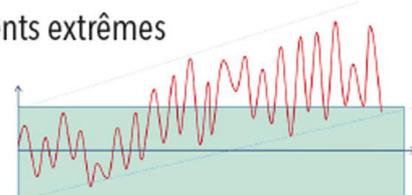


Vulnérabilité des espèces animales (chaleur, maladies...)

→ "Dérèglement" et événements extrêmes

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes

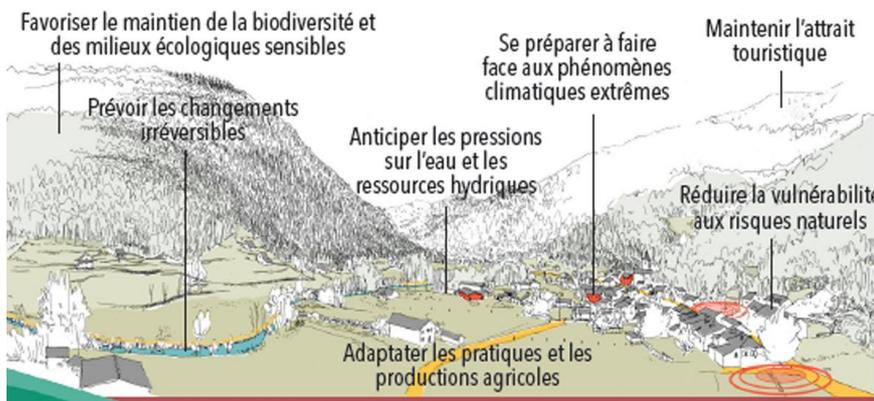
Désaisonnalité, changements brusques...
Vagues de chaleur, périodes très sèches ou humides...



Source : Alpes Sentinelles, colloque 2015

→ 3 secteurs sont particulièrement vulnérables au changement climatique : la forêt, l'agriculture et le tourisme

Ces activités couvrent 94% du territoire du PNR



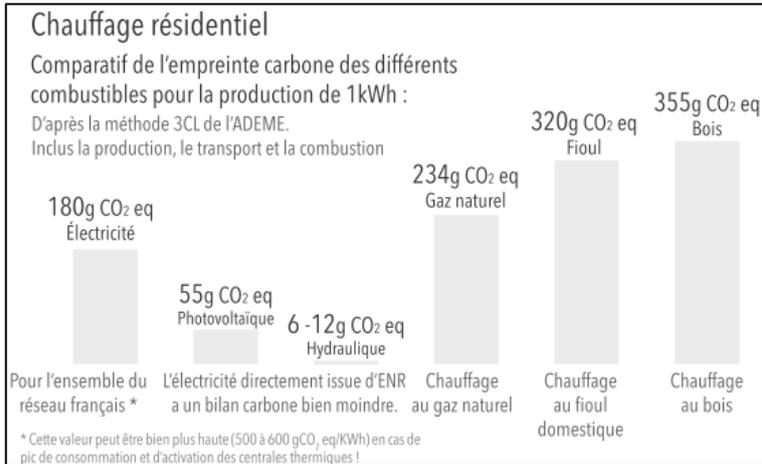
Extrait du livret Paysage et Climat – réalisé dans le cadre du Plan Paysage de la transition Energétique et Climatique – PNR, 2019

3. LA QUALITE DE L'AIR

Globalement, la qualité de l'air sur le territoire de l'Ariège est bonne. Les principales sources de polluants sont les oxydes d'azote (NOx) qui sont des composés issus de la combustion et sont principalement générés par le trafic routier, les particules en suspensions qui proviennent également de la combustion (chauffage, véhicules...), des gaz d'échappement, des activités industrielles et agricoles, ainsi que l'ozone.

Le changement climatique aura pour effet probable une augmentation des températures, qui à son tour générera une augmentation de certains polluants dans l'air, liés aux transports et aux modes de chauffage.

Dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises, l'agriculture est le premier secteur émetteur de polluants de l'air du territoire, avec des émissions liées à la consommation d'énergie, mais aussi des émissions de méthane ou d'azote liées aux activités d'élevage, l'utilisation d'engrais ou l'épandage. Ce secteur représente 48% des émissions de gaz à effet de serre du territoire du PNR (contre seulement 21% des émissions totales à l'échelle nationale).

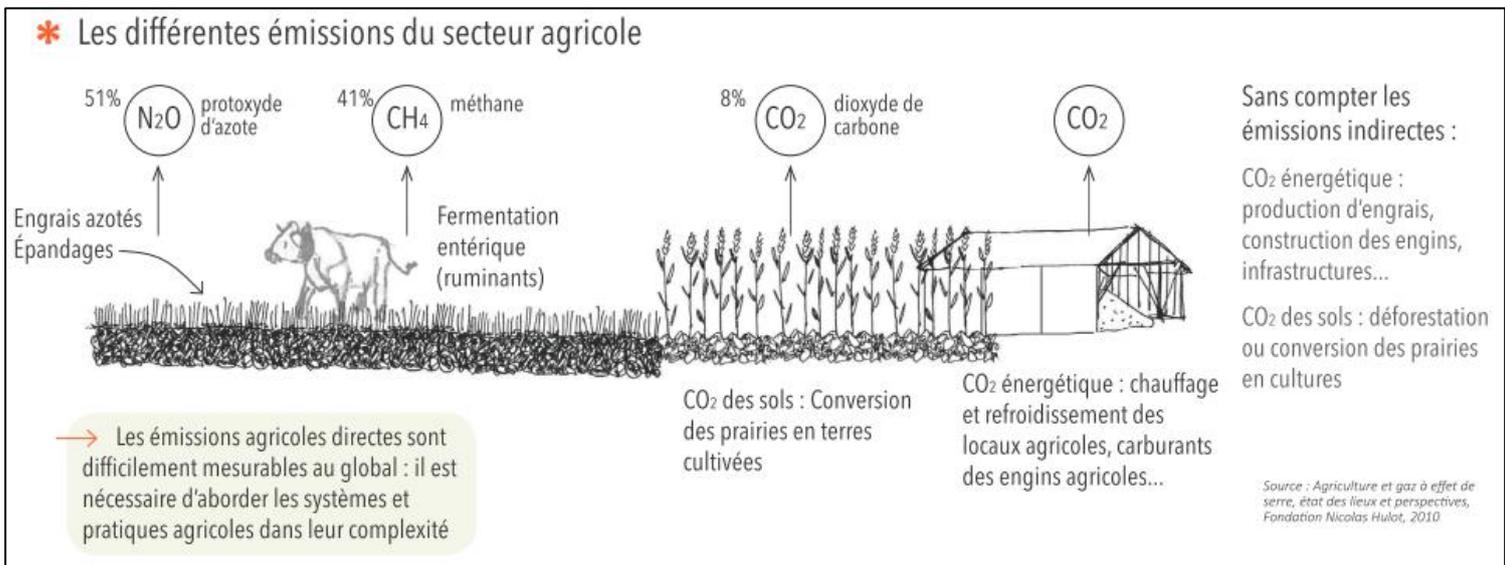


Cette très forte proportion s'explique par l'importance de l'agriculture sur le PNR, en activités et superficie, mais aussi parce que l'agriculture d'élevage est émettrice de plusieurs gaz à effet de serre : CO₂, mais aussi protoxyde d'azote et méthane.

CHAUFFAGE AU BOIS ET QUALITE DE L'AIR

Le chauffage au bois émet des particules fines qui participent à la pollution de l'air. Mais cela dépend des appareils de chauffage utilisés.

Pour stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère et éviter l'emballement



Source : les Livrets-outils du Plan de Paysage de la Transition énergétique et climatique PNR Pyrénées Ariégeoises – Paysage et carbone

du climat, il convient de :

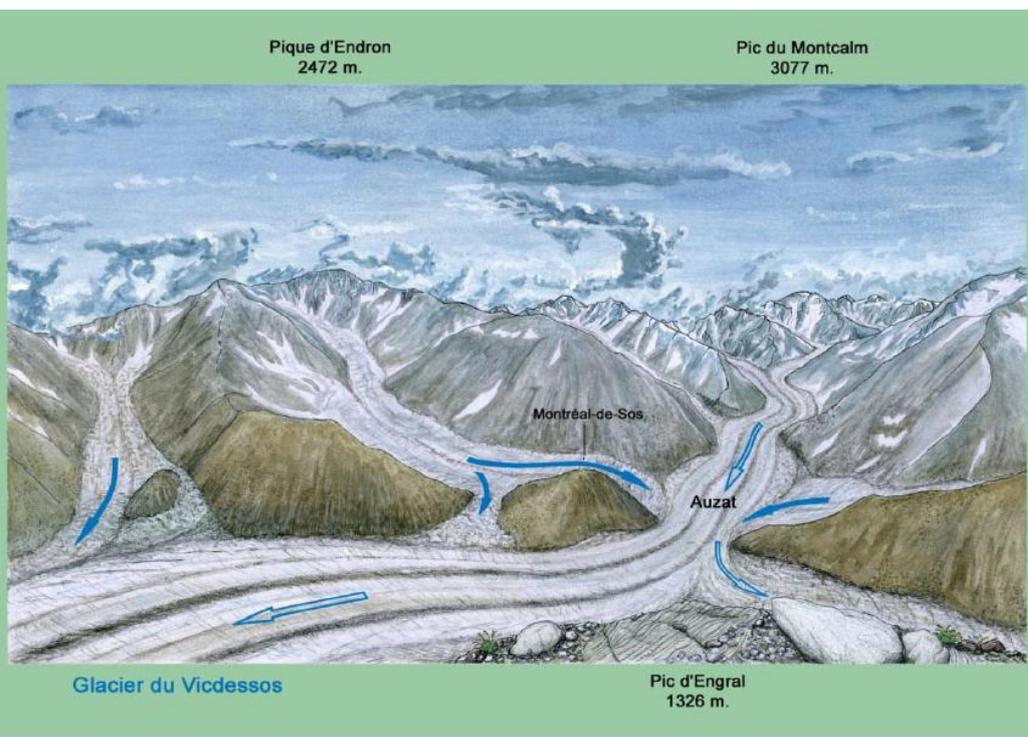
- **diminuer nos émissions de GES**
- **préserver et augmenter les capacités d'absorption et de stockage du carbone des écosystèmes.**

Les GES sont aussi issus du trafic routier et des processus de combustion liés au chauffage des bâtiments résidentiels et tertiaires.

III - GEOMORPHOLOGIE

1. UN RELIEF D'ORIGINE GLACIAIRE

La topographie de la vallée de Vicdessos résulte de dépôts de glaciers.



Le glacier du Vicdessos dans le bassin d'Auzat, il y a environ 40 000 ans

Dessin Enrico Canzini – définition Florence Guillot.

DES VALLEES ALTERNANT VERROUS ETROITS ET OMBILICS LARGES

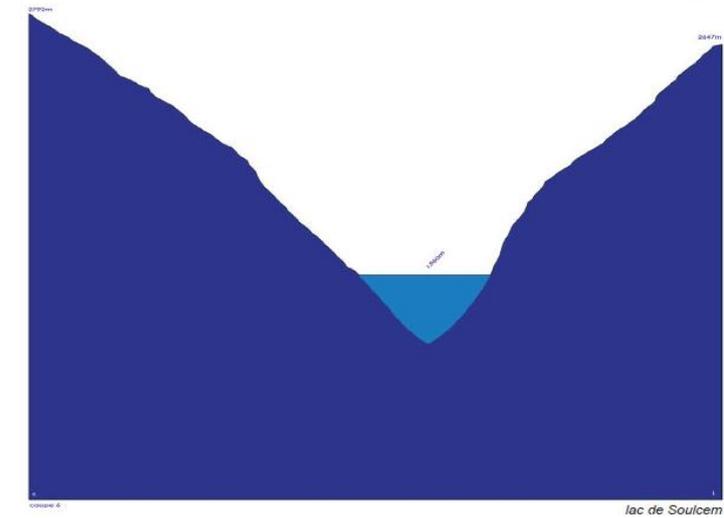
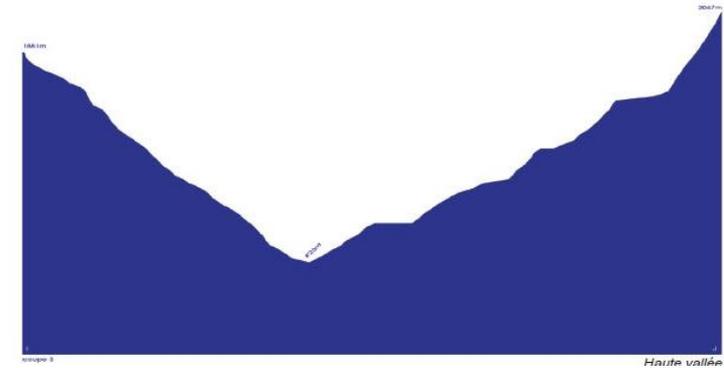
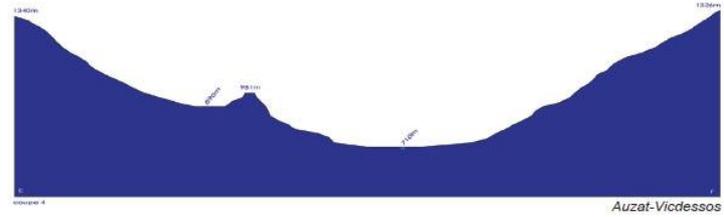
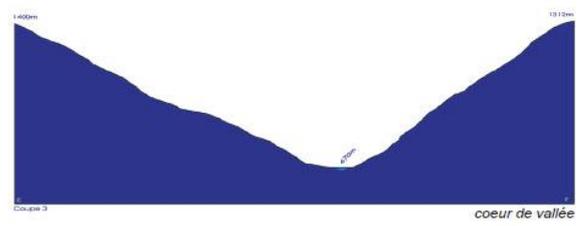
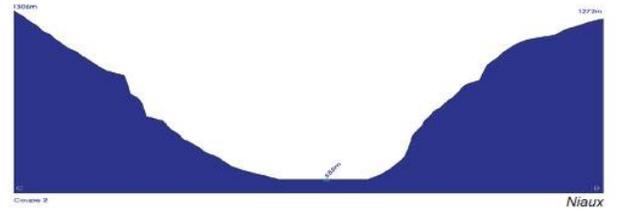
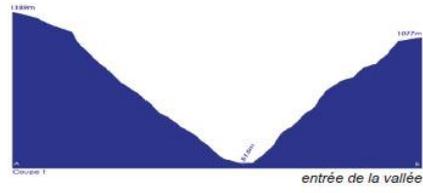
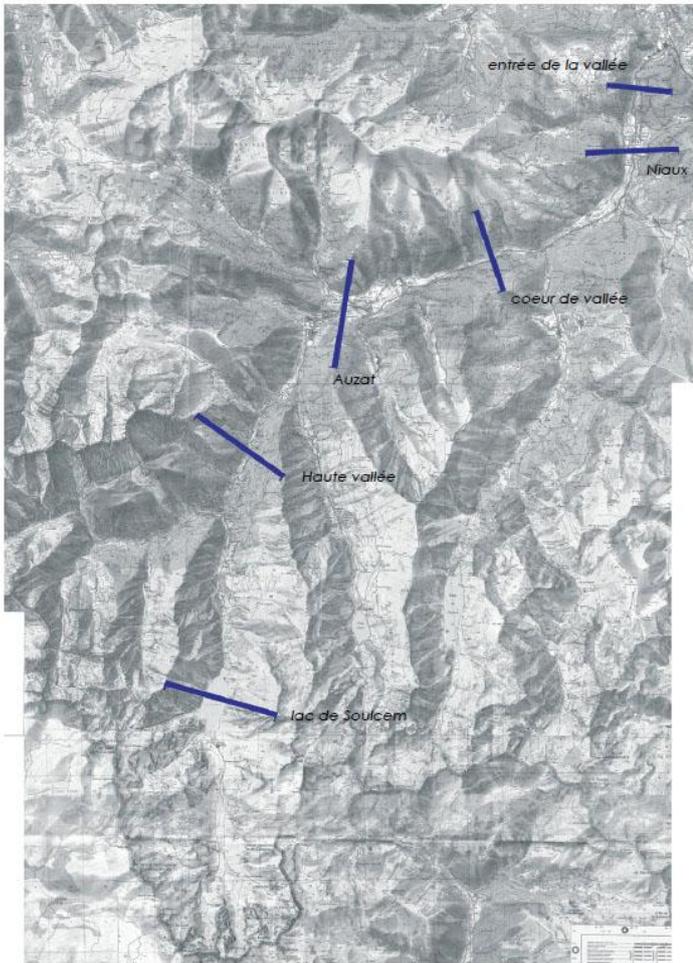
Les différentes roches présentes le long de la vallée n'ont pas réagi de la même manière à l'érosion. Ainsi la vallée présente des resserrements (verrous) alternant avec des élargissements (ombilics). Ces ombilics se caractérisent par un approfondissement de la vallée comblé par des dépôts. Ce caractère de paysage est facilement ressenti lorsque l'on suit le cours du Vicdessos depuis Tarascon vers le fond de vallée.

Dans un premier temps on observe une vallée étroite coincée entre deux pans de montagne (on relève 75% de pente). Le Vicdessos coule à 515m d'altitude, entre deux parois accidentées.

Les villages de Vicdessos et Auzat (728 m d'altitude) sont construits dans le « coude de la vallée ». L'ouverture visuelle est importante. Il s'agit du plus important ombilic. La vallée du Vicdessos est rejointe par celle de Suc, puis celle de Saleix. De plus l'érosion de la roche calcaire de la vallée de Goulier a formé des modelés plus doux au sud-est des deux villages.

A partir d'Auzat, la vallée prend une orientation nord-sud et le paysage devient caractéristique de la haute montagne. Les plus proches sommets dépassent vite 2500m. Les lacs naturels sont nombreux, attestant du fort travail glaciaire. La vallée est close par le pic de Médécourbe culminant à 2913m d'altitude. (CTRE –2006)

Les vallées adjacentes au Vicdessos étaient moins longues, leurs glaciers étaient moins puissants. Elles furent donc nettement moins creusées par la glace et apparaissent aujourd'hui comme perchées au dessus de la vallée du Vicdessos, comme Bassiès. Entre les deux, ruisseaux et cascades font la joie des pratiquants du canyoning. Sous les glaciers au fond des vallées, circulait de l'eau de fonte, qui creusa des entailles qui sont aujourd'hui autant de gorges, comme à Marc et entre Hourré et Ensem. (Maison des Patrimoines)

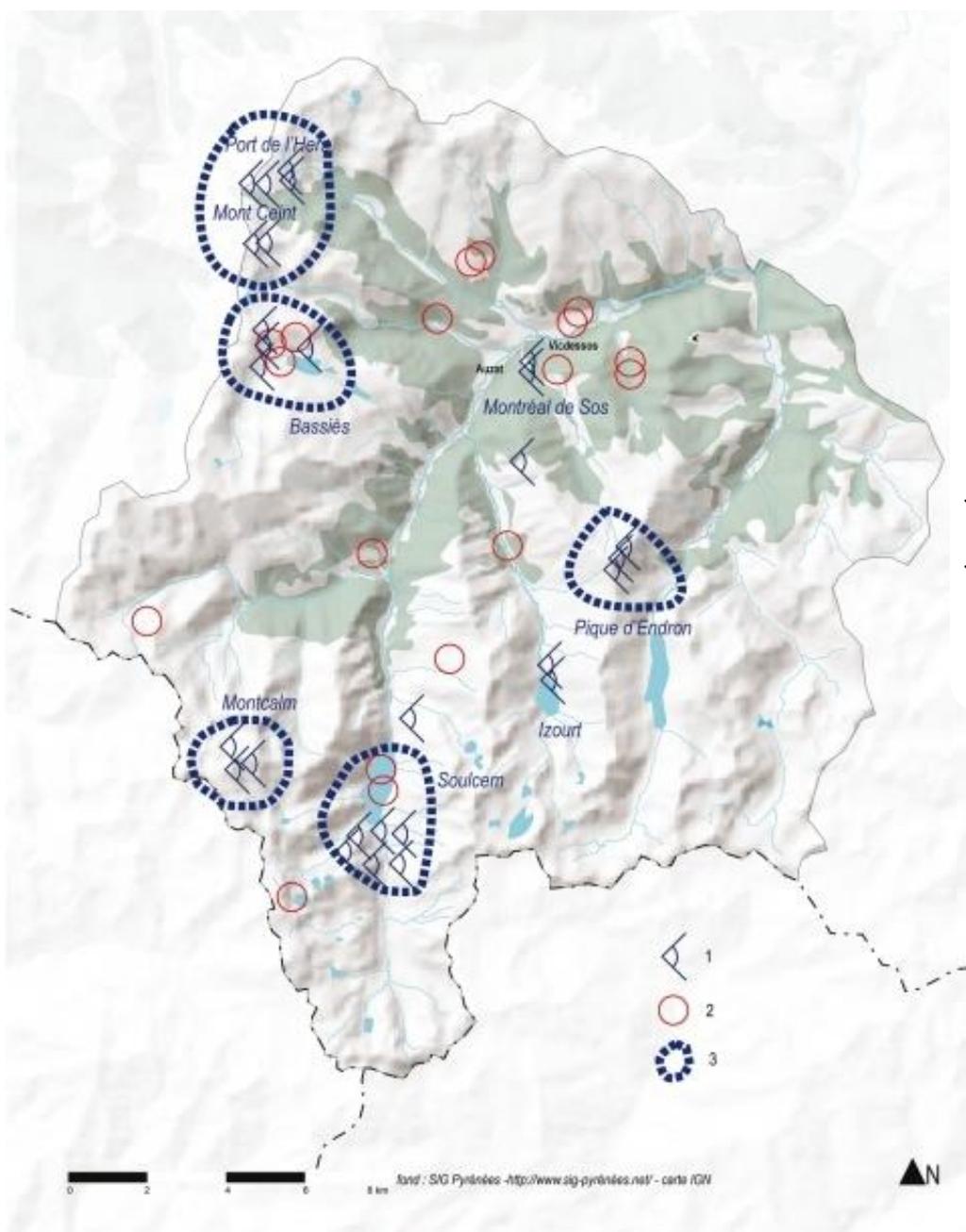


2. PAYSAGE VITRINE / PAYSAGE INTIME

La diversité d’ambiances qu’offre un paysage de montagne est en partie dû à sa morphologie. Sur le haut Vicdessos, la particularité est un relief profond et marqué : des vallées encaissées permettant des paysages intimistes et des hauts sommets permettant des vues vertigineuses.

L’observatoire Homme Milieu a mené en 2012 une opération afin d’appréhender la perception des habitants sur leur paysage. Ils se sont appuyés sur des séries photographiques diachroniques, considérées comme illustratives des enjeux et ont fait une

trentaine d’entretiens proposant aux personnes de commenter les dynamiques paysagères. De cette étude en résulte la localisation des lieux considérés comme paysage-vitrine ou paysage intime. (DAVASSE B., BRIFFAUD S., CARRE J., HENRY D., RODRIGUEZ J-F., 2012)

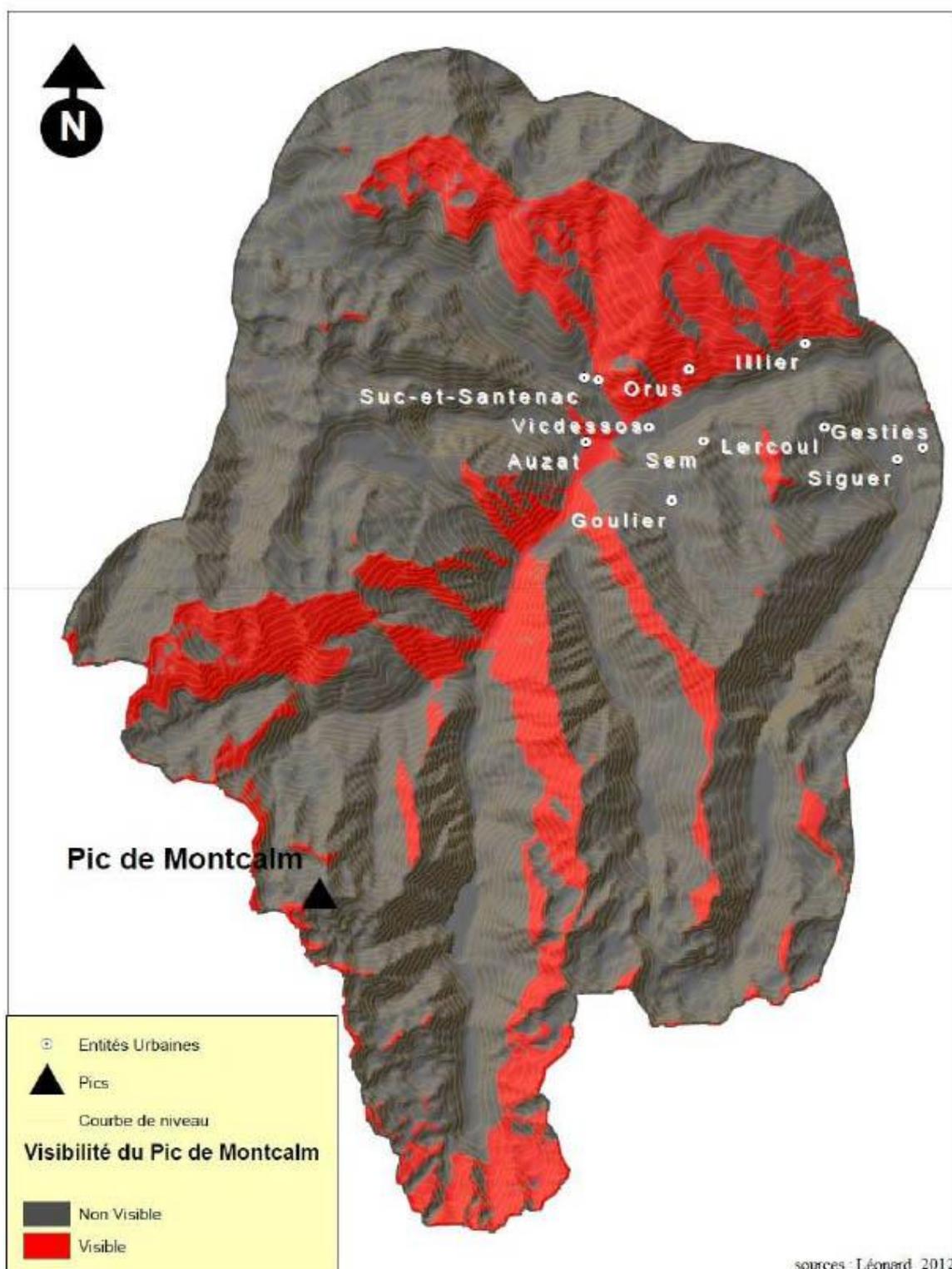


1. Lieu digne d'être montré aux autres (paysages-vitrine). Il fait le plus souvent l'objet d'une pratique collective et/ou professionnelle. Si elle est d'une autre nature, cela se situe en dehors de la saison touristique — 2. Lieu faisant l'objet d'un attachement affectif. Il fait le plus souvent l'objet d'une pratique individuelle et régulière — 3. Pôle attractif. Il s'agit d'un lieu ou d'un ensemble de lieux signalé par trois fois au moins, soit qu'il soit digne d'être montré aux autres, soit qu'il fasse l'objet d'une pratique collective et/ou individuelle.

Les paysages-« vitrine » et les paysages-« intime » des habitants du Vicdessos : essai de localisation – DAVASSE B., BRIFFAUD S., CARRE J., HENRY D., RODRIGUEZ J-F., 2012

LE PIC DU MONTCALM EMBLEME DE LA VALLEE

Les hauts sommets sont un des éléments que vient contempler, conquérir le public de montagne. Dans la vallée, le Pic du Montcalm est considéré comme emblématique. Il a été choisi dans la valorisation touristique de la station Sport Nature du Montcalm établie sur le Haut Vicdessos. Il est marqueur d'une identité collective. Le pic le plus haut du secteur est visible principalement à partir de Auzat jusqu'à Marc et des versants au nord (Orus, Illier, Sentenac...). Le pic du Montcalm se trouve à la frontière de l'Espagne et est proche de celle de l'Andorre. Pour les Catalans, c'est la pique d'Estats voisin qui est le plus haut sommet de la Catalogne et qui constitue leur emblème. Ces choix emblématiques peuvent être de nature à faciliter la mise en œuvre de la volonté de coopération transfrontalière avec l'Andorre et l'Espagne. (STROMBONI, 2012)



carte de visibilité du pic du Montcalm

3. DES TERRAINS SENSIBLES A

L'ÉROSION

La nature des sols, cumulée à de fortes pentes rendent les sols de la vallée sensibles aux risques de mouvements de terrains, chutes de blocs, avalanches.

Un plan de prévention des risques naturels (PPR) est existant sur la commune d'Auzat (en cours de révision) et Vicdessos uniquement. Il atteste de la fragilité de certains sols.

Le PPR des communes de Vicdessos et d'Auzat expose différents types de risques :

-le risque d'avalanche, sur les versants et en fond de vallée du Vicdessos, de Soulcem, d'Artiès, et de l'Artigue,

-le risque inondation et crue torrentielle en fond de vallée par le Vicdessos et ses affluents,

-le risque mouvement de terrain, distingué en chutes de pierres et/ou blocs en pied de falaise, en glissements de terrain et ravinements sur certains secteurs de versant.

-le risque sismique pour la totalité des territoires communaux classés en zone de sismicité faible dite « zone Ia » (annexe au décret n° 91-461 du 14 mai 1991 relatif à la prévention du risque sismique).

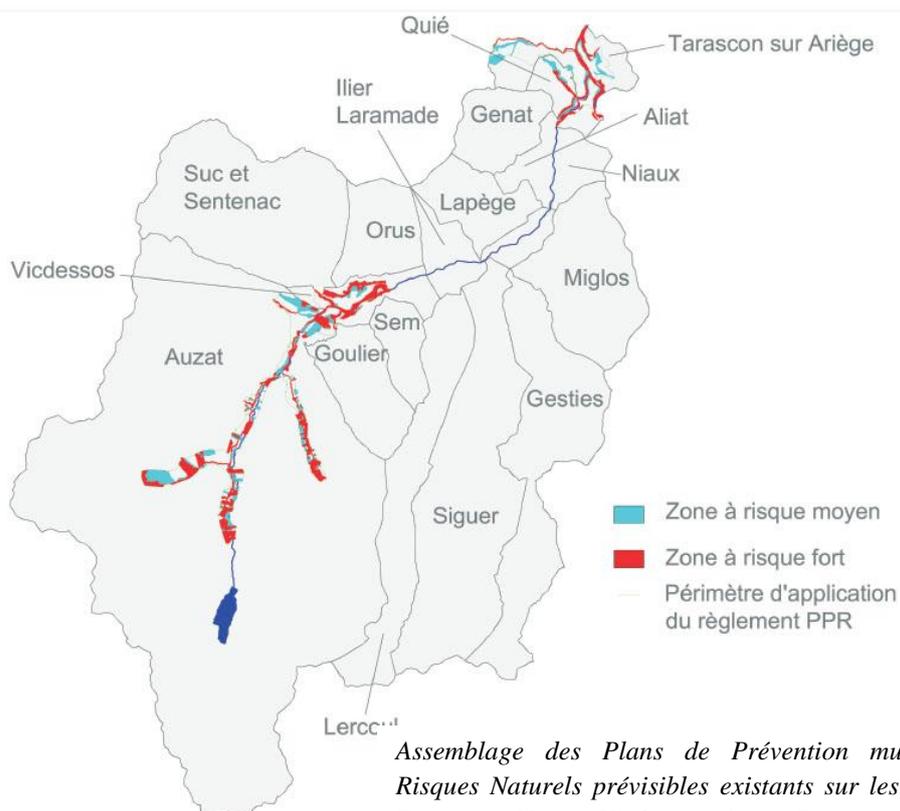


Formation d'un ravin en 1904 – Source ONF-RTM

LA FORÊT POUR PREVENIR DES MOUVEMENTS DE TERRAINS.

Au cours du XIX^e siècle, le bois de la Fage disparaît en raison d'une surexploitation multiforme (charbonnage, bûcheronnage, pastoralisme), la conjonction de la pression humaine et d'événements climatiques extrêmes durant tout le siècle entraîne la formation de deux grands ravins dans un versant très pentu de schistes friables et de moraines glaciaires. Entre 1880 et 1914, les forestiers reboisent le périmètre de la fage en résineux (mélèzes, épicéas) et construisent un ensemble de barrages et de seuils pour stabiliser le torrent, dont l'entretien reste indispensable pour empêcher une éventuelle reprise de l'érosion. (CARRE, METAILLE, Evolution des paysages en Vicdessos. Fiches synthétiques.)

Sur les versants les forêts permettent de limiter les éboulements et autres risques liés aux mouvements de terrain. L'ouverture de certains milieux rendent moins stables les terrains et les rendent sujets aux coulées de boue et glissement de terrains.



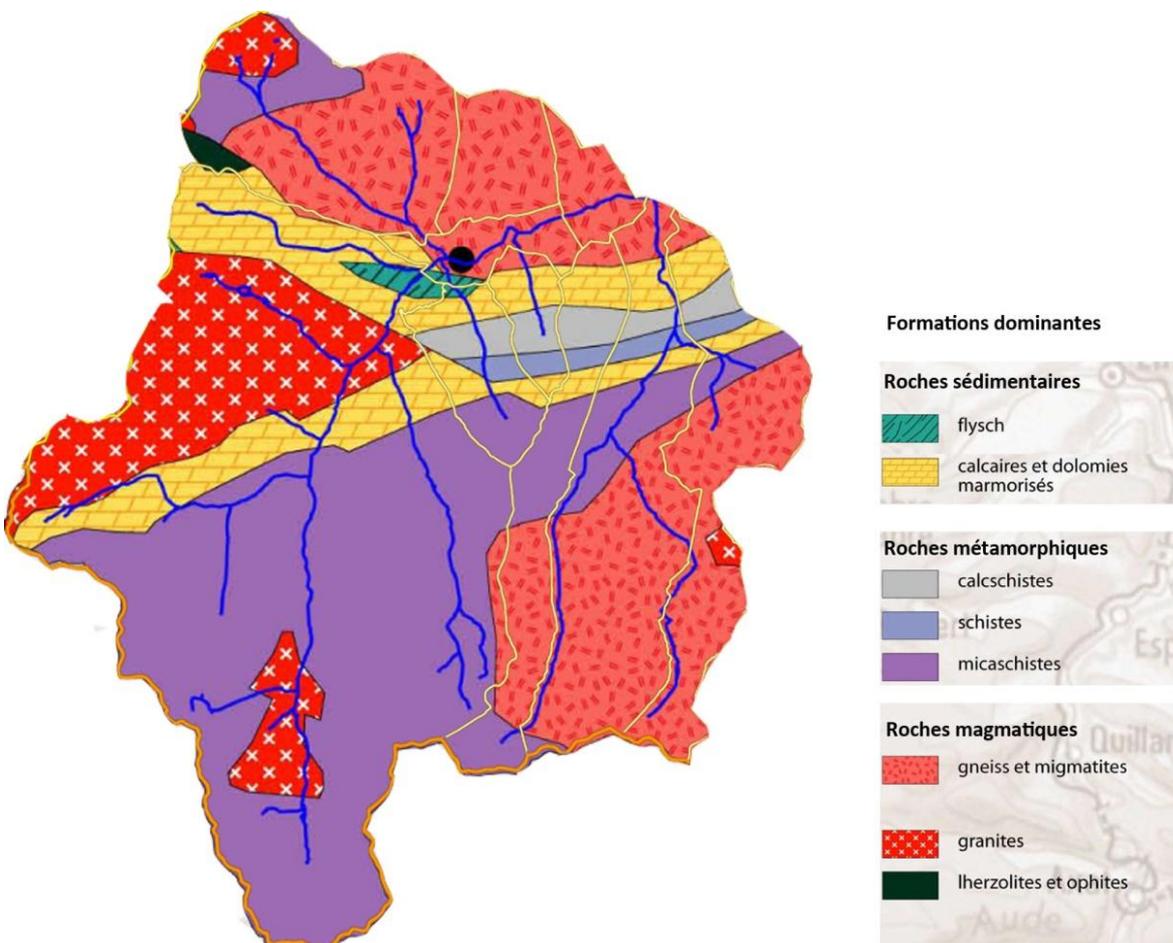
Assemblage des Plans de Prévention multirisques des Risques Naturels prévisibles existants sur les communes de Tarascon, Niaux, Vicdessos, Auzat Source : CTRE – 2005-2006

IV - GEOLOGIE

1. UNE GEOLOGIE RICHE

La vallée fait partie de la zone géologique de la faille Nord Pyrénéenne, zone de contact entre la plaque européenne et la plaque ibérique. Elle se compose de roches très variées notamment les roches sédimentaires du Jurassique (majoritairement du calcaire) qui ont été plissées et métamorphosées et portées en altitude par l'orogénèse. Puis les vallées ont été fortement modelées par les glaciers successifs, une histoire géologique qui a créé un paysage varié et riche d'un point de vue géologique et morphologique.

Le secteur de Vicdessos est constitué en grande partie par des calcaires et des schistes d'âge secondaire (Crétacés, Jurassique). L'ensemble de ces formations est limité au sud par les terrains primaires de la chaîne axiale (schistes et calcschistes du Dévonien et du Silurien).



Extrait de la carte géologique de l'Atlas des Paysages Ariège Pyrénées.

Au nord-est, les terrains secondaires laissent place à un ensemble de roches granitiques [...].

L'étang de Lers(Lhers) de l'autre côté du Port de Lers est le site unique d'une roche intrusive ultra-basique : la lherzolite [...] (CTRE, 2006) Le nom est dérivé du massif de Lherz, visible à l'étang de Lers. Lherz est une appellation ancienne de cet endroit. Ces sites sont régulièrement fréquentés par des chercheurs géologues.

On retrouve au sud la roche très présente en Ariège, le gneiss ferrugineux peu résistant donnant des reliefs arrondis dont le Montcalm est un parfait exemple. Toute l'étendue du fond de la vallée de Vicdessos est recouverte d'alluvions récentes et au niveau d'Arconac on distingue un important ensemble d'éboulis et de dépôts de remaniements des pentes.[...] (CTRE, 2006)

2. LES DEPOTS GLACIAIRES, ELEMENTS

BIEN VISIBLES

Modelée très fortement par les glaciations successives du quaternaire, la vallée du Vicdessos offre un paysage glaciaire affirmé avec un fond de vallée encombré de dépôts morainiques. La diversité des roches calcaires ou encore granitiques se retrouvent dans les constructions tout au long de la vallée et fait spécifique la présence du fer dans le sous sol a fortement marqué l'implantation d'habitat. (F. Guillot, 2017)

La vallée du Vicdessos prit une forme en auge, ou en U, dont les flancs-tels la falaise de Rizoul au dessus du village de Vicdessos – furent rabotés presque verticalement par la glace. [...] Autour de Vicdessos on peut aussi remarquer nombres de blocs posés sur les flancs et les sommets. Le plus célèbre est nommé « palet de Samson » ou « Dolmen de Sem ». (Maison des Patrimoines)

LA ROCHE, UN ATOUT POUR LES ACTIVITES SPORTIVES

Des sites de dépôts de blocs erratiques sont présents dans la vallée et sont le siège de pratique d'escalade de blocs, au même titre que les falaises prisées par les escaladeurs.

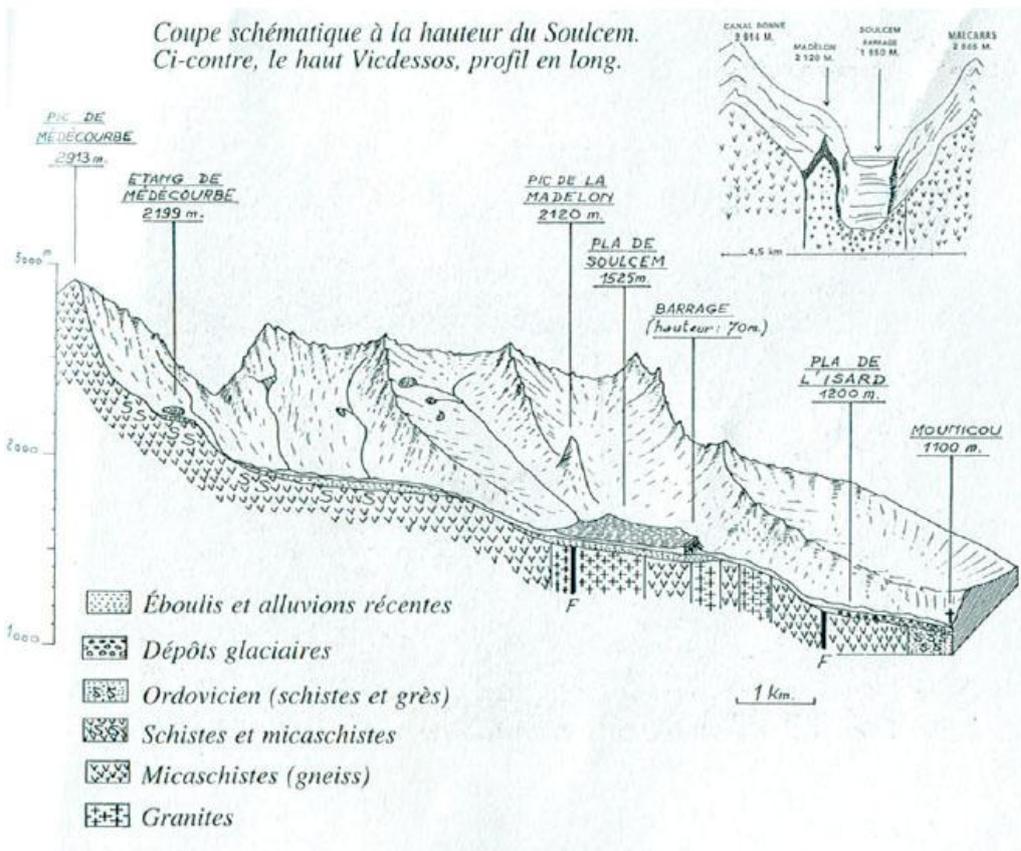
3. LE MINERAI DE FER

Le territoire a été marqué par le poids de l'industrie, notamment la métallurgie du fer. De l'Antiquité au XIX^e siècle elle fut la première industrie, des traces de ce passé sont encore visibles.

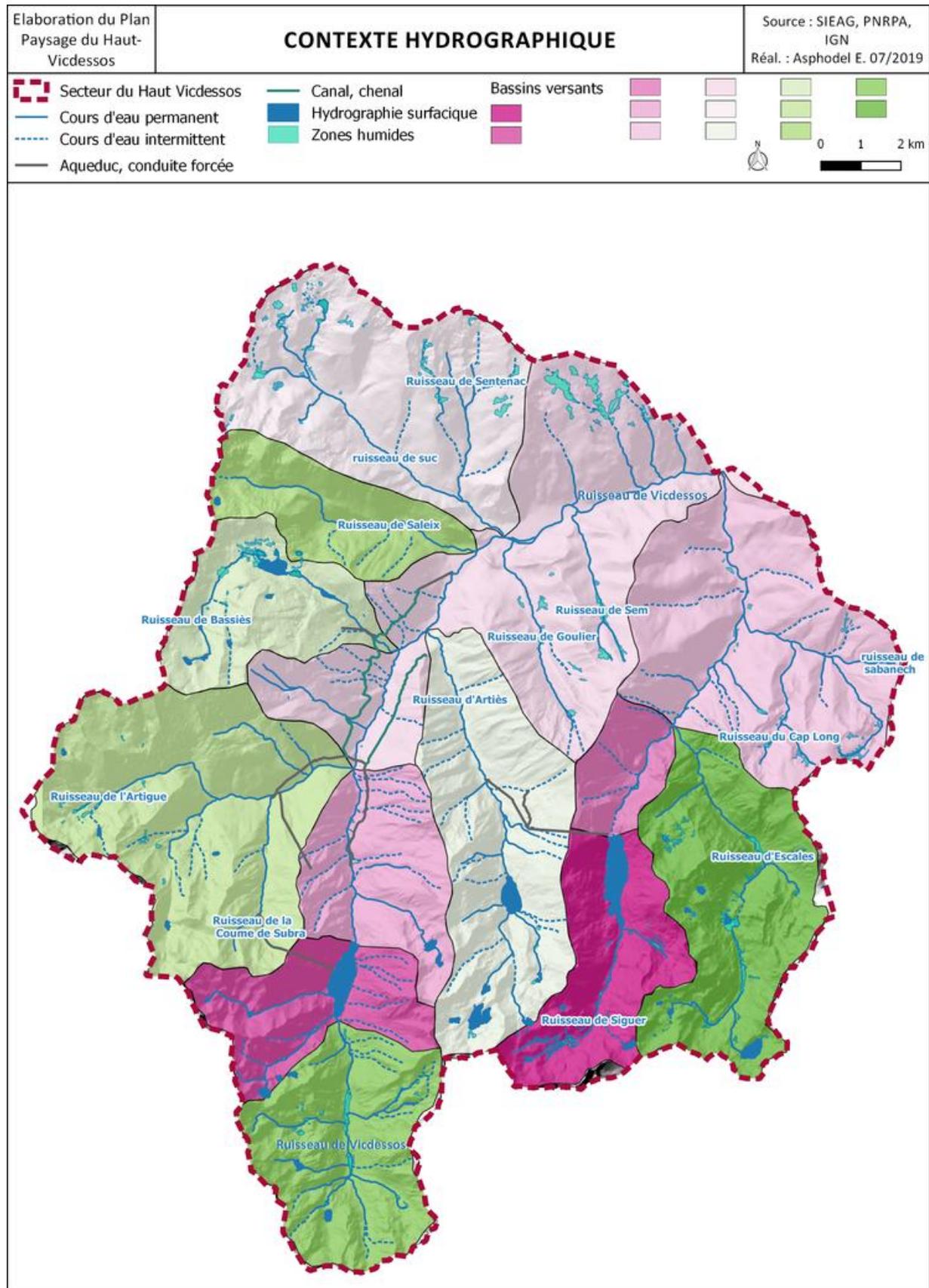
Localisées sur la rive droite du ruisseau de Sem, les galeries s'étagent du sommet du Pic de Ganchette (1596m d'altitude) jusqu'au dessous du village de Sem, à 905m d'altitude. La mine de Rancié fut considérée comme la plus importante mine de fer des Pyrénées. Charbonnières, moulins et forges permettaient de produire des pièces de fer. La dernière galerie de la mine de Rancié est percé à la fin du XIX^e siècle, la mine est définitivement abandonnée en 1929 suite à un effondrement qui fait deux morts. Des vestiges ont été retrouvés autour de Lercoul. On comptait 6 moulins de fer dans la vallée. C'est principalement les villages de Sem, Goulier et Olbier qui s'organisaient autour de cette activité en parallèle des travaux agricoles. (Maison des Patrimoines)

Sur ces secteurs, on retrouve de nombreuses galeries issues des exploitations de fer, qui sont aujourd'hui sans surveillance. (Charte Forestière Territoriale – 2012)

Le paysage a fortement été marqué par la métallurgie, parallèlement à l'agriculture qui déboisait les parcelles au profit des pâtures, la consommation de bois pour les charbonnières a participé à la transformation des paysages naturels. (CARRE, METAILLE, Evolution des paysages en Vicdessos. Fiches synthétiques.)



V - HYDROLOGIE



1. RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Le territoire du Haut-Vicdessos est arrosé par un réseau hydrographique dense se développant autour du ruisseau du Vicdessos qui traverse le territoire du sud au nord. Ses principaux affluents sont : ruisseau de la Coume de Subra, ruisseau de l'Artigue, ruisseau de Bassiès, ruisseau d'Artiès, ruisseau de Saleix, ruisseau de Suc, ruisseau de Goulier, ruisseau de Sem, ruisseau de Siguer.

2. PRESSIONS ANTHROPIQUES SUR LA RESSOURCE EN EAU

PRELEVEMENTS SUR LA RESSOURCE EN EAU

Différents ouvrages existent sur le territoire afin d'assurer la production en eau potable, majoritairement pour des prélèvements en nappe phréatique. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire et concernent ainsi la majorité des bassins versants.

Deux points de prélèvements destinés à l'usage industriel ont été aménagés sur le territoire de la commune d'Auzat.

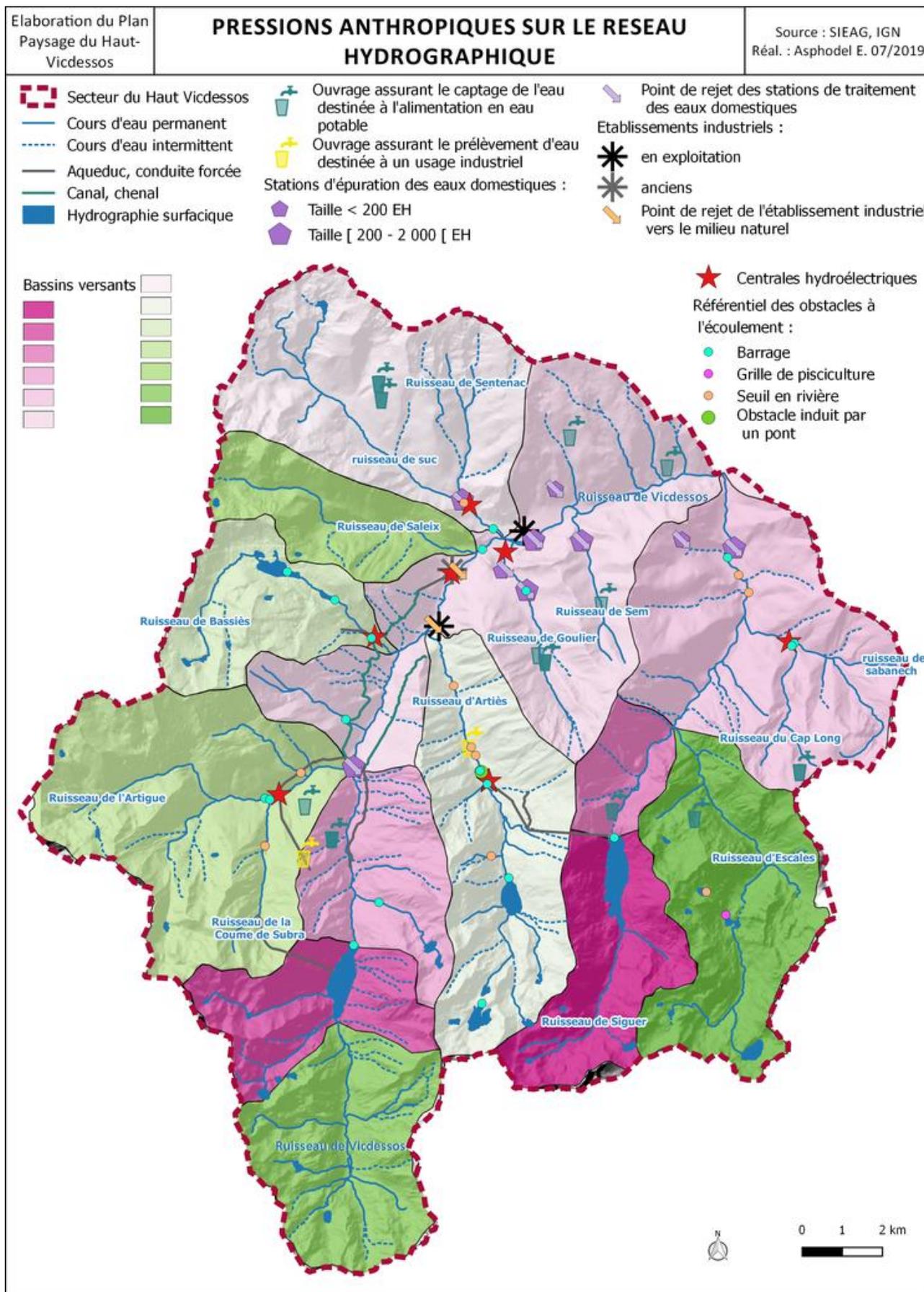
TRAITEMENT DES EAUX USEES

Plusieurs stations de traitement des eaux usées domestiques existent sur le territoire. Elles sont de taille relativement petite et se situent aux abords des zones urbanisées.

La présence d'établissements industriels induit le rejet d'eaux en milieu naturel (près du village d'Auzat). Le ruisseau de Vicdessos en est le milieu récepteur

AMENAGEMENTS SUR LES COURS D'EAU – REFERENTIEL DES OBSTACLES A L'ECOULEMENT

Le réseau hydrographique du Haut-Vicdessos présente une morphologie fortement modifiée par des aménagements réalisés sur les cours d'eau, sans réelle dynamique morphologique latérale ou verticale et avec un transport solide très faible. Sept centrales hydroélectriques sont présentes sur le territoire. De même, de nombreux barrages ou seuils en rivière existent, impactant la continuité écologique des cours d'eau concerné.

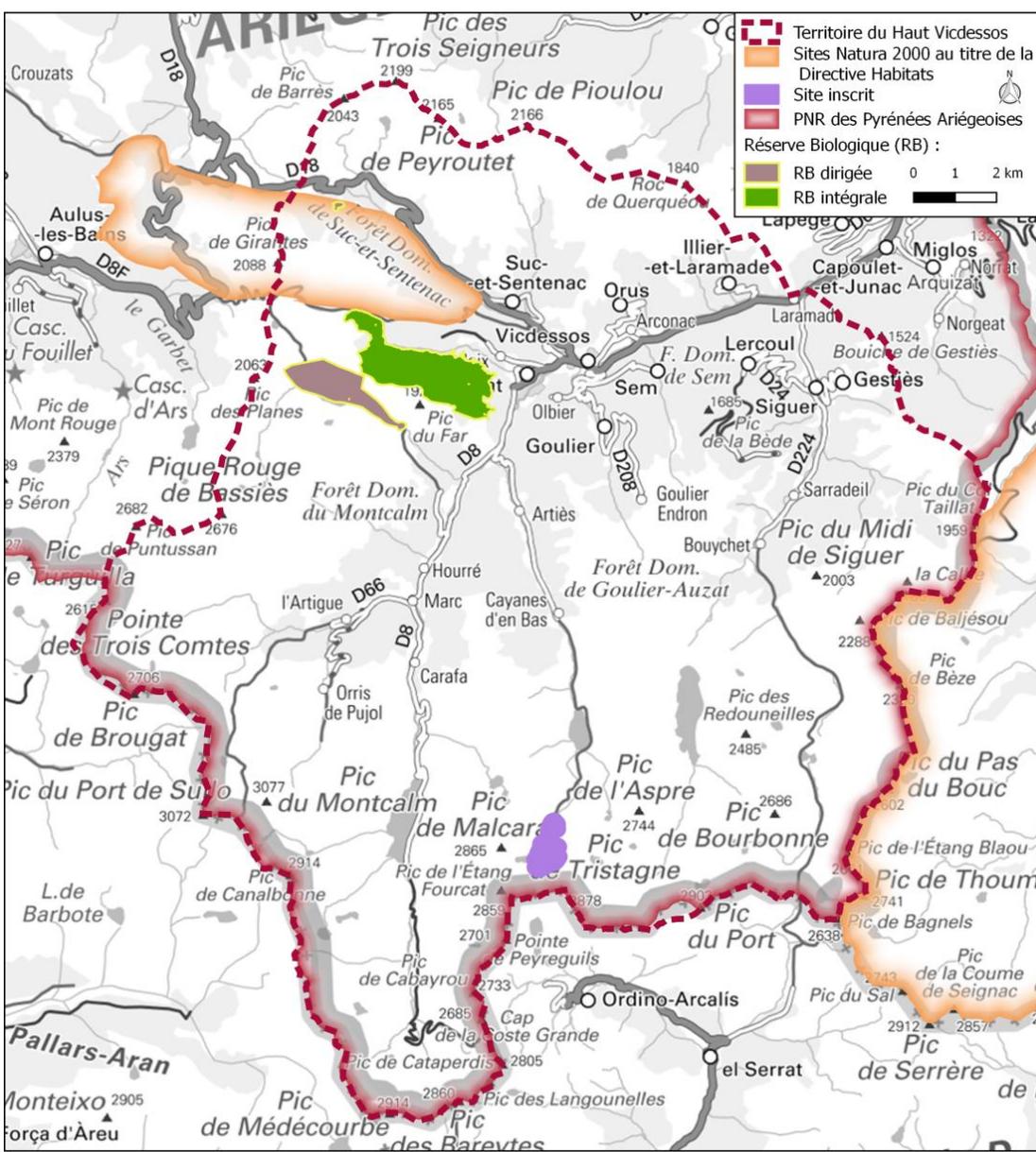


VI - PATRIMOINE BIOLOGIQUE ET BIODIVERSITE

1. UN TERRITOIRE A LA BIODIVERSITE

RICHE

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) identifie, localise et décrit les sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. Il constitue l'outil principal de la connaissance scientifique du patrimoine naturel et sert de base à la définition de la politique de protection de la nature.



Les périmètres d'inventaire ZNIEFF couvrent une majorité du territoire du Haut-Vicdessos. Seules les zones urbanisées des villages de Vicdessos et d'Auzat en sont exclues

2. UN TERRITOIRE OFFRANT PEU DE DISPOSITIFS DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Malgré la richesse écologique du territoire, peu de dispositifs de protection de la biodiversité existent en Haut-Vicdessos.

LE RESEAU NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen dont l'objectif est de favoriser le maintien de la diversité des espèces et des habitats naturels sur l'ensemble de l'espace communautaire en instaurant un ensemble cohérent de sites remarquables, appelés « sites Natura 2000 », tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles.

Le territoire du Haut-Vicdessos abrite un site Natura 2000 : le site intitulé « **Mont Ceint, mont Béas, tourbière de Bernadouze** » (FR7300825) situé sur les communes de Val-de-Sos et d'Auzat.

D'une surface de 2212 ha, ce site montagnard, dont les altitudes sont comprises entre 1300 et 2080m, est particulièrement riche en espèces endémiques pyrénéennes. Celles-ci sont pour la plupart inféodées à des milieux spécialisés.

Une grande partie de la zone est à vocation forestière originelle indéniable (résultats d'analyses polliniques faites sur une tourbière incluse dans le site) livrée historiquement au pâturage intensif et extensif, mais ce dernier est en nette régression de nos jours.

Le site est d'ailleurs fortement vulnérable face à la rupture de l'équilibre sylvo-pastoral.

LES SITES ET MONUMENTS NATURELS CLASSES ET INSCRITS

La protection des sites et monuments naturels a été instituée par la loi du 21 avril 1906. Cette législation s'intéresse aux monuments naturels et aux sites « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général ». L'objectif est de conserver les

caractéristiques du site, l'esprit des lieux, et de les préserver de toutes atteintes graves.

Un site inscrit d'intérêt naturel est présent au sein de l'aire du projet : le Lac de Fourcat et ses abords.

LES RESERVES BIOLOGIQUES

Les Réserves biologiques concernent les forêts relevant du régime forestier et gérées à ce titre par l'Office national des forêts.

Le classement en réserve biologique offre trois types de protection:

- la **réserve biologique intégrale**, dans laquelle toutes les opérations sylvicoles sont exclues, sauf cas particulier d'élimination d'essences exotiques ou de sécurisation d'itinéraires longeant ou traversant la réserve.
- la **réserve biologique dirigée**, dans laquelle tous les actes de gestion sont subordonnés à l'objectif de conservation des habitats ou espèces ayant motivé la création de la réserve.
- les **zones tampons**, dans lesquelles des règles spécifiques de gestion sont établies en fonction des objectifs propres à chaque réserve. On peut notamment y prescrire l'élimination des végétaux envahissants qui pourraient concurrencer des plantes protégées, interdire les dispositifs d'alimentation du gibier...

Sur le territoire du Haut-Vicdessos, l'ONF gère une réserve biologique : la **Réserve biologique dirigée du Montcalm**, d'une superficie de 571,41 ha, située sur les communes d'Auzat et de Val-de-Sos, et incluant notamment la tourbière de Bernadouze.

LES PARCS NATURELS REGIONAUX

Les Parcs Naturels Régionaux ont été créés par décret le 1er mars 1967. Ce « label » est attribué sur la base d'une charte et de l'intérêt patrimonial du territoire, par le ministère chargé de l'écologie et du développement durable. Ils ont pour

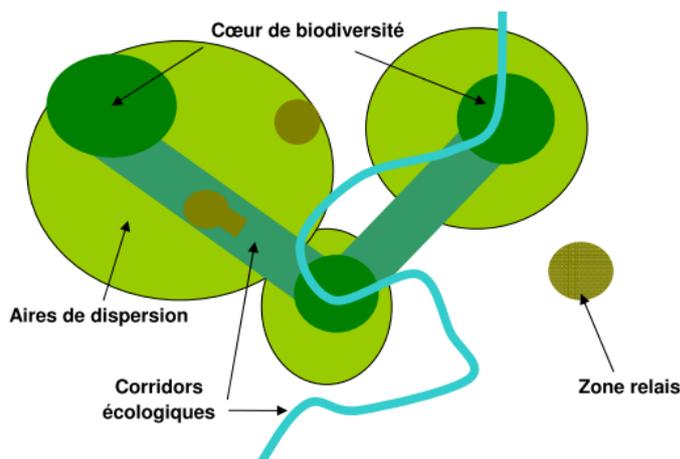
objectifs la préservation et la mise en valeur des patrimoines naturels, culturels, paysagers, la mise en œuvre des principes du développement durable et la sensibilisation du public aux thématiques environnementales.

Le territoire du Haut-Vicdessos fait partie du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

3. LES RESERVOIRS DE BIODIVERSITE ET LES CORRIDORS ECOLOGIQUES – TRAME VERTE ET BLEUE

NOTION DE CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

Les espaces naturels et semi-naturels (bois, landes, haies, talus, cours d'eau, prairies, etc...) abritent des réservoirs de biodiversité et jouent un rôle important dans les équilibres biologiques et la préservation des espèces. Ils constituent les habitats nécessaires à la reproduction des espèces, et sont également des zones de gagnage (nourrissage), de transit, de stationnement, d'hivernage. Ces espaces, sources de biodiversité, doivent constituer des continuums biologiques interconnectés par des connexions naturelles appelées « corridors écologiques ». Ces corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un habitat à l'autre et de dynamiser leur population (brassage génétique) et ainsi garantir leur pérennité. Ils assurent donc le maintien des populations et la survie des espèces. Ils interviennent également dans la protection des sols, le fonctionnement hydraulique des cours d'eau (zones tampons, champs d'expansion de crue, seuils, réalimentation, etc.) et les microclimats.

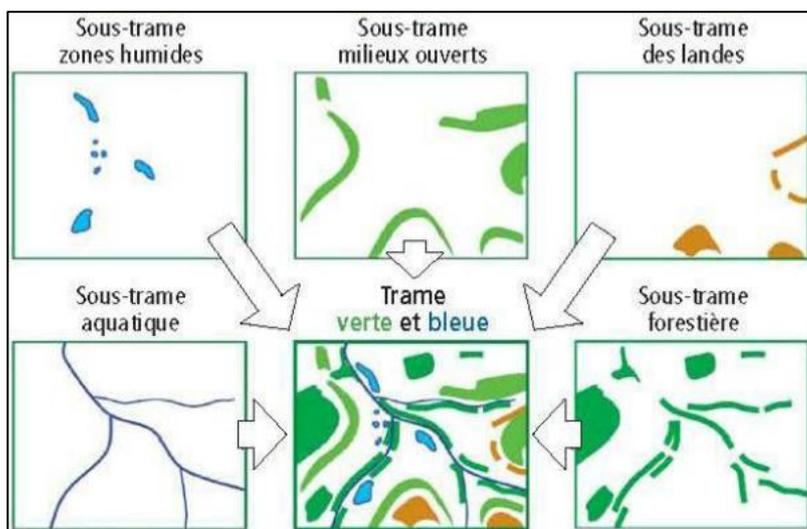


Représentation schématique des composantes d'une Trame écologique

Source : Trame écologique du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises – Diagnostic, Identification des enjeux, Plan d'actions

La Trame verte et bleue est un réseau écologique formé de continuités écologiques terrestres (composante verte) et aquatiques (composante bleue). Ce réseau écologique peut être décomposé en sous-trames : ensemble d'espaces constitués par un même type de milieu, identifiés à partir de l'occupation des sols ou d'une cartographie de végétation, et répondant aux besoins d'un groupe d'espèces : sous-trame de milieux aquatiques, de milieux forestiers, de prairies sèches, de zones agricoles extensives, de milieux rocheux...

TVB DU PNRPA : LES RESERVOIRS DE BIODIVERSITE ET LES CORRIDORS ECOLOGIQUES AU SEIN DU HAUT-VICDESSOS



Trame Verte et Bleue – Principes – extrait de « L'eau dans les documents d'urbanisme »

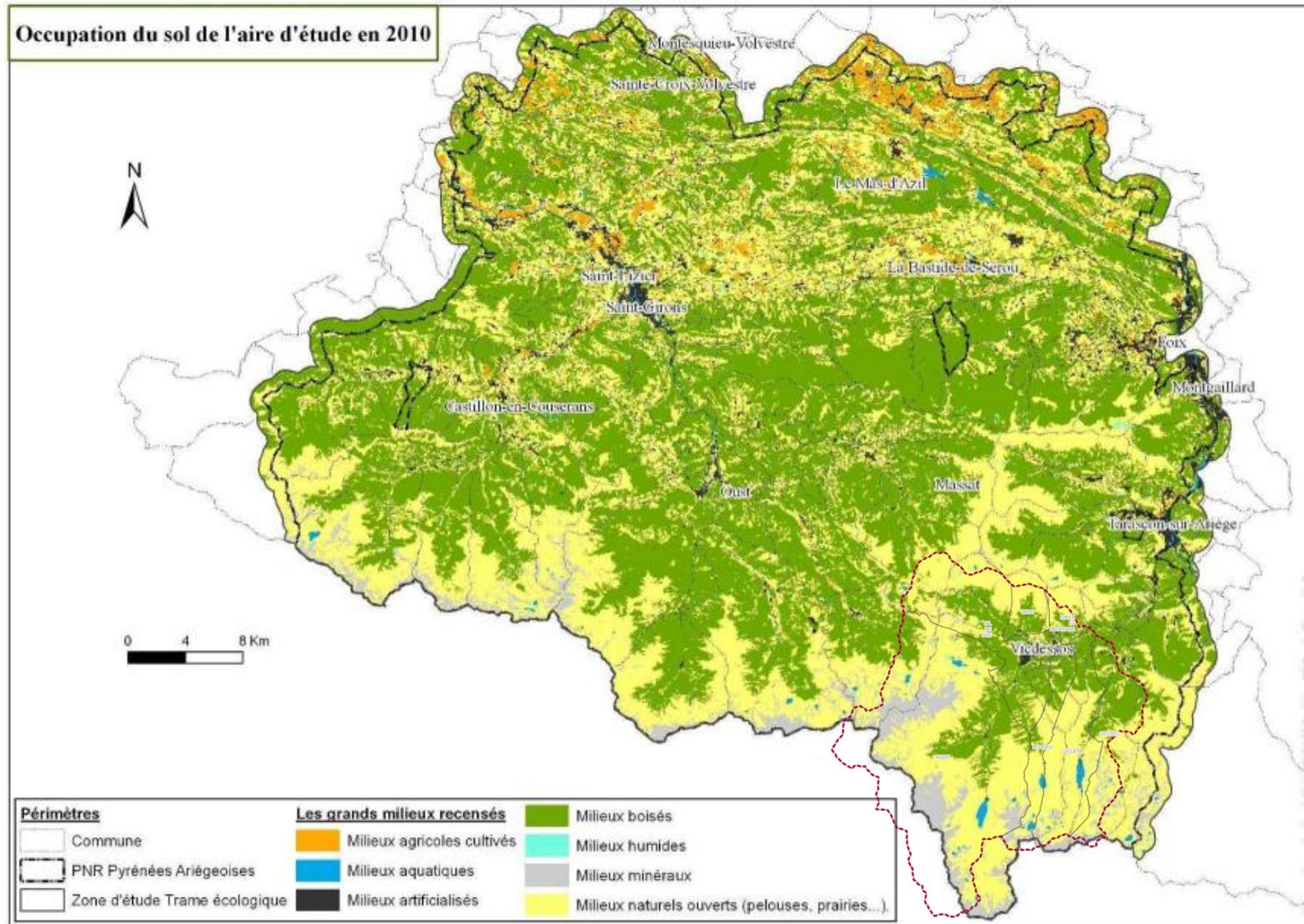
A l'échelle d'un vaste territoire, on considère que les grandes continuités des corridors biologiques locaux s'insèrent dans des continuums écologiques ou sous trames, correspondant aux ensembles de milieux favorables aux déplacements de la faune.

L'évaluation de la fonctionnalité des continuums écologiques est analysée selon les modalités d'utilisation de l'espace par des espèces emblématiques représentant des cortèges d'espèces.

REPARTITION DES MILIEUX NATURELS ET SOUS-TRAMES ECOLOGIQUES

Le territoire du Haut-Vicdessos est caractérisé par une présence importante des milieux ouverts (prairies, pelouses...) ; viennent ensuite les milieux boisés (essentiellement sur les versants des vallons), puis les milieux minéraux et les milieux aquatiques.

La trame des milieux agricoles cultivés est absente.



Source : Trame écologique du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises – Diagnostic, Identification des enjeux, Plan d'actions

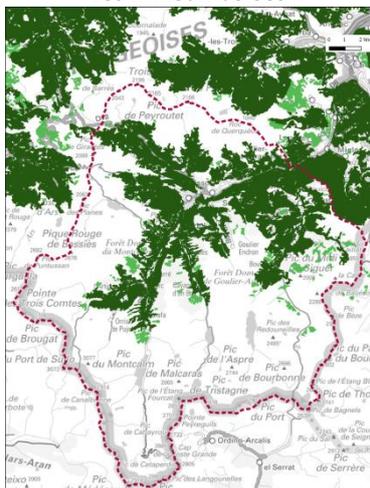
LES RESERVOIRS DE BIODIVERSITE ET LES CORRIDORS ECOLOGIQUES

Un diagnostic de la répartition des sous-trames écologiques permet d'aboutir à une cartographie des espaces sources de biodiversité (milieux structurants), appelés réservoirs de biodiversité, secteurs à enjeux pour la trame verte et bleue du territoire.

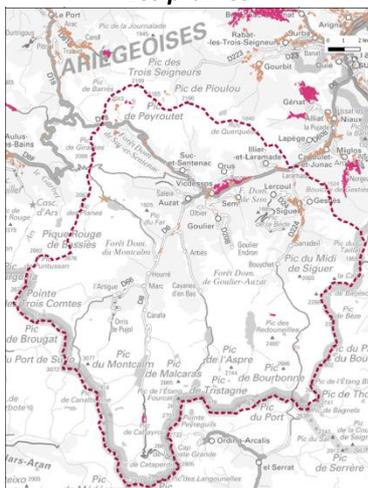
Les travaux d'élaboration de la Trame écologique du PNRPA ont identifié et caractérisé, sur le territoire du Haut-Vicdessos, les réservoirs de biodiversité des sous-trames suivantes :

- Les **milieux boisés**, pour lesquels les forêts d'altitude présentent un fort intérêt écologique ;
- Les **prairies**, qui sont peu nombreuses et cantonnées en fonds de vallons, et peuvent présenter un risque d'isolement ;
- Les **landes et pelouses calcicoles de piémont** qui sont en régression du fait de la déprise agricole ;
- Les **landes et pelouses d'altitude**, à l'équilibre fragile ;
- Les **milieux rocheux**, sensibles au dérangement ;
- Les **milieux humides**, dont la préservation est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique ;
- Les **cours d'eau**, dont la continuité écologique est fortement perturbée.

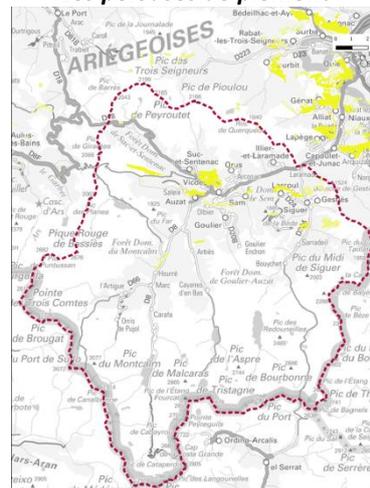
Les milieux boisés



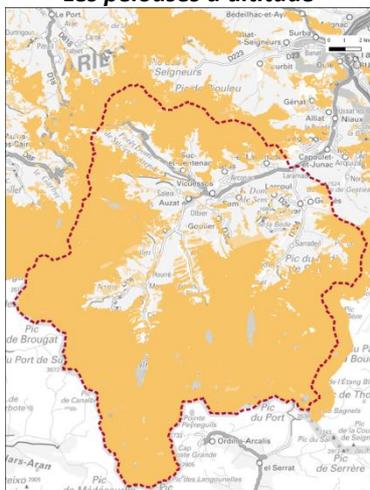
Les prairies



Les pelouses de piémont



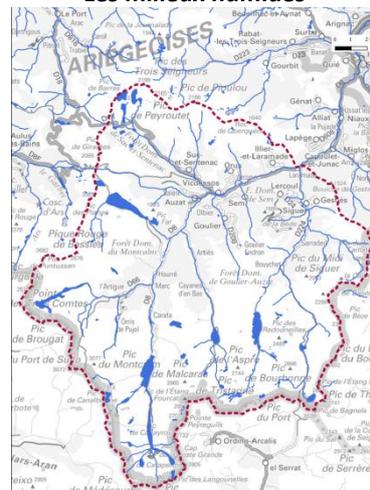
Les pelouses d'altitude

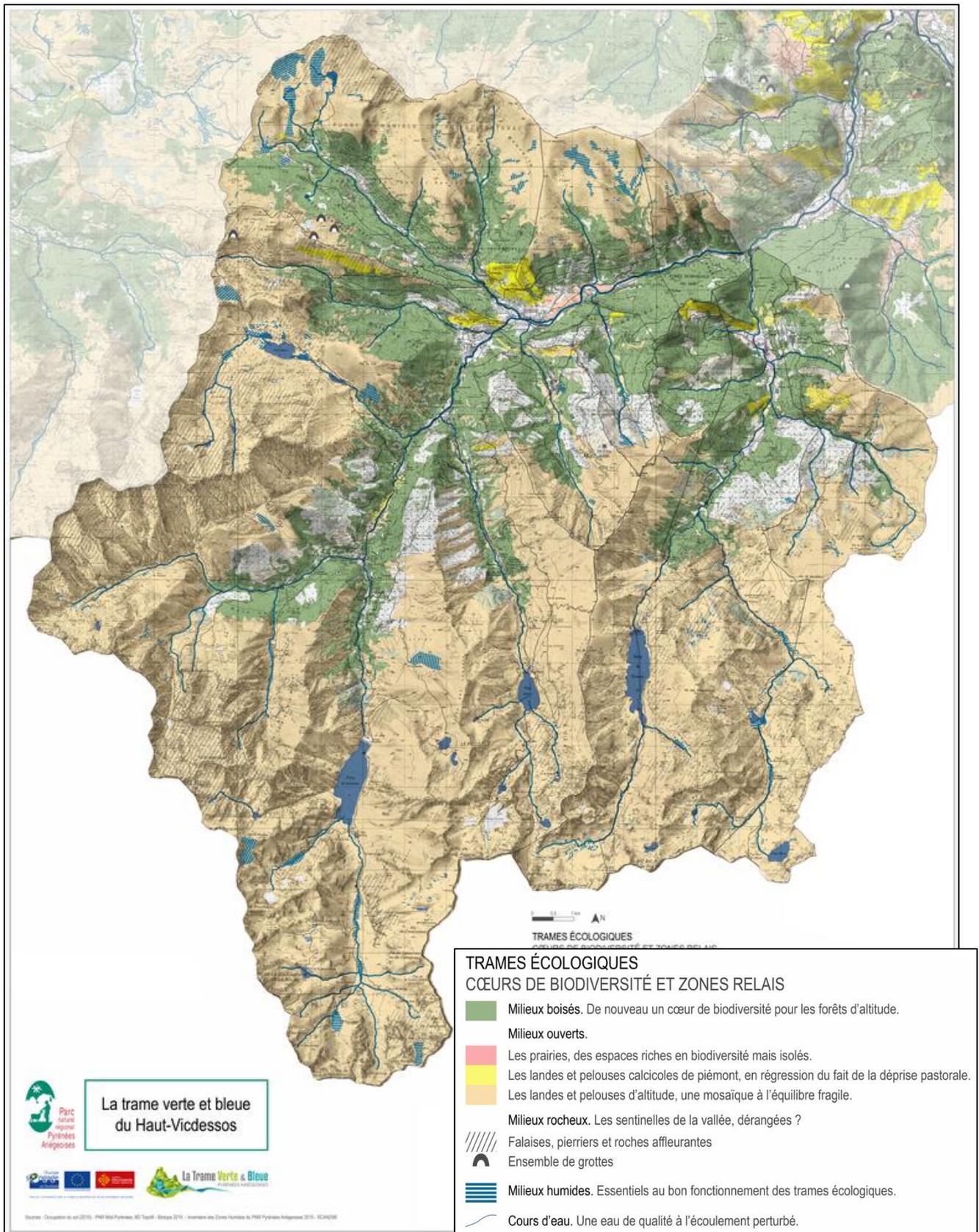


Les milieux rocheux



Les milieux humides



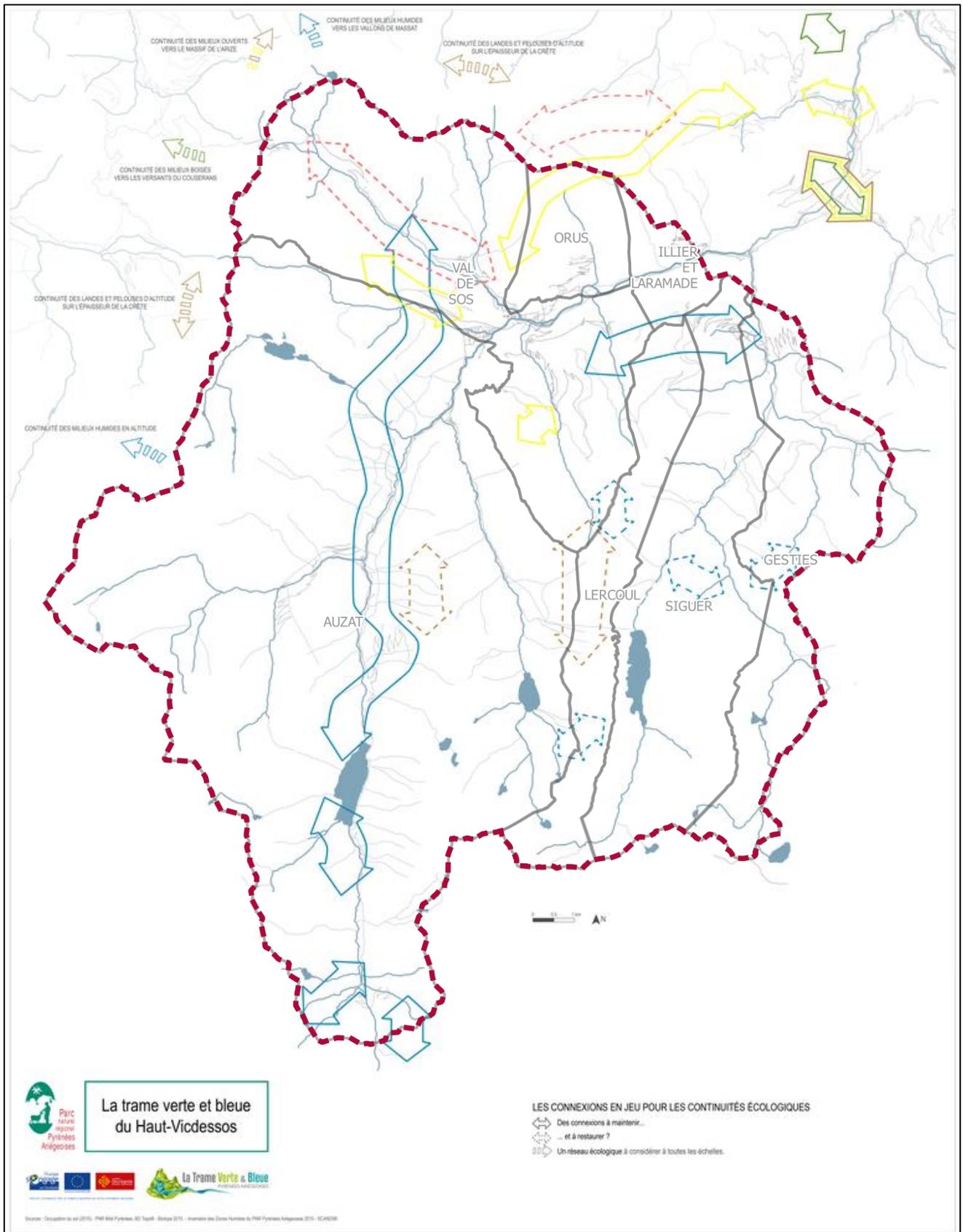


FONCTIONNALITE DU RESEAU ECOLOGIQUE

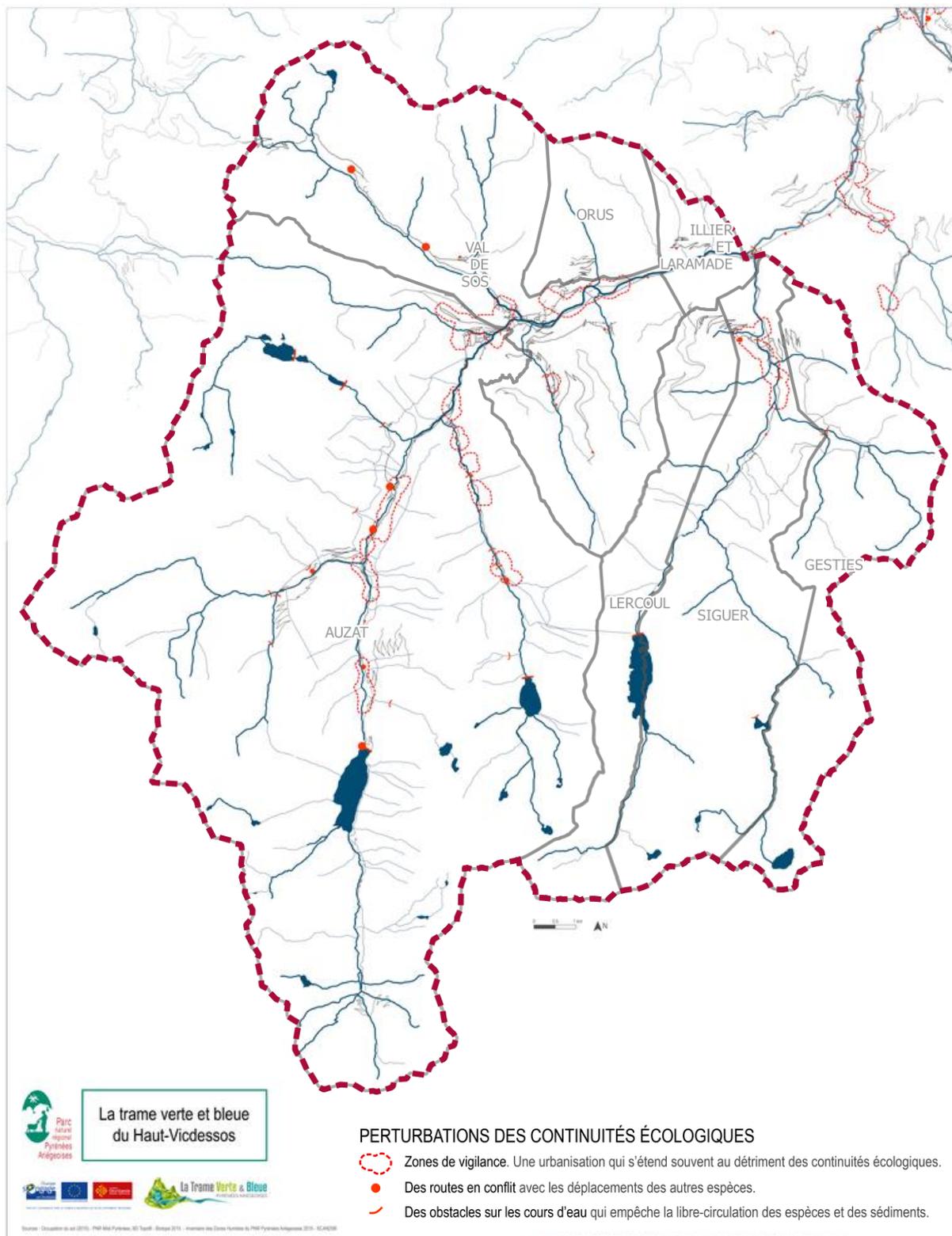
Sont ensuite analysées les connexions entre ces réservoirs de biodiversité et la qualité de ces connexions dans la réalisation de leur fonction de corridors écologiques. Ce premier aperçu de l'état qualitatif de la trame verte et bleue, faisant apparaître les points forts de connexion efficace et les continuités à restaurer, est complété par une recherche des sources de fragmentation des continuités du territoire (tissus urbains, infrastructures linéaires de transport...), afin d'identifier les menaces potentielles et les points de vigilance à approfondir. Ce diagnostic de la fonctionnalité de la trame écologique, par l'identification, la caractérisation et la hiérarchisation des connectivités écologiques, permettra de réaliser la cartographie des enjeux liés à la trame verte et bleue et aux risques de dégradation de ces connectivités, de définir les objectifs à retenir pour la prise en compte de la trame verte et bleue dans le Plan Paysage du Haut-Vicdessos, et de proposer des préconisations pour sa préservation ou sa restauration.

Le territoire du Haut-Vicdessos est caractérisé par plusieurs connexions écologiques à préserver ou restaurer :

- Concernant les **milieux boisés**, une continuité est à maintenir vers les milieux boisés du Couserans à partir du vallon de Saleix.
- Concernant les **prairies**, une connexion est à restaurer en fond du vallon de Suc-et-Sentenac.
- Concernant les **landes et pelouses calcicoles de piémont**, une connexion est à maintenir sur les versants en exposition Sud du vallon de Saleix, une autre entre le versant Sud du Pic d'Engrade (entre Sentenac et Orus) et les versants en exposition Sud de Lapège, ainsi qu'une située au Sud d'Olbier.
- Concernant les **landes et pelouses d'altitude**, des continuités sont à restaurer au niveau des versants du vallon de Mounicou ainsi qu'au niveau des crêtes Sud de la Pique d'Endron.
- Concernant les **milieux humides et les cours d'eau**, de multiples continuités sont identifiées à préserver ou à restaurer, notamment sur la partie amont du ruisseau du Vicdessos, entre le vallon de Siguer et le vallon de Sem, en aval de l'Étang de Gnioure.



Les principaux éléments de perturbation et de rupture des connectivités au sein des réservoirs de biodiversité sont des tronçons du réseau routier et le tissu urbain des bourgs qui fragmentent les corridors écologiques, ainsi que des obstacles à la continuité écologique des cours d'eau.



POLLUTION LUMINEUSE ET TRAME SOMBRE

La trame sombre est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques auquel on ajoute la pression « lumière ».

La définition des trames sombres sur les territoires passe par l'identification par espèce, d'un seuil limite de sensibilité à la lumière au-dessus duquel le cycle de vie se trouve entravé.

La pollution lumineuse est l'ensemble des effets indésirables causés par la lumière artificielle (lampadaires, enseignes, vitrines) sur l'homme, la faune, la flore et, plus généralement, les écosystèmes. Il s'agit d'un concept récent (19ème siècle) mais le phénomène s'est considérablement accru ces dernières années. Aujourd'hui, cela concerne 62% de la population mondiale et 99% du territoire français.

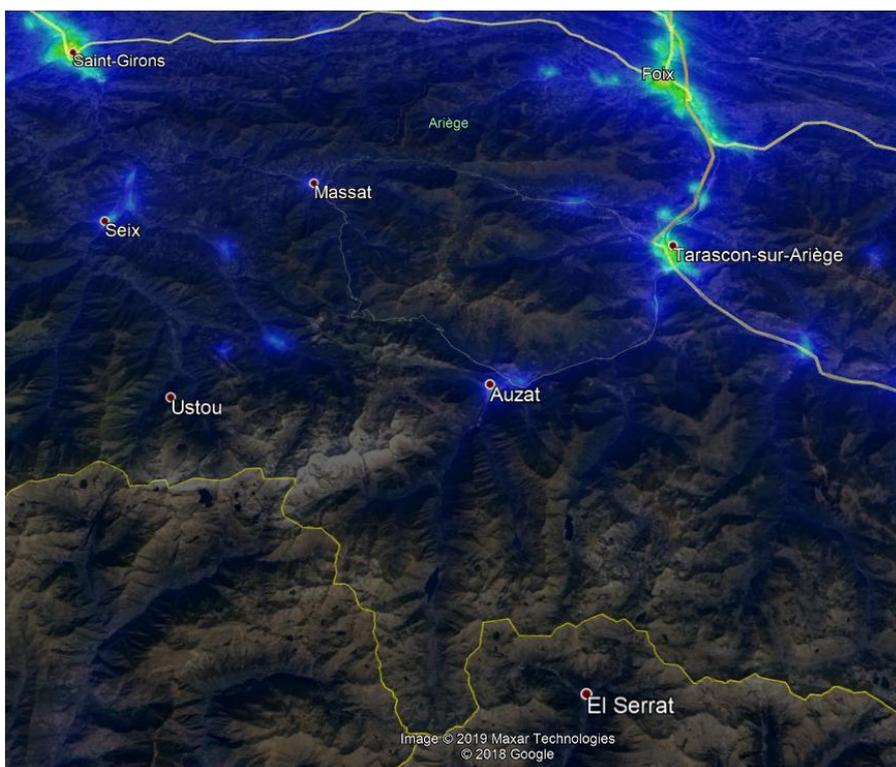
Les conséquences de la pollution lumineuse sont variées :

- ➔ **Sanitaires** : altération du confort et du rythme circadien qui sont responsables de dépression, d'insomnies, de maladies cardiovasculaires et dans les cas les plus graves, de cancers.

- ➔ **Économiques** : les dépenses énergétiques liées à l'éclairage public représentent près de 12% de la consommation d'électricité en France et jusqu'à 40% de la facture énergétique des communes.
- ➔ **Environnementales** : en France, l'éclairage est responsable de 5% des gaz à effet de serre et représente une véritable barrière artificielle entraînant la mortalité de nombreuses espèces.
- ➔ **Des conséquences crépusculaires** : 99% du ciel français est impacté par la lumière empêchant l'observation du ciel étoilé et nous oblige à vivre en permanence sous l'influence d'un halo lumineux.

Dans PNRPA, une étude sur les populations de chauves-souris est menée afin d'évaluer l'impact des nuisances lumineuses. Les résultats permettront d'apporter des premières réponses et éventuellement de repenser l'éclairage en faveur de l'environnement, de l'économie mais aussi de la santé.

Le territoire du Haut-Vicdessos reste assez préservé des pollutions lumineuses qui se concentrent essentiellement dans les fonds de vallées.



VII - MOBILITE

1. UN RESEAU CARROSSABLE BIEN

IRRIGUE

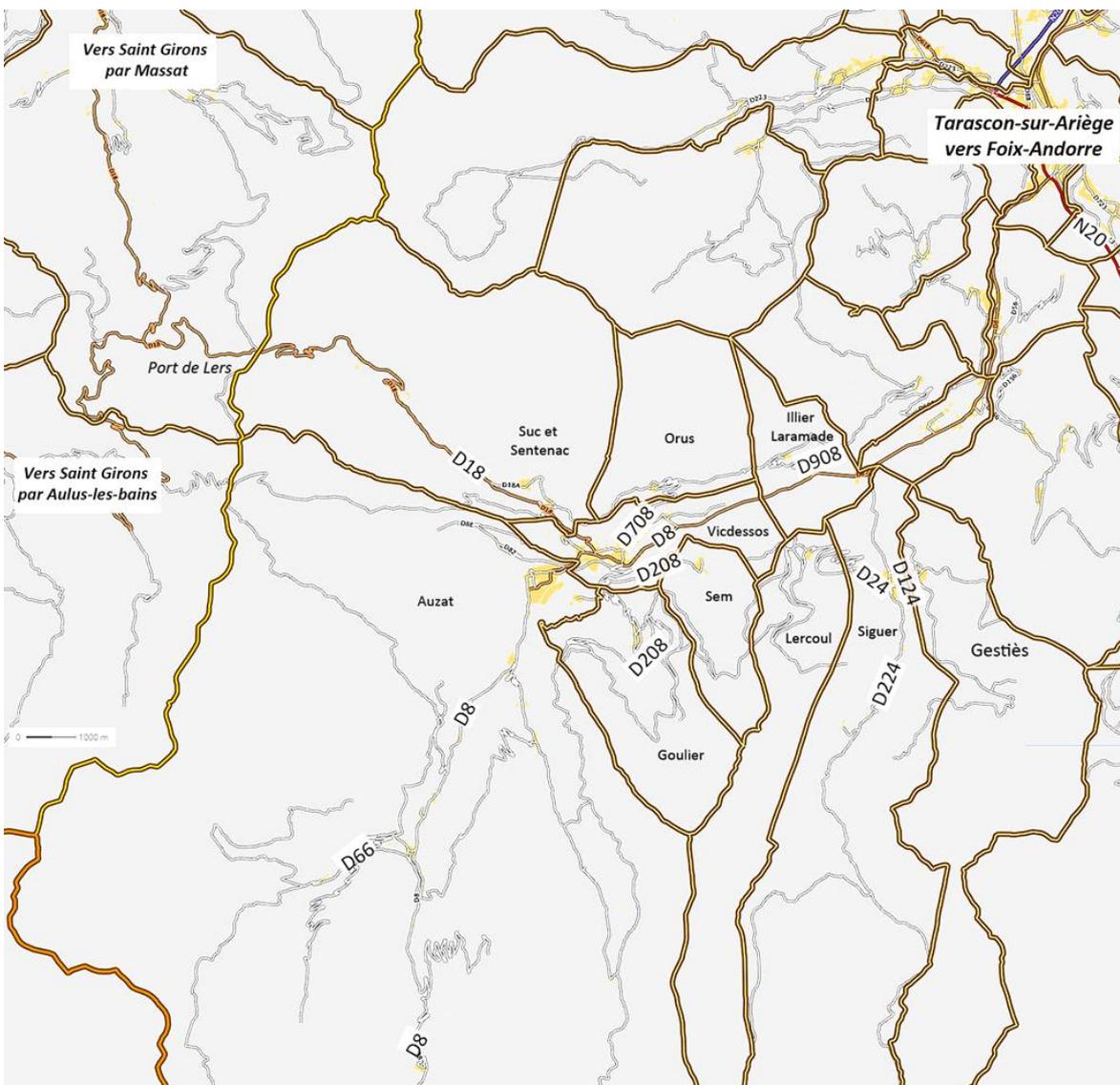
La vallée est accessible par la route départementale D8, adjacente à la Nationale 20 (Toulouse-Andorre) depuis Tarascon-sur-Ariège, ce qui la rend facilement accessible. La D18, au niveau de Vicdessos, permet de rejoindre Saint-Girons par le Port de Lers, en suivant les directions d'Aulus ou Massat. L'accès vers Saint Girons s'interrompt en hiver avec la fermeture du Port de Lers. Les villages et hameaux de la vallée sont desservis par un réseau de petites routes départementales. Les routes de versants sont fréquemment étroites en lacets, les routes se transforment en pistes ou sentiers au pied des massifs.

DES TRANSPORTS EN COMMUN DISPARUS

Aucune alternative en matière de transports collectifs ne permet aux habitants de rejoindre Tarascon, ville à partir duquel il est possible d'emprunter le bus à 1euro mis à disposition par le Conseil Départemental de l'Ariège et qui assure différentes liaisons vers Pamiers, Saint Girons, Lavelanet. Un transport à la demande existe sur le territoire des Vallées d'Ax. Avec la fusion des intercommunalités, ce service va être à court terme déployé sur les communes d'Auzat et de Vicdessos, ainsi que sur les communes environnantes.

Historiquement une ligne de tramway à vapeur existait de Tarascon à Auzat qui faisait 17 km. Elle desservait Tarascon, Capoulet, Laramade,

Vicdessos et Auzat. Elle a été exploitée de 1911 à 1932. Elle se situait en grande partie le long de la route carrossable. Les anciennes gares ont aujourd'hui été reconverties en bâtiments. A Vicdessos elle accueille les locaux techniques de la communauté de communes.



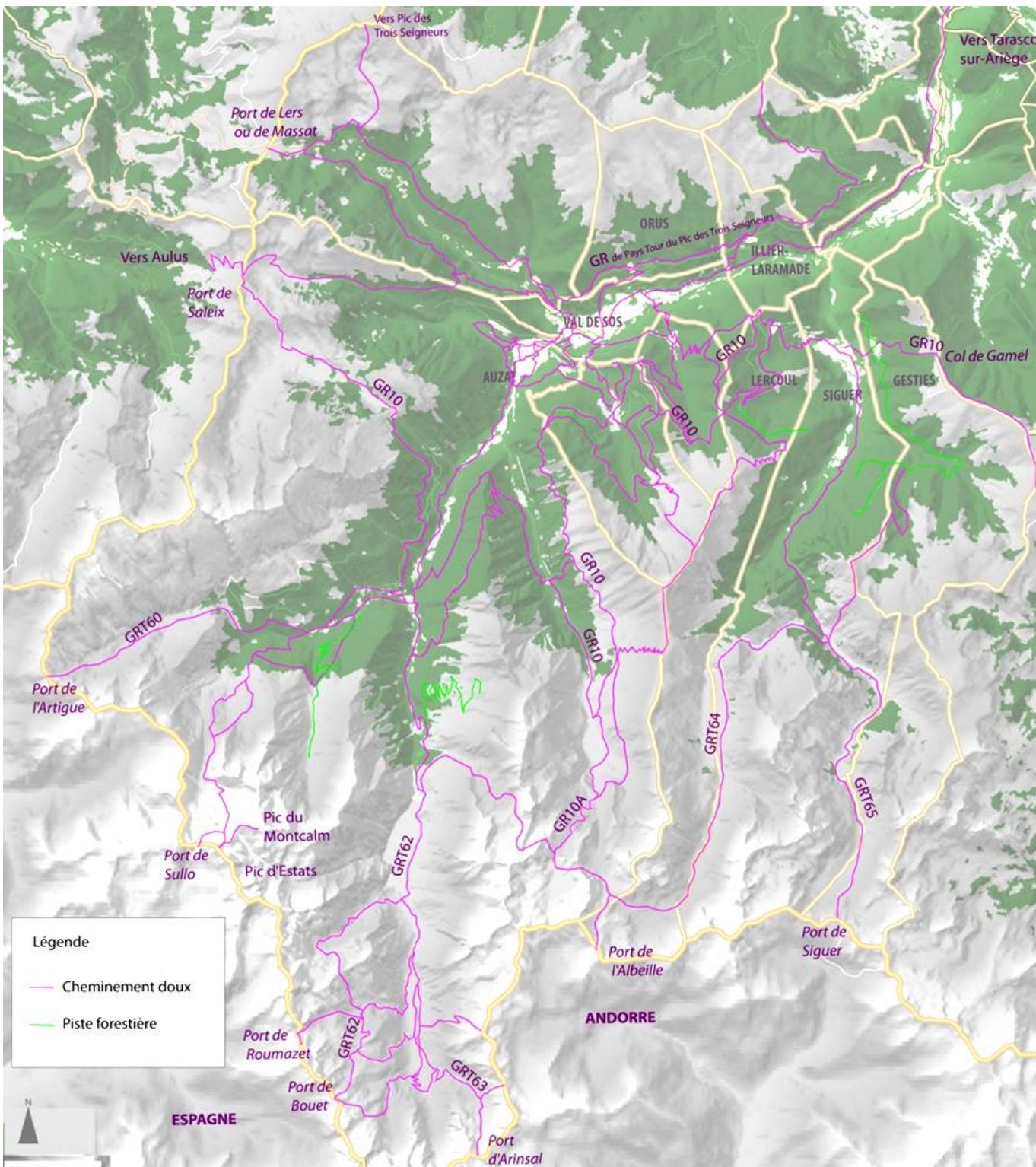
Cartographie du réseau carrossable-source Géoportail / OC

2. CHEMINEMENTS DOUX, LE PRIVILEGE DES MILIEUX DE MONTAGNE

La vallée est fortement irriguée de sentiers de randonnées permettant d’accéder aux massifs, ce qui en fait sa renommée dans le domaine. Le GR10 (traversée des Pyrénées) traverse la vallée, ainsi que le GR de Pays Tour du Pic des Trois Seigneurs et 6 GR Transfrontaliers (60 à 65) faisant le lien avec l’Espagne et l’Andorre.

Territoire où la marche fut a une époque le seul moyen de circuler dans la vallée, le réseau de

cheminements doux desservait à l’origine tous les villages. Ces cheminements ont été ici conservés, entretenus, de fait, les liaisons douces entre villages sont encore existantes et l’ensemble de la vallée est accessible par ces biais. Une liaison est également existante pour rejoindre Tarascon. Des pistes forestières bien réparties sur la vallée, complètent ce réseau. Compte tenu d’un relief escarpé, ce réseau est aujourd’hui accessible en priorité aux sportifs. Dans les villages de la vallée les espaces publics sont en majorité dévolus à la voiture. Les espaces piétons sont très limités souvent discontinus, mal sécurisés et rarement confortables à emprunter.



Cartographie des cheminements doux sur la vallée Haut Vicdessos

3. LA MOBILITE, UN ENJEU POUR LE CLIMAT

Dans le cadre du Plan de Paysage de la transition énergétique et climatique, la mobilité est un enjeu important. La réduction de la dépendance à

la voiture « solo » est le principal enjeu ciblé. Plusieurs pistes de réflexions sont misent en avant et discutées.

*** Aujourd'hui, la voiture nécessaire :**

Nombre de voitures / ménages en 2012 :



42% des ménages ont 2 voitures



45% des ménages ont 1 voiture



13% des ménages n'ont pas de voiture

La plupart de ces ménages se trouvent aujourd'hui en forte situation de précarité et d'isolement.

*** Demain, réduire la dépendance à la voiture ?**

Créer des proximités

- > maisons de services publics
- > commerces itinérants
- > tiers-lieux, pour accueillir et favoriser le télé-travail

Donner des alternatives

- > transports en communs
- > auto-partage

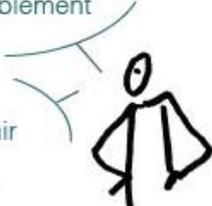
Développer des aménagements adaptés pour les modes de déplacement autres que la voiture

- > voie verte
- > espaces partagés piétons, cycles et voitures

→ Importance des déplacements domicile-travail : environ 20.000 actifs résident sur le PNR, pour environ 10.000 emplois locaux.

Et si on pouvait faire certains trajets plus agréablement sans voiture ?

Certains services ne pourraient-ils pas devenir mobiles ? pour limiter les déplacements des usagers ?



Extrait du livret-outils Paysage et Energie du Plan Paysage Transition Energétique et Climatique – PNR, 2019

VIII - PATRIMOINE CULTUREL

UNE DYNAMIQUE DE VALORISATION DU PATRIMOINE

Depuis les années 90, la valorisation du patrimoine dans la vallée a débuté avec la valorisation des orris -abris pour les bergers dans les estives- et la mise en place de la Maison des Patrimoines « le Barri » inaugurée en 2008. (STROMBONI, 2012) La Maison des Patrimoines se situe à Auzat, elle accueille une exposition permanente sur l’histoire et les patrimoines de la vallée. Elle accueille aussi une petite bibliothèque de données historiques.

Diverses valorisations sont aussi visibles dans la vallée :

-« Les chemins de l’Alu », retraçant l’histoire industrielle de la vallée durant l’ère Pechiney en 2010, cette démarche s’inscrit dans une double logique : enrichir le patrimoine historique de la

vallée tout en préservant la mémoire des lieux et l’histoire des habitants locaux.

-« Sur les pas des mineurs de Rancié » à Sem fait référence au passé minier du XVIII° siècle,

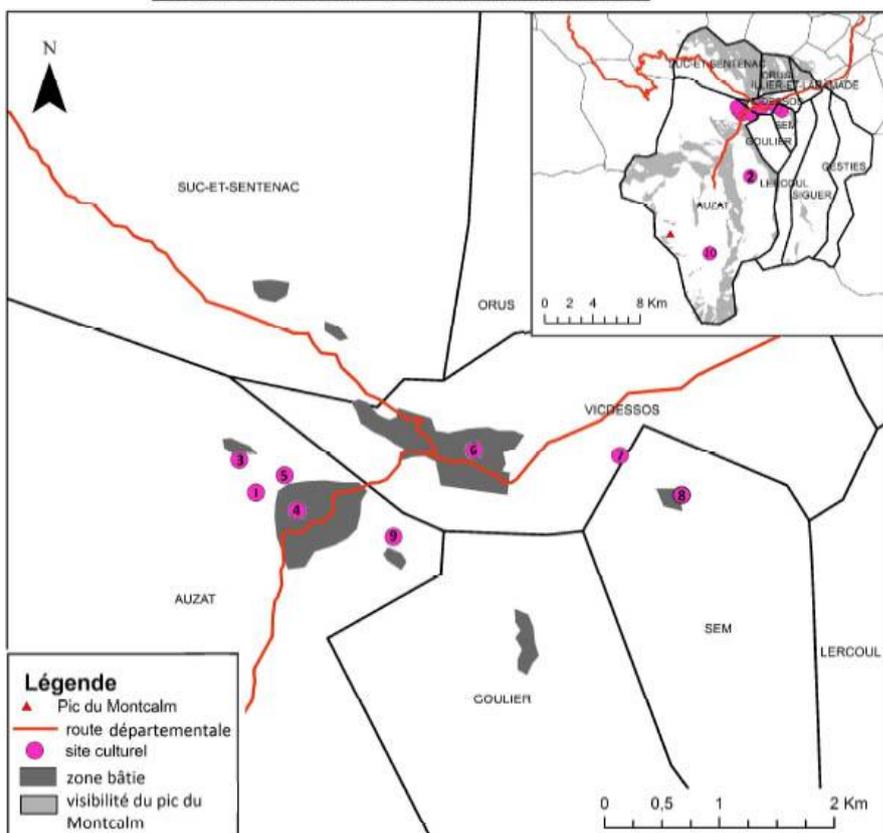


Entrée de la mine de Rancié à Sem

-« les chemins des orris » et « le chemin des terrasses de Carolle » entre Auzat et Saleix, font référence au passé agropastoral et ont fait partie du programme « 1001 terrasses » porté par la Fédération Pastorale de l’Ariège.

-« Le chemin de l’eau » qui rend hommage aux 31 victimes de la catastrophe survenue lors de la construction du barrage d’Izourt, le 4 mars 1939. Projet coopératif entre l’ONF et EDF.

Un espace culturel concentré dans la vallée du Vicdessos



DES PATRIMOINES ENCORE VALORISABLES

De nombreux murets en pierres sèches sont présents sur les versants de la vallée et pourraient être valorisés dans chaque commune. Fontaines, lavoirs, moulin, grottes, conduites forées, vestiges de forges... sont autant de patrimoines ayant participé à l'histoire de la vallée. Ne pourraient-ils pas être également valorisés ?

Eglises et chapelles sont également présentes. Chaque village avait son église. L'église Notre Dame de Vicdessos daterait de 1031. Ces monuments font partie du patrimoine qui peut aussi être valorisé.

PLUSIEURS PROGRAMMES DE RECHERCHES EXISTANTS

Un programme communal de valorisation et de recherches à Auzat a été initié. Des fouilles archéologiques du Château de Montréal-de-Sos, les grottes d'Olbier et les orris de Carla ont été organisées. Ces chantiers de fouilles et de rénovation attirent des personnes de la France entière et de l'étranger. (STROMBONI, 2012)

La présence de l'Observatoire Homme Milieu (Antenne de l'Institut écologie et environnement (INEE) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)) est également une opportunité de création de connaissances sur la vallée. Depuis 2010, le laboratoire scientifique étudie en particulier les impacts humains sur l'environnement. Ces recherches ont notamment pour objectif d'apporter des réponses liées au changement climatique. De nombreuses études ont été produites et ont permis d'apporter aussi des éléments dans la compréhension de la culture historique locale.



*Vestige du château de Montréal de Sos
Source internet Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises*

1. PAYSAGE OUVERT

a. LOCALISATION DES PAYSAGES OUVERTS

UN PAYSAGE TRES OUVERT EN ALTITUDE

Dans un aperçu global du paysage de la vallée, on peut le qualifier d'ouvert sur les cimes et partiellement en fond de vallée.

La « haute montagne » au dessus de 1600m est un territoire dénudé, privé d'arbres, et composé exclusivement de pelouses, de landes ou bien, plus haut encore, devient le domaine de la roche et des éboulis. La vallée de Soulcem est particulièrement représentative. [...] Au-delà, les touffes de rhododendrons, de genêts et de genévriers sont les seuls représentants des ligneux. Cette haute vallée constitue de vastes pâturages étagés sur des versants raides, notamment sur le flanc oriental. [...] (CARRE, 2012)

LE DECLIN DES PAYSAGES OUVERTS SUR LES VERSANTS

Le fond de vallée est aujourd'hui principalement urbanisé au niveau d'Auzat et de Vicdessos, il est encore agricole en aval de Vicdessos.

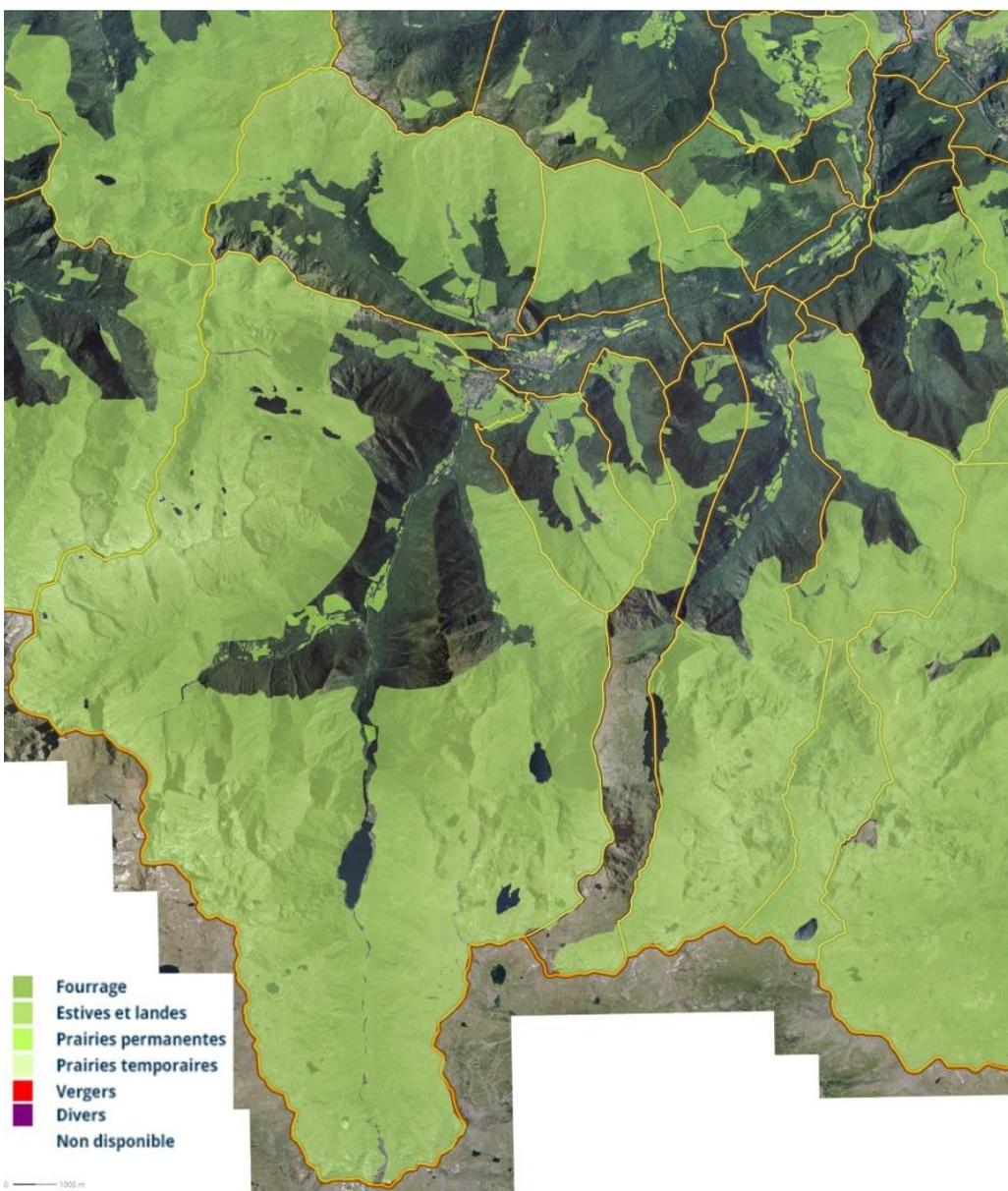
Les soulanes sont traditionnellement les lieux favorisés pour l'agriculture et le pastoralisme. En Vicdessos, elles ont été particulièrement mises en valeur et aménagées par la création de terrasses pour soutenir les champs ou par la création de réseaux d'irrigation pour favoriser le regain dans les prairies de fauche. Avec la crise agro-pastorale et l'enfrichement de ces versants, ce sont à la fois

les potentialités agronomiques de ce territoire qui sont menacées, mais aussi tout un patrimoine témoignant de savoir-faire et d'usages anciens qui sont sur le point de s'effacer. (CARRE, 2012)

DES OUVERTURES MAINTENUES PAR LE PASTORALISME

Les milieux ouverts actuels sont encore principalement liés à l'agropastoralisme, ce sont des estives et prairies permanentes.

Cartographie de l'occupation agricole des sols, données 2017 - source Géoportail.



b. ENJEUX DES PAYSAGES OUVERTS



Vue plongeante sur la vallée de Bassiès.

OUVRIR L’HORIZON, RESPIREZ...

Dans un paysage de montagne à la morphologie plutôt enclavée, tel que le haut Vicdessos, les ouvertures au niveau du regard donnent la sensation de dégagement, de visibilité et permettent de se repérer dans l’espace. Sur certains lieux, elles peuvent permettre des perceptions lointaines et potentiellement des points de vue exceptionnels. Sur les versants elles permettent la connexion visuelle entre les villages, le sentiment de « faire partie » d’un ensemble plus grand. Sur les sommets, c’est aussi ces sensations de « sublime » (au sens « être dépassé ») que recherchent aussi les randonneurs prêts à monter aux sommets.

RYTHMES ET RESPIRATIONS EN ESPACES URBANISES

En vallée ou dans les espaces urbanisés, les espaces ouverts (prairies, jardins, places) créent un rythme dans l’espace, ils font office de « respiration » dans des espaces densément construits.

FAVORISER LA BIODIVERSITE DE MILIEUX OUVERTS

Au-delà des perceptions visuelles, les paysages ouverts accueillent des écosystèmes bien particuliers qui se développent uniquement dans

ces milieux. (cf. Patrimoine Biologique et biodiversité)

c. FRAGILITE DES PAYSAGES OUVERTS

La fragilité des paysages ouverts sont les dynamiques naturelles d’enforestement au niveau des versants et jusqu’à environ 2100-2300m d’altitude (limite de l’étage sub-alpin).

En fond de vallée les milieux ouverts sont fragilisés par l’urbanisation, l’étalement urbain, la banalisation des implantations urbaines.

d. L’AGROPASTORALISME, UN ATOUT MAJEUR DU PAYSAGE

UNE DEPRISE AGRICOLE CONSEQUENTE

Le territoire du Haut-Vicdessos a subi des modifications profondes de son système agropastoral au cours des 60 dernières années. Autrefois mené dans un cadre familial et d’économie vivrière, l’élevage est devenu une activité secondaire avec l’arrivée des emplois industriels. Beaucoup des petits troupeaux menés alors n’ont pas trouvé de reprenneur parmi les enfants, mais parallèlement des exploitations avec un cheptel plus conséquent se sont construites soit par reprise et augmentation du petit cheptel familial soit par création de ferme.



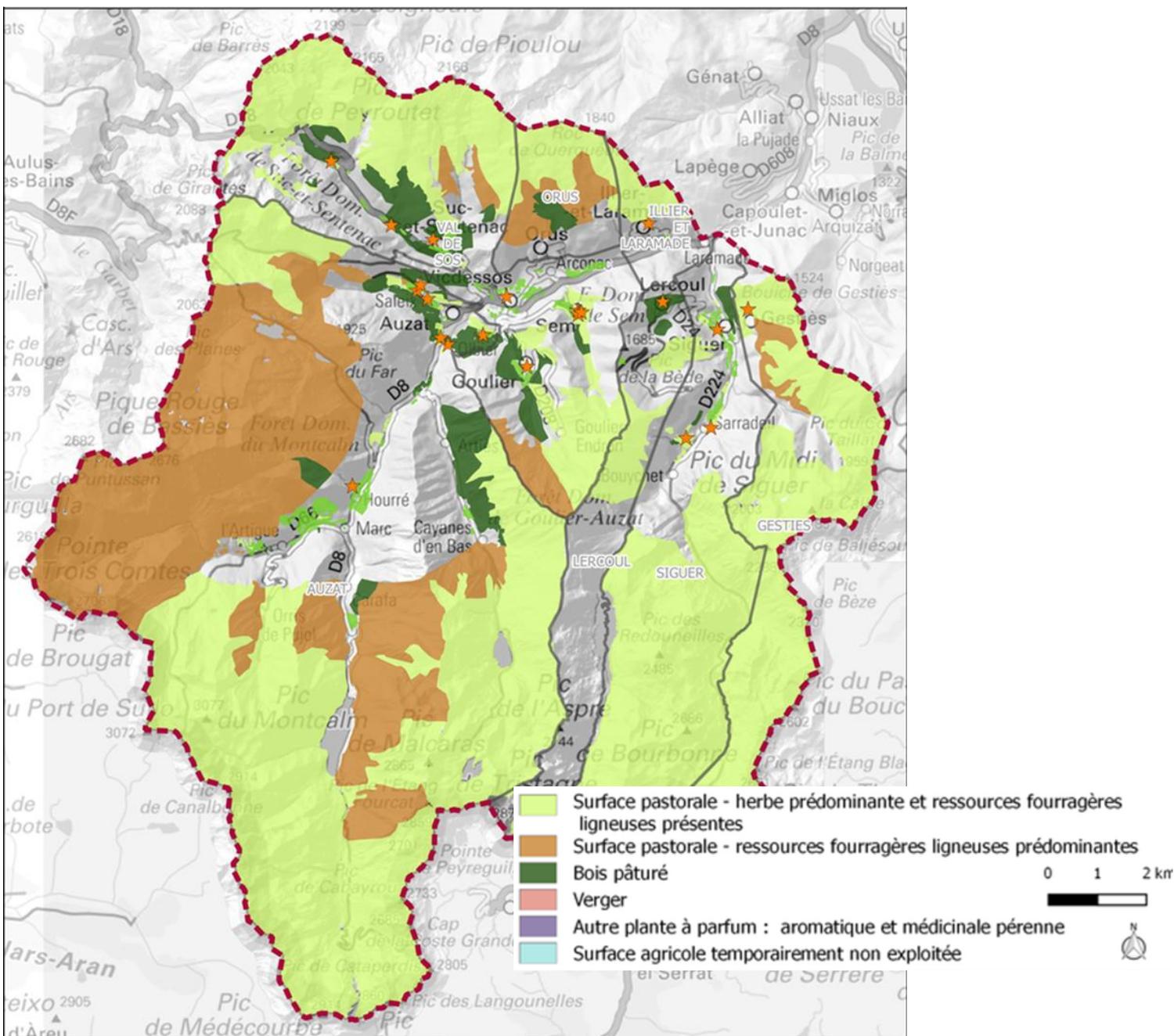
Vue depuis Lercoul sur les villages voisins

Petit à petit le territoire a assisté à l'abandon des cultures en terrasses, à la concentration de la fauche sur les terrains les plus mécanisables et à la réduction du chargement global du fait de la diminution du nombre de troupeaux et du cheptel total. La filière laitière et fromagère et la fabrication traditionnelle des "fromages d'Auzat" a également disparu vers la fin des années 1980, au profit d'une filière viande plus confortable. Ces phénomènes ont conduit à la fermeture rapide des milieux par une recolonisation spontanée des versants par les ligneux (frênes, bouleaux, et noisetiers principalement). Les exploitations se sont cantonnées aux fonds de vallée. Ainsi, les espaces de mi-versants, lieux des cultures et de parcours d'intersaison, ou "zones intermédiaires", sont ceux qui ont le plus subi cette déprise.

Concernant les estives, face à la diminution des troupeaux locaux pour les entretenir, après des premières réticences qui ont abouti à une dégradation de leur qualité, ces espaces d'altitude se sont ouverts à l'accueil d' « extérieurs ». On assiste depuis les années 1990 à leur organisation collective et à un retour du gardiennage permanent.

Dans le même temps, suite à la fermeture de l'usine de métallurgie de l'aluminium en 2003, source d'emploi principal de la vallée, le territoire s'est engagé de façon très volontariste dans une reconversion économique vers le tourisme de pleine nature.

UNE ADAPTATION DES PRATIQUES



forte présence de l'élevage, notamment la production d'ovins. Cet élevage est de type extensif avec une concentration faible des prairies permanentes, cantonnées aux fonds de vallée, et une large proportion de l'espace agricole occupé par des ressources fourragères plus ou moins accompagnées de ligneux voire de bois pâturés.

Peu d'éleveurs sont propriétaires de la majorité de leurs terrains. La SAU du territoire repose même fréquemment sur de l'accord verbal.

LES DIFFICULTES D'UNE FILIERE

Les charges en fourrages à assumer en montagne sont importantes du fait d'un hiver plus long qu'en plaine. L'autosuffisance fourragère est difficile à atteindre en montagne car peu de terrains de fauche sont mécanisables. Ce sont les dépenses principales avec les locations des terres, les frais d'essence. Enfin, s'équiper en matériel adapté à la montagne représente un lourd investissement.

Le territoire présente ainsi des contraintes liées au territoire rendant difficile le travail sur les exploitations agricoles : altitude, pente, accès et éloignement, difficulté de mécanisation, morcellement du foncier, mais aussi l'embroussaillage et la fermeture des milieux.

UNE REORGANISATION COLLECTIVE RECENTE

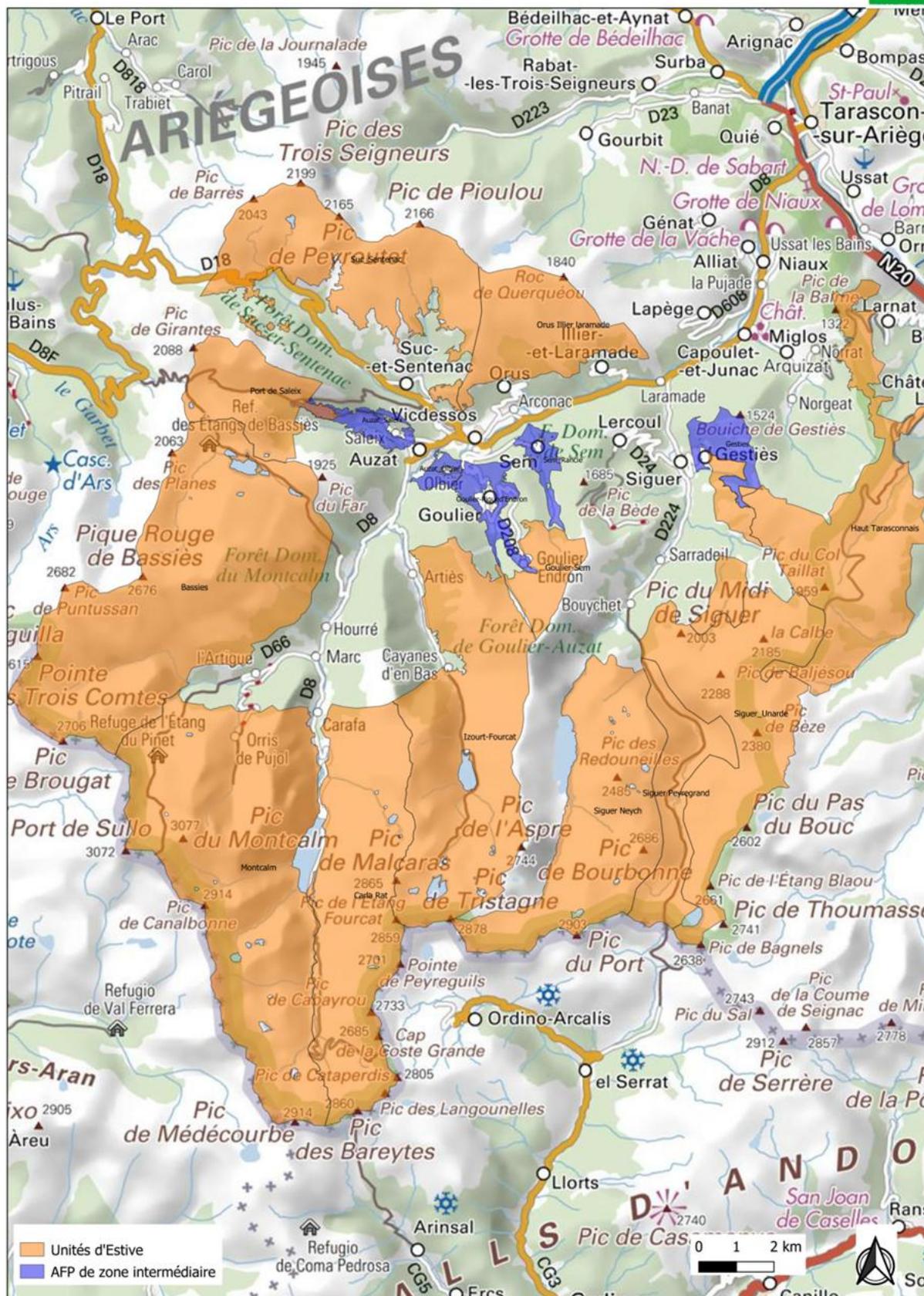
Plus de 75% des exploitations du canton estivent dans la vallée. L'organisation collective des estives s'est développée : en 2019, le Haut Vicdessos compte 5 Associations Foncières Pastorales de zone Intermédiaire qui regroupent 19 exploitants sur une surface totale de 766 hectares, et 11 unités d'estive organisées (10 GP et 1 AFP d'Estive) où un total d'environ 2 500 UGB de bétail menés par un ensemble de 103 éleveurs valorisent une surface de 200 km². 12 salariés (bergers ou vachers) y sont employés à temps plein pendant la saison.

NOUVELLES PRATIQUES POUR UN RENOUVEAU DE LA FILIERE ?

Les éleveurs sont assez présents dans l'offre touristique, même si, comme pour la vente directe, de façon assez peu visible car sans organisation globale.

Face à ces contraintes et pour maintenir les pratiques d'élevage en montagne, des formules nouvelles (diversification des cheptels, circuits courts, agrotourisme) seraient sans doute intéressantes à envisager.

Unités Pastorales Organisées du Haut Vicdessos :
Associations Foncières Pastorales et Groupements Pastoraux



e. LES OPERATIONS D'OUVERTURES PAYSAGERES

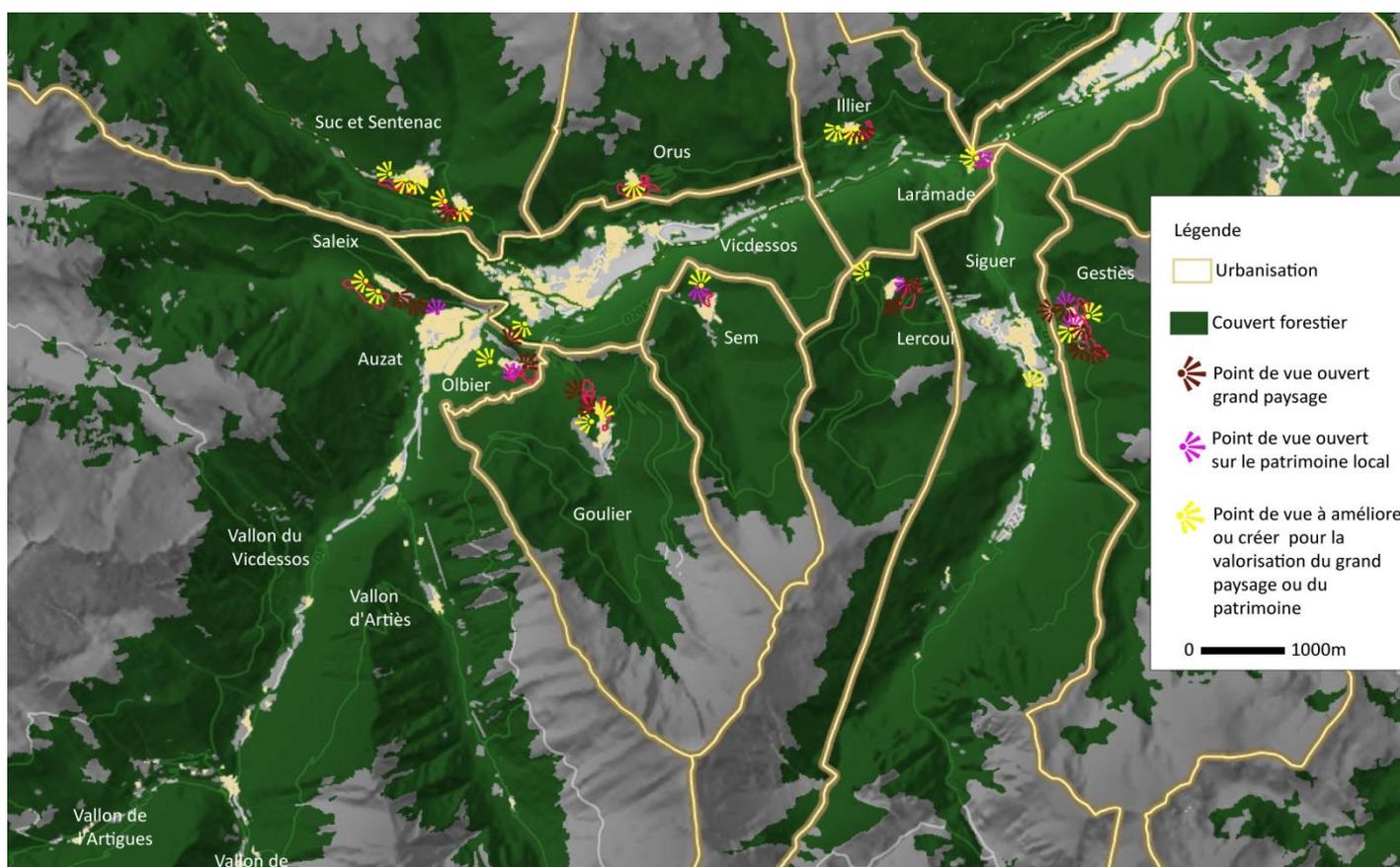
OUVERTURES PAYSAGERES, UN LEVIER POUR UNE NOUVELLE AGRICULTURE DE MONTAGNE ?



Page de garde du Journal des ouvertures paysagères – H. COPIN - PNR, 2018

A partir de 2012, la plupart des communes de la vallée et le PNR initient des opérations de réouvertures paysagères sur les versants. Ces opérations font suite au constat de la fermeture des versants et de perceptions négatives que cela peut induire auprès des habitants de la vallée. Ces opérations nécessitent la mise en place d'une gestion adaptée dans la durée, pour que ces espaces ne se referment pas aussitôt. L'objectif purement « esthétique » ne peut pas être la seule raison à ces actions. Ces opérations pourraient s'avérer être un levier pour redynamiser la vallée d'un point de vue agricole. (PETITGRAS – 2012)

Le bilan est actuellement mitigé avec la nécessité d'une implication importante des éleveurs. (Roulement entre les différents broutards, maintien d'une pression sur les ligneux). Mais d'un point de vue paysager, déjà la réouverture de points de vue valorisant pour les villages est observable. Ils permettent de valoriser des vues sur les massifs, sur les villages voisins, permettant de reconnecter visuellement les villages avec la vallée dans son ensemble. Par ailleurs certaines ouvertures permettent de valoriser le patrimoine local. (cf. ANNEXE : BILAN DES OUVERTURES PAYSAGERES - 2019)



Localisation des points de vue ouverts par les opérations « ouvertures paysagères »

DIAPORAMA DES OUVERTURES PAYSAGERES DU TERRITOIRE



Ouverture et création d'un belvédère avec une vue vers le massif depuis Gestès



Ouverture ayant permis une vue vers Lercoul depuis Gestès



Ouverture ayant permis de désenclaver le village de Lercoul



Ouverture à Lercoul ayant permis de dégager une vue large sur la vallée de Siguer



Ouverture partielle (opération progressive) à Sem, ouverture pouvant permettre des vues sur l'église, le village, la vallée, le long d'une promenade.



Ouverture à Goulier ayant permis des vues sur la vallée



Ouverture partielle à Illier, pouvant permettre des vues sur la vallée



Ouverture mettant en valeur le patrimoine des terrasses à Laramade (ouverture réalisée sans l'accompagnement du Parc)



Ouverture à Saleix (prairie des lamas), donnant un panorama sur Auzat et le massif (ouverture réalisée sans l'accompagnement du Parc)



Ouverture partielle à l'ouest de Saleix pouvant offrir un panorama sur le massif



Ouverture à Olbier agrandissant les abords du village et élargissant le panorama (vue est et ouest)



Opération d'ouverture dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine des terrasses pastorales à Auzat



Ouverture à Suc ayant permis de désenclaver le village et ouvrir sur la vallée

2. PAYSAGE BOISÉ

a. LA FORÊT, ELEMENT PREDOMINANT... EN APPARENCE...

37% DE FORÊT UNIQUEMENT SUR LE TERRITOIRE

La forêt constitue uniquement 37% du territoire Tarasconnais-Vicdessos, un peu moins sur le territoire du Haut Vicdessos, environ 10 000 Ha. Ce taux faible par rapport à d'autres territoires de l'Ariège, s'explique par la forte proportion de relief montagneux. La limite supérieure de viabilité des écosystèmes forestiers dans les Pyrénées est estimée à 2300 m d'altitude. Les très faibles températures et la longue persistance de la neige ne permettent pas l'installation d'arbres à partir de ces altitudes. Cependant, le pastoralisme et les pratiques liées (écobuage notamment) ont repoussé la limite sur ce territoire autour de 1600m. (PNR-CFT, 2012)

DES ESSENCES DIVERSIFIEES, ENRICHIES DE RESINEUX

La vallée est constituée de Hêtres, Chênes et surtout Frênes se développant dans les conditions fraîches aux abords des cours d'eau. Le Robinier est aussi présent en bas de versant et a reconquis les terres délaissées par l'agriculture. Le mélange est varié en fond de vallée, puis se simplifie en prenant de l'altitude, le Hêtre laisse sa place aux résineux. Le Sapin y est à l'état naturel. Les boisements ont été enrichis par RTM par des plantations de Pins, Sapins de Vancouver, de Mélèzes, d' épicéas lors des Fonds Forestiers Nationaux (à Gestières). Plus haut seuls les bouleaux et Aulnes subsistent. Sur le Tarasconnais-Vicdessos, la composition de la masse forestière est de 57% feuillus, 10% mélangée, 14% de résineux et 18 % de forêt arbustive en mutation (PNR-CFT, 2012).

LA BASSE MONTAGNE TERRITOIRE DE LA FORÊT.

La « basse montagne » de 600m à 1600 m est donc le domaine de l'arbre et des forêts. Les

frondaisons drapent les versants depuis l'auge du bassin et les alentours immédiats des villages jusque sur les pentes raides. Ces boisements sont si amples et si denses qu'on pourrait qualifier le Vicdessos de « pays forestier », ce qui paraît paradoxal, tant les paysages de cette vallée ont été par le passé extrêmement déboisés (DAVASSE, 2000- CARRE, 2012).

DES DYNAMIQUES FORESTIERES QUI REMONTENT EN ALTITUDE

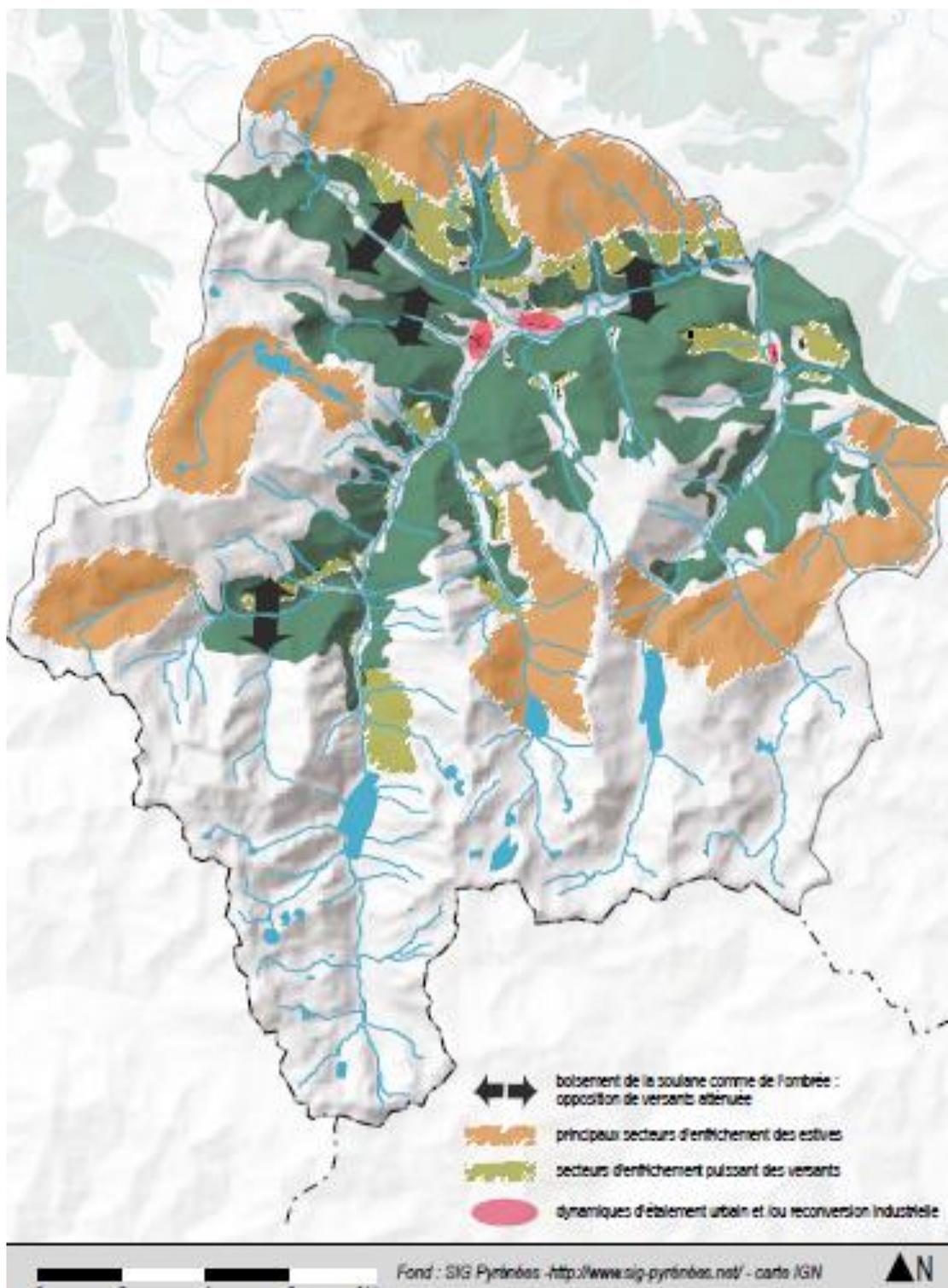
Parallèlement, la haute montagne, milieu encore très ouvert par les estives, connaît aussi en divers endroits, comme à Bassiès, une colonisation forestière qui vient peu à peu gommer la distinction entre haute montagne dénudée et basse montagne boisée. Ce sont les pins à crochets, qui forment l'avant-garde et qui transforment cette estive en une lande arborée. Il en va de même pour la vallée de l'Artigue de manière plus discrète, gagnant sur les éboulis rocheux et les landes à rhododendrons et genévriers. *Tout cela traduit un net ralentissement de l'activité pastorale auquel s'ajoute sans doute les effets du réchauffement climatique, ce qui interroge sur les conséquences à long terme pour l'activité pastorale. La propagation de ces landes arborées, en lieu et place des pelouses d'estives, n'est pas sans répercussion sur la ressource en herbe et renvoie à la question et la pérennisation de l'activité pastorale.* (CARRE, 2010)

DES DIFFERENCES OMBREES/SOULANES PEU MARQUEES

D'un point de vue dynamique du paysage on observe sur la vallée, une faible distinction entre les ombrées et les soulanes, pouvant s'expliquer par une orientation nord/sud non marquée. Les dynamiques vont sur les versants vers un reboisement et un enrichissement de plus en plus prononcé.

DES REBOISEMENTS ACTUELS MAJORITAIREMENT SPONTANÉS.

Sur la soulane de l'Artigue et dans les ravins de Sentenac, les boisements sont directement dus aux replantations de RTM à la fin du XIX^e siècle pour lutter contre les risques naturels de mouvements de terrains. Mais globalement, les reboisements actuels sont spontanés. Aujourd'hui des résineux qui ont atteint leur maturité, essaient en lisière au-delà du périmètre délimité initialement. (CARRE, 2010)



Cartographie des dynamiques du paysage - CARRE J., 2010.

b. UNE HISTOIRE DE LA FORET QUI N’Y PARAÎT PLUS.

UNE FORET QUASI TOTALEMENT EPUISÉE AU XIXE SIECLE, UNE FORET ACTUELLE COMPOSITE

Les forêts du Vicdessos ont connu en 700 ans des bouleversements radicaux sous l’effet de trois grands processus. Du moyen-âge au XVIIIe siècle, les sociétés montagnardes ont su répondre, par une gestion raisonnée de leurs ressources forestières, aux très importants besoins de la métallurgie au bois, dont l’impact aura toutefois été sensible sur les peuplements. La crise n’interviendra cependant qu’au XIXe siècle, au moment où le prélèvement par le charbonnage n’existe plus. La surexploitation poussée des forêts résulte alors d’un accroissement sans précédent de la consommation villageoise et d’une pression pastorale sur des peuplements fragilisés par des siècles d’exploitation. Les règles collectives s’effondrent et à une gestion durable succèdent en quelques décennies un épuisement de la ressource et un bouleversement complet des paysages. Avec l’arrêt quasi-total de l’exploitation au cours du XXe siècle, la recolonisation des versants de la vallée est spectaculaire, les reboisements spontanés ou artificiels y recréant un paysage majoritairement forestier.

Ce constat permet une nouvelle lecture des forêts pyrénéennes, et des montagnes en général : elles ne sont pas des patrimoines naturels équilibrés, peu ou pas touchés par les interventions humaines et n’évoluant que très peu. Dans la plupart des vallées, les forêts ont été, à plusieurs reprises, exploitées et transformées, parfois radicalement. Toute future politique de gestion de la montagne et des « patrimoines naturels » ne peut ignorer cet éclairage nouveau. (DAVASSE B., 2008)

UNE FERMETURE DES VERSANTS A 80% SUR ENVIRON 60 ANS

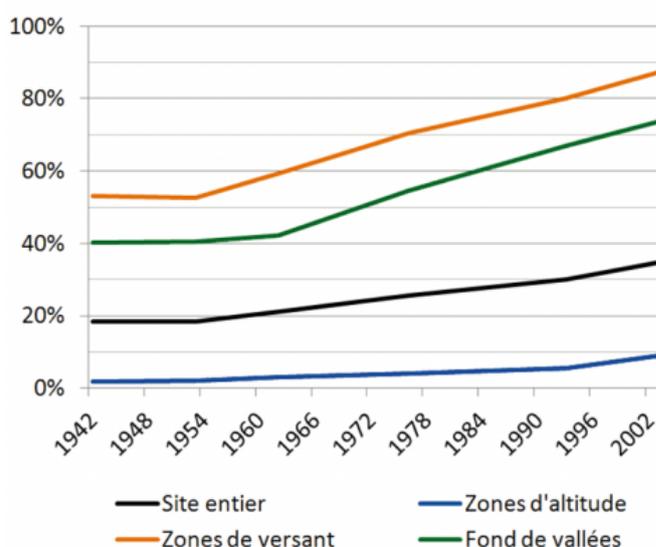
Les zones de versants ont été abandonnées par les activités agropastorales dès 1953. En 40 ans ces zones ont atteint un niveau de fermeture d’environ 80%. L’arrêt de l’agropastoralisme à

donc été progressif des années 1940 aux années 1970.

Les fonds de vallées ont été abandonnés dans les années 1950, un peu plus tard. Sans doute lié à des questions d’accessibilités ou de changements d’usages. Dans les années 1960, la recolonisation forestière dans le fond de vallée témoigne de l’arrêt des pratiques agricoles.

Dans les estives le reboisement n’apparaît clairement que dans les années 2000. Ceci peut s’expliquer par le maintien de l’agropastoralisme dans cette zone. La recolonisation faible, peut s’expliquer par le maintien jusque dans les années 1970 par des éleveurs ne résidant pas dans la vallée ou par le maintien de petits cheptels ralentissant la recolonisation. Le changement climatique peut expliquer l’apparition en altitude de strates arborées et arbustives plus rapidement qu’auparavant. Dans certaines zones de montagne une remontée de certaines espèces arborées (Lenoir et al, 2008) de l’ordre de 3m/an a pu être observée. Dernière hypothèse, les reboisements en altitude sont plus difficiles à détecter par cartographie en raison de leurs dimensions plus faible. (HOUET T., VACQUIE L., VIDAL F., GALOP D., 2012)

Taux de surfaces boisées

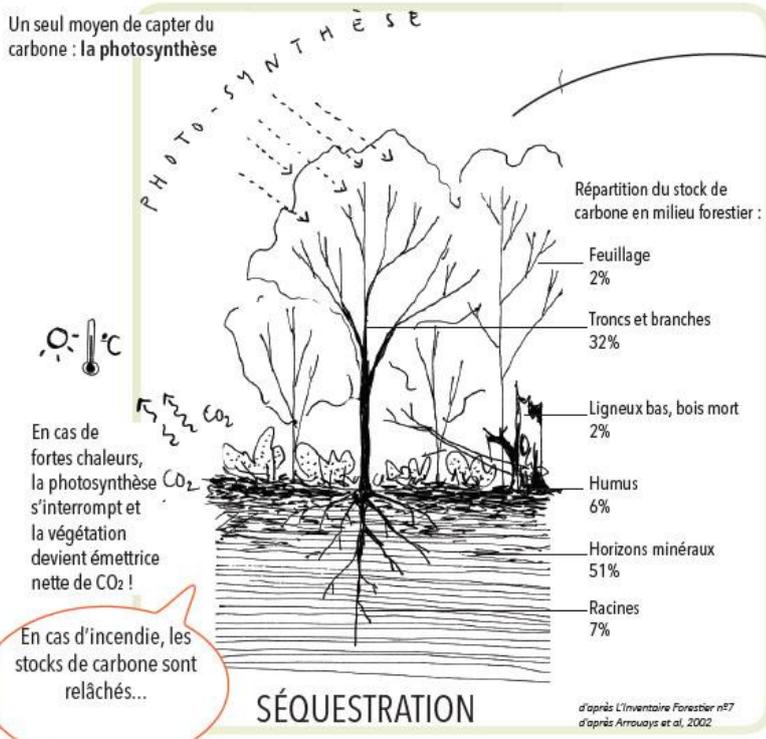


Évolution de la fermeture du paysage par les espaces boisés entre 1942 et 2003 sur le site entier et sur les zones d’altitude, de versant et de fond de vallées- HOUET T., VACQUIE L., VIDAL F., GALOP D., 2012

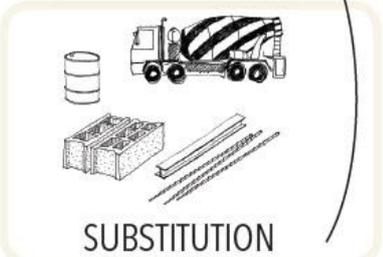
C. L'IMPORTANCE DE LA FORET DANS LE CLIMAT GENERAL ACTUEL

A l'heure du changement climatique global, les regards se tournent vers la forêt comme principal (voire unique) moyen efficace de capter le gaz carbonique par la photosynthèse. *La forêt représente, derrière les océans, le 2e plus grand puits de carbone. En France, chaque année 70 millions de tonnes de CO2 sont captées par la forêt. Au total, ce sont près de 8 gigatonnes de CO2 captées dans la forêt française (sol+biomasse). On estime que plus de 300 millions de tonnes de CO2 étaient stockées dans les produits bois en 2005. Et ce chiffre est en constante augmentation. La participation de la filière forêt-bois à la lutte contre le réchauffement climatique prend ainsi plusieurs formes : gestion durable de la ressource, récolte de bois et valorisation du matériau bois.* (Source internet-France Bois Forêt, 2019)

Rôle de la forêt : l'importance d'une bonne gestion des ressources



Les produits issus de la forêt conservent le carbone que le bois a capturé durant sa durée de vie > privilégier alors des usages à longue durée de vie !



Les produits issus de la forêt permettent d'éviter l'usage de produits à haute empreinte carbone. d'autant plus si ce sont des productions de bois locales !

Source : Projet FORECAST, PNR du Haut Languedoc

Extrait du livret Paysage et Carbone – réalisé dans le cadre du Plan de Paysage de la transition Energétique et Climatique – PNR, 2019



Coupes rases sol forestier mis à nu

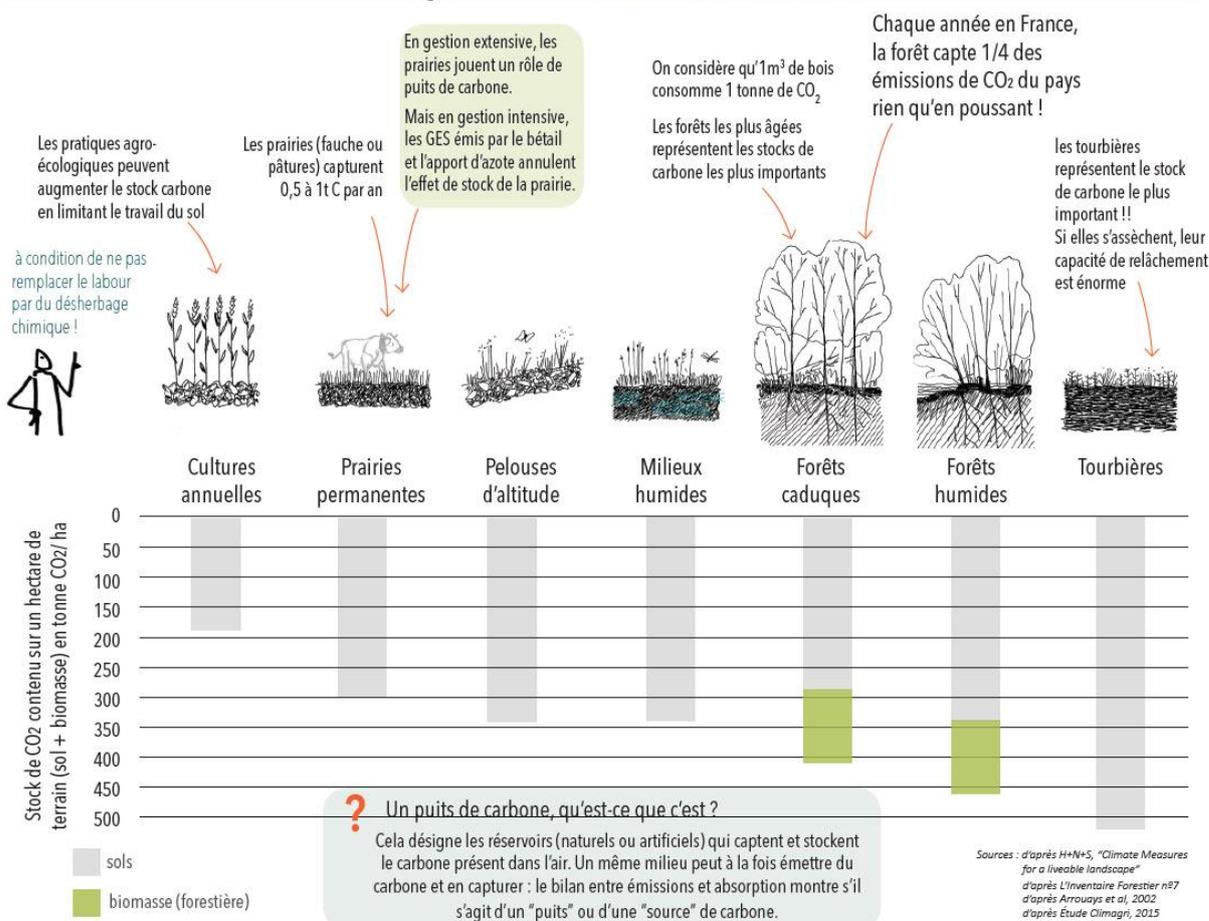


Sylviculture irrégulière : maintien du couvert

Certaines gestions sylvicoles vont favoriser le stockage du carbone : non-intervention sur les sols, protection des sols en évitant les coupes rases, conservation du bois mort...

La quantité de carbone stockée est variable selon le type de milieu, ainsi une forêt ou une tourbière ont une capacité 2 à 3 fois plus importante qu’une culture annuelle. Plus les milieux sont anciens, plus le stock de carbone est important. Mais d’un point de vue dynamique d’absorption, les jeunes forêts en croissance absorbent plus de CO₂ qu’une forêt à maturité.

Stockage carbone et utilisation des sols



AUTRES ROLES DE LA FORET

Extrait du Livret-outils - Paysage et Carbone du Plan Paysage de la Transition énergétique et climatique, PNR, 2019

D'autre part la forêt fournit de nombreux produits et services écosystémiques (bois, champignons, qualité de l'eau, préservation de la biodiversité...) et socioculturels (chasse, récréation...).

Elle améliore la qualité de l'air et de l'eau par une action de filtration des poussières et des pollutions microbiennes.

Elle prévient l'érosion des sols car elle régule le cycle des eaux de pluie. Lors d'épisodes de pluie, le couvert de l'arbre capte une partie des eaux de pluie tandis qu'une part s'évapore et que le reste

nourrit l'arbre et les nappes phréatiques qui vont alimenter les sources naturelles.

Les forêts ont un rôle majeur dans la régulation du climat à l'échelle mondiale par leur action sur le cycle de l'eau, particulièrement sur la répartition géographique et l'intensité des précipitations. Egalement sur les échanges d'eau avec le sol et de vapeur d'eau avec l'atmosphère. Le système racinaire permet une grande circulation de l'eau arrivant au sol. En France métropolitaine, on estime que un mètre cube de bois représente 150 mètres cubes d'eau consommée par le peuplement.

UN EQUILIBRE A PRESERVER

Les interactions entre les espèces et le milieu forestier sont indispensables à la préservation de la biodiversité. La forêt n'est pas seulement constituée d'arbres. Elle est, en effet, un habitat pour d'autres espèces végétales et animales. Ces espèces vivent en interdépendance. La forêt doit être gérée pour garantir le respect de cette dynamique. On retrouve notamment : mammifères, oiseaux, insectes et décomposeurs.

d. DES PEUPELEMENTS D'ARBRES FRAGILISES

Sur le territoire, certains peuplements de Douglas, Pin et Epicéas, implantés, sont touchés par du parasitisme (Scolytes, Psaenopsis pour les pins en milieu calcaire...). Les espèces importées telles que le Mélèze sont vouées à disparaître, car non totalement adaptées aux milieux et seront soumises à des stress de plus en plus importants, notamment par rapport aux épisodes de sécheresse liés au changement du climat.

Parallèlement l'augmentation des cervidés sur le territoire, révèle une augmentation de l'abrutissement des jeunes arbres, notamment d'espèces se régénérant doucement (Chêne, feuillus précieux, Sapin), influant sur le renouvellement de ces espèces. (PNR-CFT, 2012).

e. L'INCENDIE, UN RISQUE ACCRU SUR LE TERRITOIRE

Sur le territoire, la déprise agricole a mené à un territoire de versant et de fond de vallée soumis à la reprise spontanée de la végétation et à une non gestion de ces milieux, entraînant une augmentation de la potentialité de grand feu.

Ces zones sont à proximité des villages et les feux qui pourraient s'y développer peuvent menacer

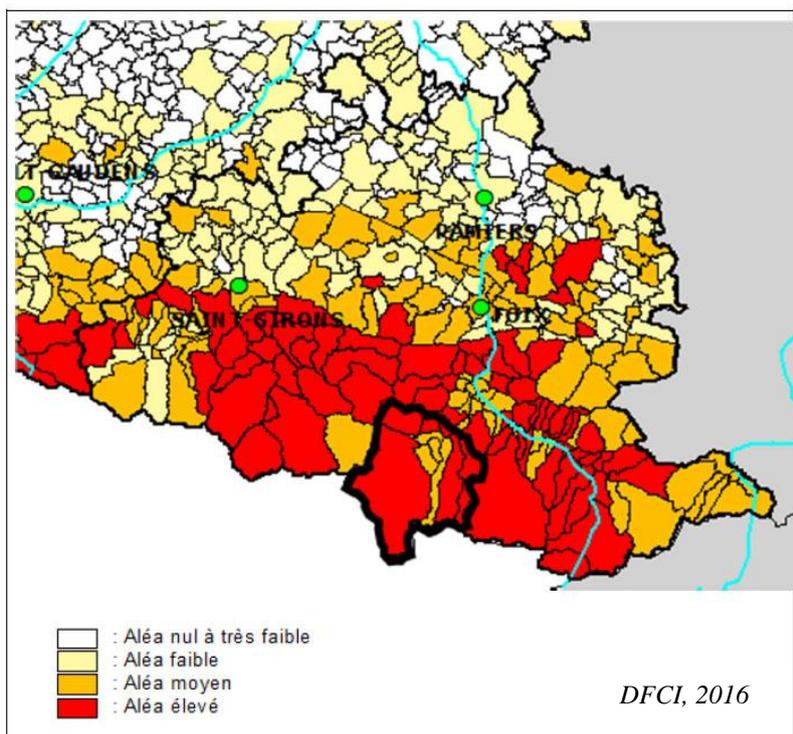


Figure : Aléa global à la commune (Source : Etude régionale de l'aléa, 2004)

les enjeux humains. Les villages sont concernés, mais également 132 sites de constructions isolés qui se répartissent essentiellement en chapelet le long des voies de communication (sud d'Auzat dans la vallée de Vicdessos, de l'Artigues et de l'Artiès, le long de la D18 à l'ouest de Suc, au sud de Siguer et dans la vallée de Siguer), des habitats isolés à l'écart des voies de communication « orris » parfois encore habités de manière saisonnière, constituent encore un enjeu de protection de lutte contre le feu.

Deux campings à Auzat et Vicdessos, et le village vacances de Marc sont également des lieux de vigilance.

Les résidences secondaires peuvent poser problème en terme d'absence des propriétaires

une plus grande partie de l’année et la population néo-rurale connaissant moins les sensibilités liées au feu. (DFCI, 2016) Sur le territoire Haut Vicdessos, des plans communaux de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) sont prévus. Ils préfigurent les actions diverses de prévention (information au public, réglementation, emploi du feu...), les équipements traditionnels de terrain à mettre en œuvre (point d’eau, pistes...) la gestion des espaces, notamment en déprise.

UNE OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT AUTOUR DES HABITATIONS

Le risque incendie est cependant réglementé (*arrêté préfectoral du 28 mars 2018*), obligeant les propriétaires à débroussailler les parcelles situées à moins de 200m de bois et forêt. **La réglementation oblige le débroussaillage aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature sur une profondeur de 50m (le maire peut porter cette obligation à 100m).**

La plupart des causes de départ de feux sur la vallée sont liées à des « écobuages » non encadrés. Ils sont le plus fréquents dans les mois de février, mars, avril.

L’incinération des végétaux sur pied (écobuage) est interdite en juillet août, elle est soumise à déclaration et autorisation de la DDT. Sur la vallée ce type de demande est faible comparé au canton de Tarascon. (DFCI, 2016)

Dans le cadre du programme des ouvertures paysagères initiées par le PNR, les secteurs des villages soumis aux périmètres de débroussaillage ont été prioritaires.

f. LA FORET COMME RESSOURCE, QUEL AVENIR SUR LE TERRITOIRE ?

LES FORETS PUBLIQUES, UN ROLE PRINCIPALEMENT DE PROTECTION

Sur le territoire, peu d’agriculteurs sont propriétaires forestiers (1.5%) mais près de la moitié des surfaces forestières relève du domaine domanial ou communal. Ces forêts domaniales ne sont cependant pas entièrement couvertes de bois. Les pelouses et landes y sont fréquentes. L’intérêt économique réside dans le pâturage des estives, la chasse ou leur rôle de protection. (DFCI, 2016)

Tableau : Forêts publiques (Source : ONF)

Type	Forêt	S (ha)
Forêts communales	Forêt communale de Gestières	84,02
	Forêt communale de Lercoul	16,42
	Forêt communale de Sem	13,98
	Total	114,42
Forêts domaniales	Forêt domaniale de Goulier-Auzat	2251,44
	Forêt domaniale de Lercoul	349,85
	Forêt domaniale de Sem	681,26
	Forêt domaniale de Suc-Et-Sentenac	2 902,75
	Forêt domaniale de Val-De-Siguer	385,67
	Forêt domaniale du Montcalm	13 767,50
	Total	20 338,48
Total général		20 452,90

DFCI, 2016

LES FORETS PRIVEES, CONTRAINTES ET PISTES D’EVOLUTIONS

Le morcellement foncier sur les parcelles privées est important. Les Groupements forestiers et Associations Syndicales Libres (ASL), peuvent être des aides à la gestion pour les propriétaires dans ces cas. Le montage d’un Plan Simple de Gestion (PSG) est par exemple un des outils possible à mettre en place (PNR-CFT, 2012).

Les forêts publiques sont soumises à des documents de gestion, alors que les forêts privées sur le territoire sont le plus souvent non gérées. De fait, le volume de bois mobilisé sur ces

existent des paysages entre-deux qui apportent à la fois une diversité paysagère et une richesse écologique.

a. LE PAYSAGE RARE ET PRECIEUX DES HAIES BOCAGERES



Paysage bocager dans la vallée de Siguer

Sur les fonds de vallée, au milieu des prairies existantes, des groupements d’arbres ou arbres ponctuels sont encore présents. Ils dessinent un paysage bocager, créant un rythme au paysage. Les arbres encore en place remplissent plusieurs fonctions : ombrage, fourrage pour les animaux, brise vent. Ils multiplient les lisières, lieux de compromis où la biodiversité est deux fois plus riche qu’un milieu homogène. Ces haies bocagères de haut-jets accompagnent parfois les murets pastoraux en pierre sèche et matérialisent les limites de parcelles. Ils étaient autrefois présents dans les espaces pâturés des versants et des fonds de vallée.

b. LES VERGERS, UN PATRIMOINE A REVALORISER ?

De nombreux vergers auraient été présents dans la vallée au XIX° siècle, notamment sur les versants.



Vergers au dessus des abris troglodytes à Siguer

Aujourd’hui, on ne compte que quelques vergers de production à Saleix. Quelques vergers privés sont aussi présents autour des villages. Ils font partie du patrimoine agricole d’une époque vivrière riche. Ils sont aussi une alternative pour une diversification du paysage à l’avenir.

Cartographie des occupations agricoles sur Saleix – source Géoportail.



C. LE PATRIMOINE ARBORE ELEMENT STRUCTURANT DES MILIEUX URBANISES



Mail de Platane à Siguer

En milieu urbanisé, notamment sur Auzat et Siguer, des alignements structurants ont été créés au XIX^e siècle, à l’image de nombreux villages de France. Les platanes auraient été plantés à l’époque pour créer de l’ombrage aux troupes napoléoniennes. Ils sont aujourd’hui des éléments structurants, hiérarchisant les voies principales. Sur le territoire ils sont souvent composés d’un double alignement, faisant office de mail comme à Vicdessos, ou à Siguer où on les retrouve devant l’église, au bord de la rivière et partiellement en entrée de village.



Alignements de Platanes à Auzat

A Auzat, ces alignements encadrent la rivière et font le lien entre l’ancien bourg et les cités Est. Les alignements d’arbres ont été aussi plantés pour structurer les cités ouvrières.

Le platane est un arbre très résistant aux conditions difficiles. Il est cependant sensible au chancre du platane qui le décime dans de nombreuses régions de France. La taille sévère, les travaux de voirie, les mauvaises conditions de sols sont autant de paramètres qui peuvent les fragiliser.



Photographie aérienne d’Auzat - Trame arborée et articulation des quartiers ouvrier en 1975 - Géoportail

X - DONNEES SOCIOECONOMIQUES

1. PERIMETRE SOCIO-ECONOMIQUE



UNE ENTITE SOCIO-ECONOMIQUE EN MUTATION

La vallée du Vicdessos représente non seulement une entité géographique bien individualisée, mais aussi un ensemble socio-économique spécifique avec une identité marquée qui entraîne aujourd’hui un processus de forte mutation. (CTRE –2006)

Le périmètre socio-économique est aujourd’hui remis en question, notamment depuis la fermeture de l’usine Péchiney à Auzat et Tarascon, économie industrielle qui était fortement présente et qui créait un bassin de vie économique depuis Tarascon et sur l’ensemble de la vallée. Aujourd’hui basé sur une économie principalement touristique mais qui cherche encore à s’affirmer, voir à se diversifier, le périmètre socio-économique de la vallée n’est plus si évident.

Périmètre socio-économique - Contrat Territorial de Revitalisation Economique 2006 + mise à jour O.C

2. DEMOGRAPHIE DE LA VALLEE

UNE DEMOGRAPHIE DECCROISSANTE DEPUIS 1846, AUJOURD’HUI QUI SE STABILISE

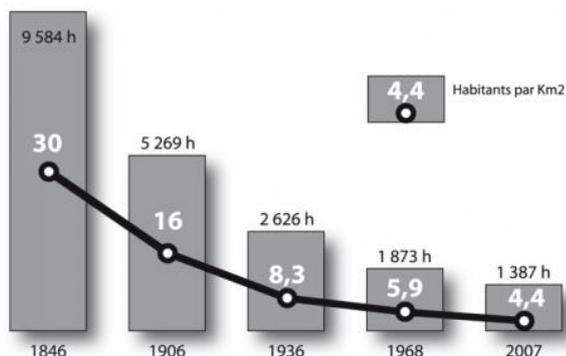


Fig.– L’évolution de la population et de la densité dans le canton de Vicdessos (1846-2007)

On remarque que la population diminue très rapidement à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Au tout début du XX^e siècle, moment où débute la phase d’industrialisation contemporaine, la population a déjà été réduite de moitié. On remarque également que la densité de 4,4 hbts/km² en 2007 se situe bien en-dessous du seuil de 20 hbts/km² mis en place par la DATAR pour définir les espaces de « faible densité ».

Les communes d’Auzat et Vicdessos regroupent 83% de la population de la vallée du Haut-Vicdessos. Les autres communes sont assez faiblement peuplées. (DAVASSE B., BRIFFAUD S., CARRE J., HENRY D., RODRIGUEZ J-F, 2012)

La population de la vallée n’a cessé de décroître depuis 1846, depuis la déprise agricole, puis le retrait de Péchiney dans la vallée. Elle est depuis 2006 globalement stabilisée, on observe même une légère augmentation de la population sur 10 ans sur Gestières, Orus, Siguer et Vicdessos.

La vallée compte 1422 Habitants en 2015.

Tableau : Évolution du nombre d’habitants par commune (d’après l’INSEE)

Commune	Population 2006	Population 2015*	Evolution relative	Evolution absolue
Auzat	593	565	-5%	-28
Gestières	9	17	89%	8
Goulier	49	38	-23%	-11
Illier-et-Laramade	21	20	-4%	-1
Lercoul	34	24	-29%	-10
Orus	19	30	56%	11
Sem	34	25	-26%	-9
Siguer	88	104	18%	16
Suc-et-Sentenac	65	48	-26%	-17
Vicdessos	437	551	26%	114
Total	1 348	1 422	5%	74

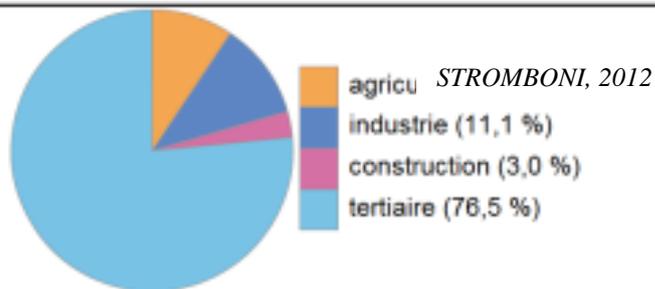
*Population en vigueur au 1^{er} janvier 2015

DES EMPLOIS Tournés VERS LE TOURISME

316 des actifs résidents dans la vallée de Vicdessos travaillent sur place, soit 68% de la population active totale. Le reste des emplois issus de la vallée sont majoritairement occupés par des personnes résidant sur l'axe Tarascon-sur-Ariège, Foix, Pamiers. Peu d'actifs résident à l'est du canton de Vicdessos, dans les cantons d'Ax-les-Thermes et des Cabannes. Environ 150 habitants travaillent à l'extérieur du canton dans lequel ils résident. 30% travaillent à Foix, 25% à Tarascon-sur-Ariège, 16% à Pamiers et quelques-uns sont issus du Pays du Couserans, le canton de Massat. (STROMBONI, 2012)

Les personnes résidant dans la vallée, ont en majorité un profil mixte, avec une activité d'été et une autre activité en saison d'hiver, ou une activité agricole et touristique. Les emplois uniques à l'année sont les emplois administratifs.

Figure 6 : Répartition des emplois par secteur d'activité (2009) / INSEE

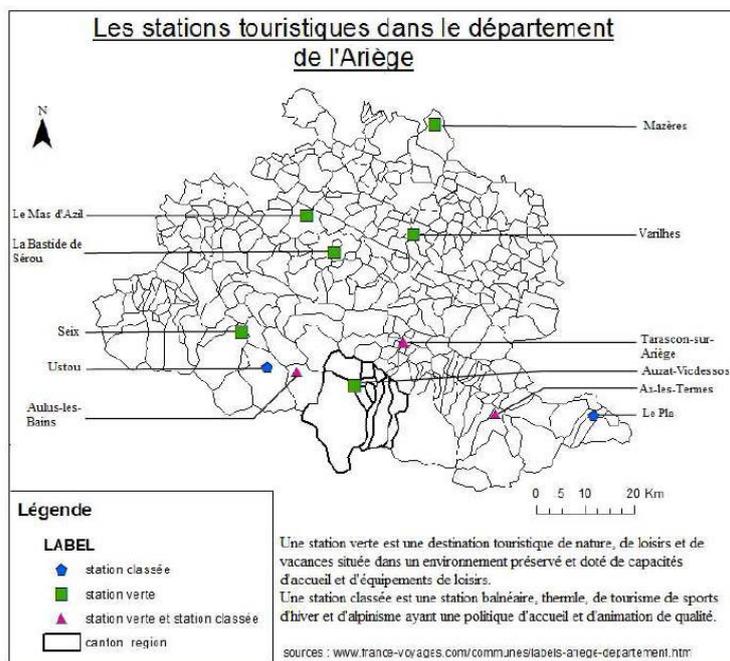


source : Insee, RP exploitation complémentaire

Aujourd'hui le tourisme n'offre pas l'équivalence des emplois directs générés par l'industrie il y a quelques années (environ 125 emplois pour 400 pour l'industrie). Cependant cumulés aux emplois créés indirectement (commerces, services, restauration), le système touristique génère d'avantages d'emplois. Il faut cependant relativiser les résultats qui concernent des emplois saisonniers.

3. LE TOURISME

a. LE DEMARRAGE D'UNE ECONOMIE BASEE SUR LE TOURISME



les stations touristiques présentes en Ariège

En 2003, la fermeture de l'usine Pechiney à Auzat provoque l'arrêt de la principale source d'emplois de la vallée du Haut-Vicdessos. Depuis les années 1990 et plus encore depuis le début du 21^e siècle, certains acteurs du territoire se sont donnés pour objectif de trouver une alternative au système industriel qui dominait dans la vallée et stimulait l'activité locale. C'est aujourd'hui un système territorial fondé sur les activités touristiques qui émerge, prenant appui sur la ressource paysagère. (STROMBONI, 2012)

En 2004, est signé le contrat Territorial de Revitalisation Economique (CTRE), la valorisation touristique est un des 4 axes stratégiques engagés.

Déjà en 1994, les élus locaux avaient amorcé une dynamique touristique en créant l'Office de Tourisme du Vicdessos, du Montcalm accueil hébergement et du Montcalm accueil Aventure. Ces trois espaces d'information ont pour principal objectif de créer des espaces d'information, d'accueil aux touristes et d'hébergement, englobant les informations et les activités offertes par les communes de la Communauté de Communes. (STROMBONI, 2012)

Dans les années 1970, le stade de ski de Goulier neige est créé et géré au début par des bénévoles. Aujourd’hui et depuis les années 1990, la station est gérée en DSP (délégation service public) – et l’entretien et les améliorations sont effectuées par la communauté de Communes avec l’aide financière du département et de la Région. [...] Les gîtes ruraux, les locations meublées et les refuges de montagne se multiplient. Au même moment, le refuge de Fourcat existait déjà. [...] « Ce refuge marque le début de la politique locale du tourisme et de l’accueil, qui a entraîné la création de certaines structures. »

Dans le Contrat Territoriale de Revitalisation Economique de 2004, la création de la plaine des sports fut une étape importante dans la mise en route du système touristique. En 2007, la première Via Ferrata des Pyrénées voit le jour, puis c’est au tour du parcours acrobbranche en 2008.

b. UNE IDENTITE TOURISTIQUE DANS UN CONTEXTE GLOBAL

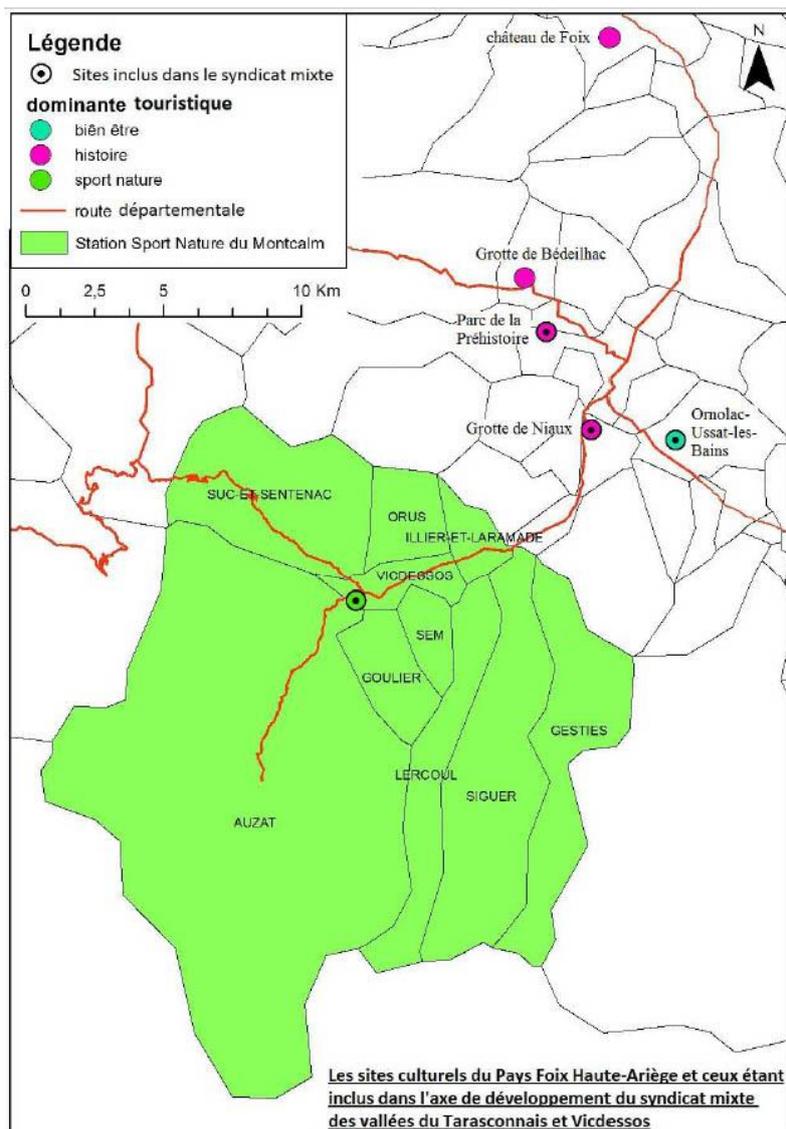
Dans un contexte territorial global, le territoire est défini vers une orientation sport et nature. La station Sport Nature du Montcalm vient compléter les autres offres du syndicat mixte Tarascon Vicdessos que sont le *Parc de la préhistoire et de la grotte de Niaux*, et le *développement d’une station bien-être à Ussat-les-Bains*.

Depuis 2018 et avec l’intégration de la vallée dans la communauté de communes de la Haute Ariège, les offices de tourisme ont fusionné pour devenir l’Office de tourisme des Pyrénées Ariégeoises, de fait la valorisation touristique de la vallée se fait à l’échelle de la Haute Ariège, le pôle touristique Sport Nature du Montcalm, vient compléter les offres proposées par Ax-les Thermes, Ax 3 domaines, Luzenac, Les Cabannes, Tarascon-Ussat et le Pla-Donzan.

Situé à 30min de Foix, le secteur se voit aussi être une destination touristique complémentaire des propositions culturelles et historiques proposées à Foix-Tarascon-Niaux.

Il n’y a pour le moment pas de valorisation affirmée pour le secteur depuis le Couserans, pourtant, le port de Lers est un lieu aussi connu d’un côté que de l’autre car le départ de plusieurs randonnées (GR10, GR de pays, départ de parapente...) et à proximité de l’étang de Lers. Il est cependant une limite en hiver entre les deux territoires car systématiquement fermé à la circulation. Il n’y a pas non plus de valorisation affirmée depuis les pays transfrontaliers. Des projets transfrontaliers sont cependant en cours notamment avec la création du Parc pyrénéen des 3 Nations.

Auzat a été en 2019 labellisée « Terre de Jeux Paris 2024 ». Cette labellisation liée aux Jeux Olympiques pourrait permettre une redynamisation du secteur touristique avec la projection de nouveaux équipements et hébergements.



C. LES CONFLITS D'USAGE FACE AU TOURISME

La protection de l'environnement est un enjeu croissant depuis les années 1990 sur le territoire, cependant il fait apparaître certains conflits d'usages. Il en existait déjà par rapport à l'activité hydro-électrique, qui s'est vu réglementée pour ne pas endommager certaines continuités écologiques. Par rapport aux enjeux touristiques, la question peut se poser vis-à-vis par exemple de l'activité canyoning qui par sa fréquentation et ses installations permanentes peut créer des perturbations sur le milieu.

Cependant la protection de l'environnement peut se voir comme un réel atout pour le tourisme, puisque la perspective touristique serait de s'axer sur un sport nature. Le territoire doit pouvoir faire la part des choses afin de maintenir une qualité « de nature » sur le territoire.

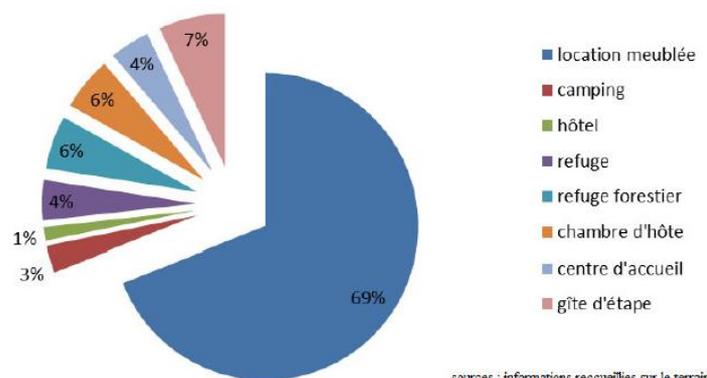
Autre exemple de conflit la difficulté de proposer des règles communes aux différents usagers, comme par exemple les conflits d'intérêts entre randonneurs et chasseurs (battues les week-ends et jours fériés). (STROMBONI, 2012)

L'ONF, EXEMPLE DE CONCILIATION D'ACTIVITES

L'ONF a su combiner son activité de gestionnaire et gardien des forêts avec une activité touristique. Ainsi sur le territoire il propose des randonnées sur 6 jours, alliant parcours en forêt et haute montagne, avec un accompagnement, hébergement en refuge et cabane forestière, restauration et portage de bagage.



les différents types d'hébergements marchands dans le canton du Vicdessos



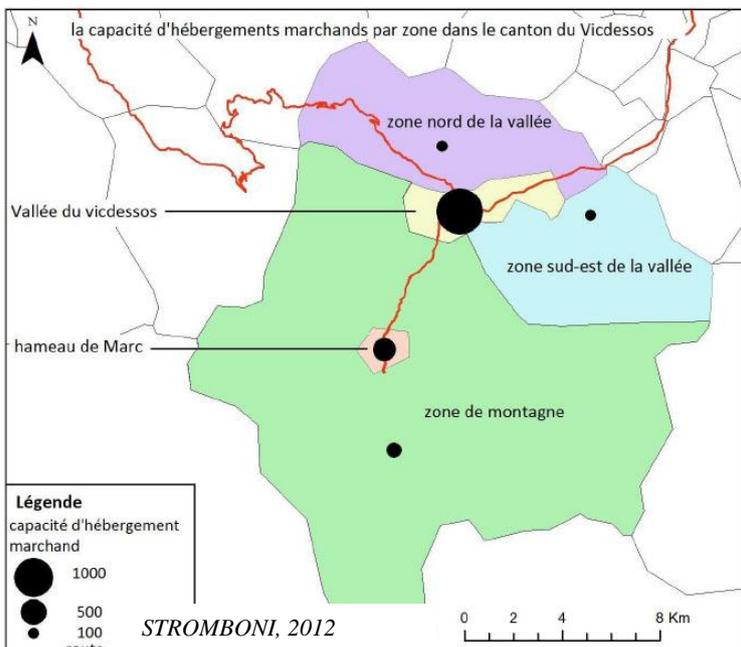
la typologie des hébergements marchands

STROMBONI, 2012

d. CAPACITE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

En 2012, le fond de vallée Auzat-Vicdessos concentre le plus grand nombre d'hébergements : 1385 lits marchands (67,9%). Le second site est Marc avec 261 lits marchands (12,8%). Depuis les années 1960, l'association Marc et Montmija accueille les touristes et depuis les années 1990, propose l'activité canyoning. Le reste des hébergements sont diffus, ils sont répartis dans les parties sud ouest avec les refuges, petits centres d'hébergement, hameau de Mounicou. La partie Nord propose uniquement des locations meublées. Suc et Sentenac dispose d'un centre d'accueil de 104 lits marchands. Le sud-est représente 111 lits marchands avec le gîte d'étape du relais d'Endron et des hébergements liés au stade de neige de Goulier. Entre Siguer et Gesties

Une inégale répartition des hébergements marchands en Vicdessos



on observe un déficit d'hébergements marchands : un local à Siguer et le refuge de Gnioure sont par contre en accès libre gratuit pour les randonneurs.

L'hébergement marchand n'est actuellement pas rentable. La vallée du Vicdessos propose un hôtel localisé sur Vicdessos. Dans la vallée on observe un hébergement dit de « confort » incluant restauration, l'auberge du Montcalm sur Auzat. Ce type d'hébergement permet d'accueillir des clientèles telles que les équipes sportives.

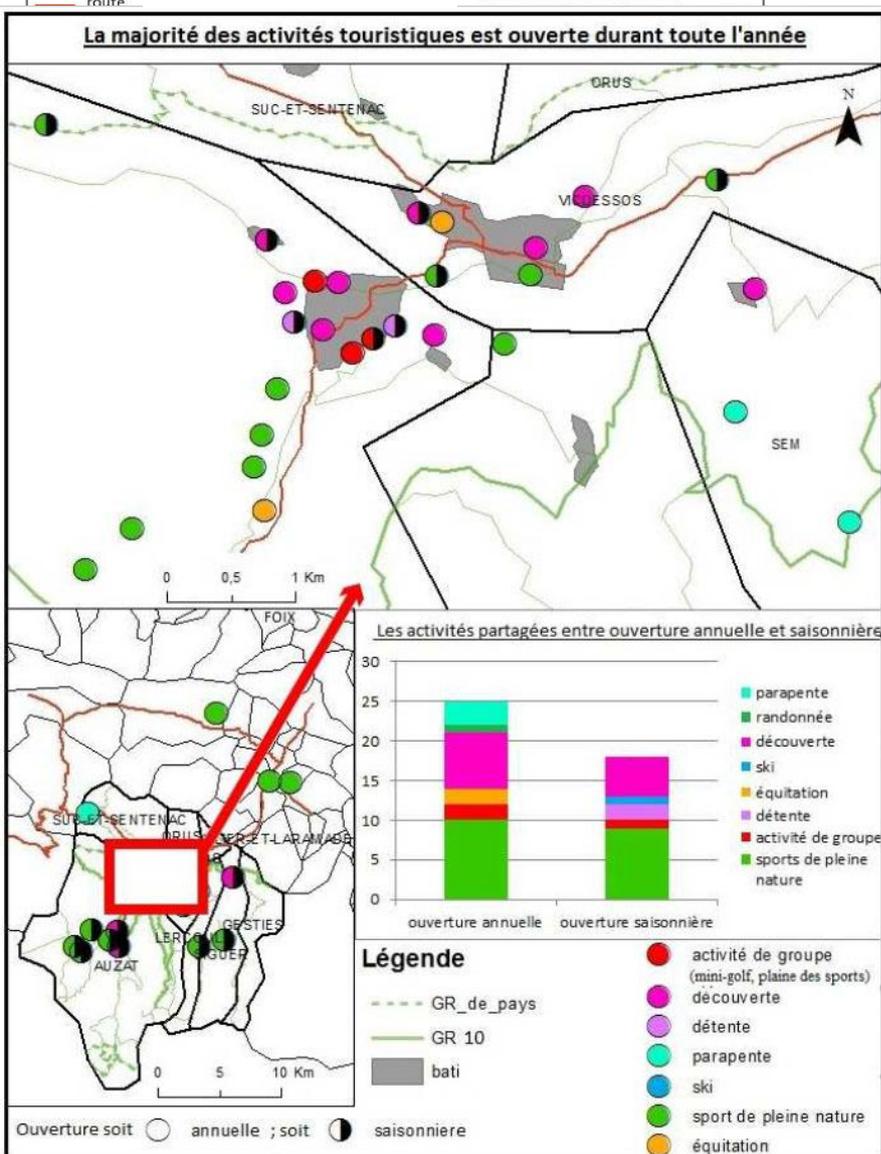
Parallèlement, sur l'ensemble de la vallée, plusieurs projets d'hébergements touristiques ont tenté de voir le jour mais n'ont pas abouti pour des raisons diverses, (pollution des sols de l'ancien site Pechiney, soutien financier insuffisant, conflit d'intérêt environnemental, sécurité...). (STROMBONI, 2012)

e. DIVERSITE DES OFFRES TOURISTIQUES

Au sud, les activités proposées sont principalement saisonnier : Activités de canyoning, stade de ski de Goulier Neige et découvertes – l'écomusée le Rucher de Montcalm et ballade de location d'ânes- au hameau de Marc. Sur Auzat, Vicdessos, Sem, les activités sont à l'année : équitation, escalade, randonnée, Via Ferrata, activités culturelles, activité parapente, spéléologie, escalade, acrobbranche, mini-golf, ferme des lamas à Saleix. 40% des activités sont ouvertes en saison d'été, liées de fait à la ressource paysagère et au climat.

STROMBONI, 2012

La majorité des activités touristiques est ouverte durant toute l'année



f. ACCUEIL DU PUBLIC SUR LA VALLEE



Aire de pique-nique/Belvédère à Gesties

DES AIRES DE RANDONNEE ET DE DETENTE DEVELOPPEES DANS LES VALLEES

Dans une dynamique d'accueil du public liée au tourisme, divers aménagements ont été réalisés. L'accueil des randonneurs a nécessité l'aménagement de plusieurs parkings spécifiques pour pouvoir gérer l'accueil d'un public de passage mais nombreux. Plusieurs parkings sont également des aires de détente avec quelques tables ou permettant de trouver les informations aux randonneurs.

Quelques tables et bancs bien situés en surplomb d'un point de vue, permettent la valorisation du grand paysage et l'attrait pour les promeneurs.

UNE SIGNALÉTIQUE COHERENTE ET COLLECTIVE

Une charte graphique pour la signalétique est mise en place par la communauté de communes et l'office de tourisme. Permettant de signifier la cohésion du territoire en matière touristique et ainsi donnant du poids à l'entité de la vallée.

D'autres signalétiques sont en place notamment les panneaux d'informations des villages, qui ne sont pas harmonisés à l'échelle de la vallée. Les signalétiques de randonnées répondent elles à la charte de la Fédération de Randonnée Pédestre.

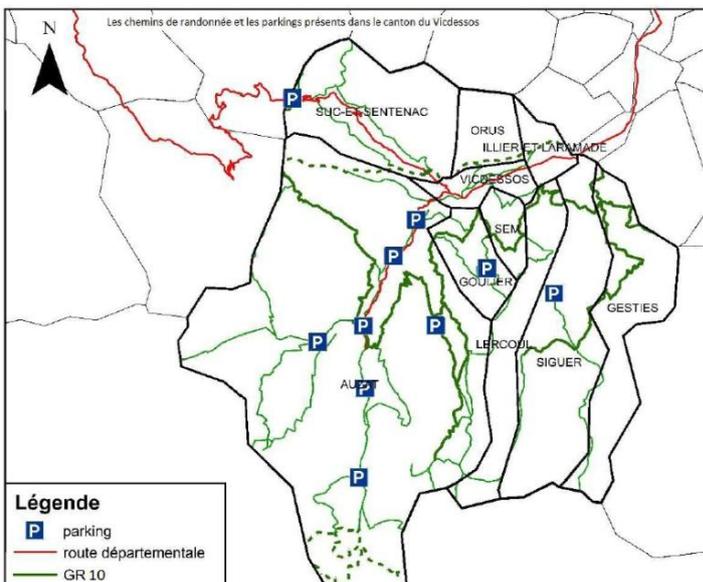


Banc et signalétique à Lercoul – Signalétique à Illier

g. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

« C'est en réalité à l'échelle du territoire, celle du Pays, du PNR ou de la Communauté de Communes que se concrétise l'exploitation économique plus ou moins efficace de la ressource paysagère ». Le patrimoine naturel, contrairement au patrimoine culturel et historique est accessible gratuitement. De ce fait les rentrées financières sont indirectes, par le biais des services, commerces, activités, des événements organisés... (STOMBONI, 2012)

Les activités de détente-découverte (piscine, pêche, musée, sentier découvert) et sports de pleine nature sont les deux types d'activités qui génèrent le plus d'emplois touristiques : 68 emplois directs. Ils sont en majorité générés par les collectivités locales ou en Délégation de Service Public (DSP). Ceci s'explique par les investissements nécessaires d'installation, les financements publics ont été jusqu'à lors indispensables. (STOMBONI, 2012)



Cartographie des parkings pour la randonnée- STROMBONI, 2012

4. L'INDUSTRIE

a. UN PAYSAGE MODELE PAR LES INSTALLATIONS HYDROELECTRIQUES

DES INSTALLATIONS LIEES A L'ORIGINE A L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM

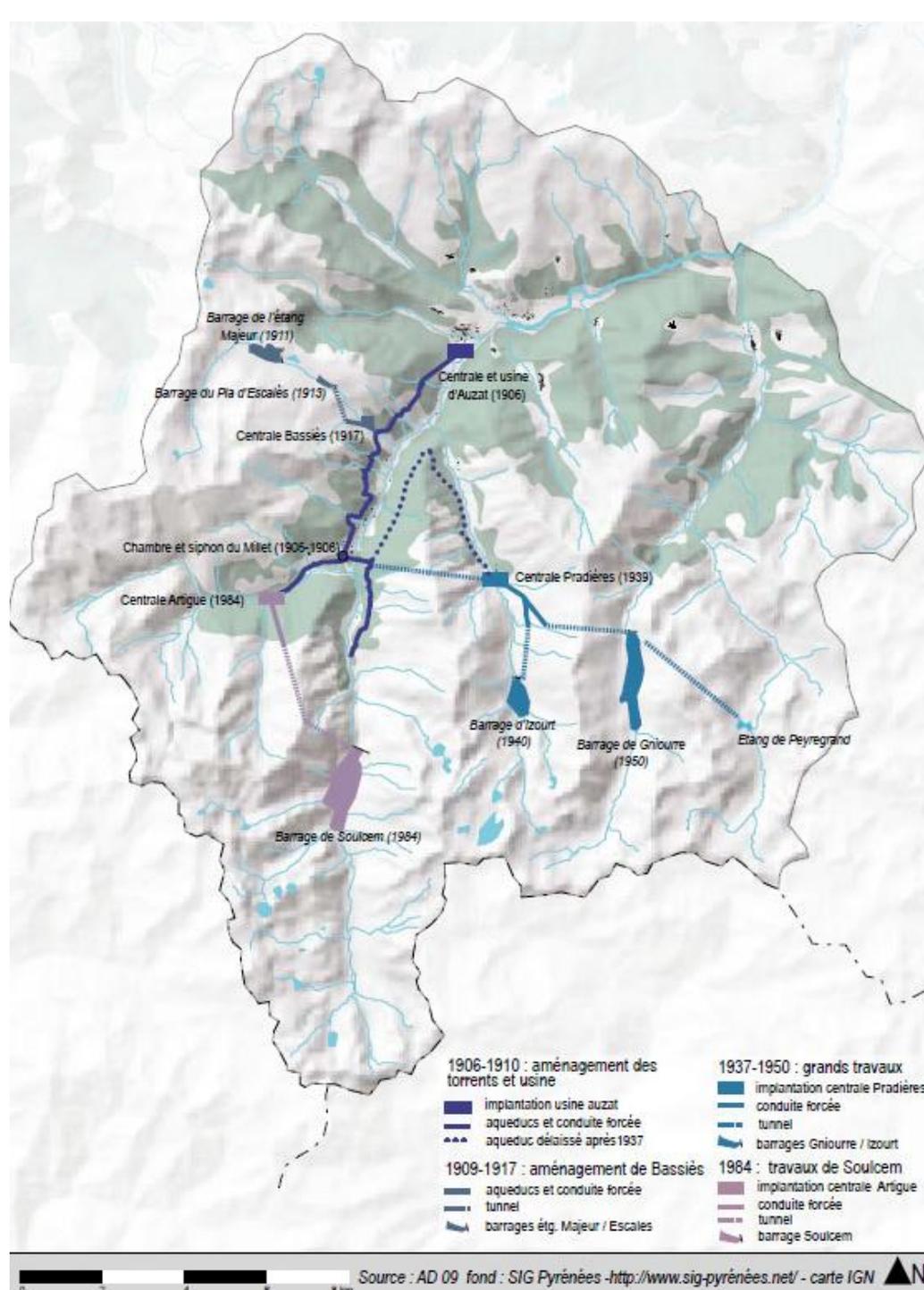
L'usine d'aluminium de Pechiney à Auzat ferme en 2003. S'achève brutalement en Vicdessos un siècle d'histoire industrielle, qui a modelé la société et les paysages.

L'implantation de l'usine Pechiney dans la vallée du Vicdessos s'explique tout d'abord par la présence d'un potentiel énergétique important en matière d'hydroélectricité, à un moment où l'on ne savait pas transporter l'énergie électrique sur de longues distances. De la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle, un nombre important de grosses usines fortement consommatrices d'énergie électrique s'installèrent dans les territoires de haute montagne afin de devenir des « industries auto-productrices en courant électrique ». [...] En 1917, les étangs de Fourcat, de Bassiès et Gnioure furent alors aménagés afin d'augmenter la puissance de l'eau. La puissance maximum obtenue était 18000KWh. Suivie de la construction des barrages d'Izourt (1939) et de Soulcem (1982). L' « âge d'or » des industries auto-productrices de courant électrique se terminant toutefois durant la période 1920-1940 lorsque le territoire français se couvrit peu à peu d'un territoire interconnecté (Alpes, Massif central,

Pyrénées, grands fleuves). L'usine d'Auzat choisit alors de se concentrer sur quelques usines uniquement. (STROMBONI, 2012)

UNE ACTIVITE TRANSFORMATRICE DES PAYSAGES

La construction des barrages à partir de 1906, jusque dans les années 1980, a progressivement transformé le paysage de la vallée. L'aménagement des barrages et de l'ensemble des réseaux, conduites forcées, tunnels qui alimentent les centrales électriques a nécessité



des travaux très lourds, parfois extrêmement difficiles par rapport aux conditions climatiques et aux moyens nécessaires liés au terrain. L'épisode de la catastrophe d'Izourt en mars 1939, où 28 personnes laissent la vie dans les baraquements de chantier ensevelis par une avalanche, reste présent dans les mémoires de la vallée. Mais ces travaux étaient au centre des préoccupations à la veille de la guerre où la production d'aluminium était une priorité pour le ministère de la guerre. *Ces travaux ont véritablement changé la physionomie de la haute montagne. Les eaux accumulées dans les barrages ont noyé des vallées entières.* En 1939, les éleveurs s'opposent cependant à un projet de barrage à Soulcem, qui les aurait privés de bonnes estives. (CARRE, 2010) Ce projet est suspendu jusqu'en 1984 où il est alors réalisé.

INTEGRATION OU COHABITATION ?

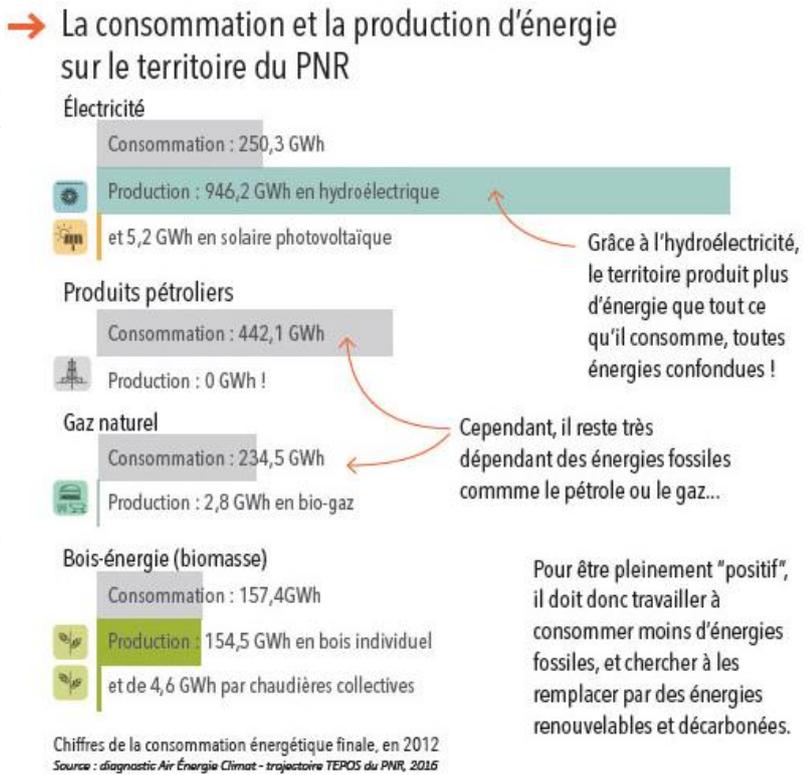
Trois barrages, trois centrales hydroélectriques, deux entrées de galerie et six seuils (ralentisseurs) sont présents en Haut Vicdessos. Elles sont reliées par des conduites forcées et sont parties intégrantes du paysage. Les bâtiments EDF ponctuent la vallée (ex. centrale d'Artiès). La reconnaissance de cette industrie comme patrimoine est en cours. La réalisation d'une « exposition » plein air nommé le « chemin de l'eau » (partenariat EDF-ONF) entre Artiès et l'étang d'Izourt permet de sensibiliser le public à cette industrie. La maison des patrimoines accueille également une exposition sur l'eau-énergie.

Cette industrie côtoie les activités sportives et culturelles (canyoning, randonnée) qui ont nécessité réglementation et communication au public par le biais de signalétique.

Dès lors, très marquée dans le paysage, cette industrie peut passer comme un point noir paysager dans un paysage naturel qu'il faudrait tenter d'améliorer ou comme faisant partie intégrante de ce paysage, riche en histoire.

L'ENERGIE DE L'AVENIR... ?

Même après le départ des usines d'aluminium, l'hydroélectricité reste une ressource en énergie précieuse, encore plus à l'heure de la Transition énergétique où elle devient incontournable.



Paysage et Energie - Livret-Outils pour le Plan Paysage de la Transition Énergétique et Climatique – PNR, 2019

b. L'ERE PECHINEY, QU'EN RESTE-T-IL ?

UNE RECONVERSION AMORCEE EN 2004

Depuis les années 1990, les possibilités de fermeture de l'usine Pechiney étaient déjà connues. A partir de 2003, ce sont 240 employés qui furent licenciés et des industries annexes qui se voient en danger. Un contrat territorial de revitalisation (CTRE) a alors amorcé la reconversion de la vallée en janvier 2004.

Suite à la dépollution de l'ancien site Pechiney, il fallut réfléchir à une nouvelle utilisation de cet espace, avec la double volonté d'une part de réhabiliter le site, et d'autre part de mobiliser cet espace au profit d'une transition économique du

Vicdessos. La solution d'une zone de développement résidentiel n'a pas pu aboutir à cause d'une trop grande accumulation de pollution dans les sols et de coûts trop élevés de travaux d'isolation en conséquence. C'est le choix d'une plaine des sports qui est alors retenu. Un complexe sportif de 7 hectares a ainsi remplacé l'aluminerie. Il compte divers équipements sportifs : une salle d'escalade, un stade muni d'un revêtement synthétique. Un hôtel d'entreprises a pris place aujourd'hui dans l'un des anciens bâtiments – le seul qui est resté en place – accueillant une douzaine d'entreprises artisanales. (STROMBONI, 2012)

CONSERVER LA MEMOIRE D'UNE EPOQUE

Certains anciens employés sont aujourd'hui encore nostalgiques de cette époque où l'usine même bruyante et polluante, fournissait aux habitants du travail, le logement et des avantages sociaux. Les « anciens de Pechiney » s'efforcent de garder vivant le souvenir de cette époque. Le « chemin de l'aluminium » et l'exposition de la Maison des Patrimoines témoignent de cette histoire. (CALVET, -)

DES SAVOIRS FAIRE A ADAPTER A DE NOUVELLES ACTIVITES ?

« 250 anciens salariés (sur les sites d'Auzat et de Sabart) ont été suivis dans leur réorientation professionnelle. 103 ont été reclassés dans une autre branche du groupe ALCAN, et 65 ont été reclassés dans une autre entreprise. Peu d'entre eux sont restés vivre à l'année dans la vallée ou sur ce territoire. Pour éviter, à terme, une « hémorragie » plus importante des actifs, il est nécessaire de valoriser les savoirs faire locaux, et d'appuyer la création de micro entreprises sur le territoire. A ce titre, le Contrat Territorial de Revitalisation Economique a défini un certain nombre d'axes d'intervention (plate-forme d'initiatives locales, dispositif de conversion, télé-travail, etc.) » (CTRE – 2006)

POLLUTION DES SOLS, LES RESTES

Un siècle d'industrie ont laissé des traces. Aluminium, Chrome, PCB-PCT, Hydrocarbures, Fluor sont encore présents dans certains sols de l'ancienne usine (source BASOL-DREAL) à Auzat, occasionnant une pollution de certaines nappes phréatiques. La plupart des polluants ont été enterrés et isolés à la destruction de l'usine sur le site de Massada.

C. LA SOCIETE DES EAUX DE MONTCALM

UNE PETITE ACTIVITE A GRANDE ECHELLE

L'eau de Montcalm est une eau reconnue pour sa qualité. Elle est représentée sur l'ensemble du territoire national.

Localisée dans la vallée d'Artières, sur la commune d'Auzat à 1200m d'altitude, la société des eaux de Montcalm relève de l'industrie alimentaire (embouteillage) et génère seulement 20 emplois. La majorité des employés de l'industrie n'est pas issue de la vallée et entre quotidiennement sur le territoire pour y travailler.

LA PROMOTION D'UN PAYSAGE DE QUALITE

L'image marketing de la société est représentée par le massif du Montcalm. Le paysage de la vallée fait à cet égard ressource, elle est promue comme une image de « nature, loin de l'homme ». La qualité de l'eau fait ici écho à la qualité du paysage.



SOURCE

Offerte par la nature, loin de l'homme

Quelque part au-dessus de la vallée d'Auzat, à 1100 mètres d'altitude, existe un lieu exceptionnel et protégé au cœur du Parc Régional Naturel des Pyrénées Ariégeoises. Dans cette nature vierge de toute pollution humaine, coule Montcalm, eau minérale naturelle, source de pureté.

L'eau minérale naturelle de Montcalm bénéficie d'une protection naturelle ; filtrée au travers des roches qui se sont mises en place il y a plusieurs milliers d'années, elle est telle que la nature nous l'a donnée et conserve des qualités exceptionnelles et sa pureté originelle.

L'eau minérale naturelle provient de gisements d'eau souterrains bénéficiant d'une protection géologique naturelle. Les abords de la source sont exempts de toute présence humaine et de toute pollution.

La société d'exploitation des Eaux de Montcalm, respectueuse des hommes et de l'environnement, est

XI - ENTITES PAYSAGERES

Trois entités générales caractérisent la vallée : Le paysage des estives/les cimes – le paysage de versant – le paysage des fonds de vallées. Ces typologies peuvent être définies selon les critères d'altitudes combinés aux particularités d'occupation des sols, les limites de ces entités peuvent légèrement varier selon les occupations du sol. (HOUET T., VACQUIE L., VIDAL F., GALOP D., 2012)

Les paysages de la vallée peuvent être également divisés en 7 sous-entités, correspondant à des caractéristiques liées aux reliefs et aux formes d'urbanisations qui s'y sont développés.

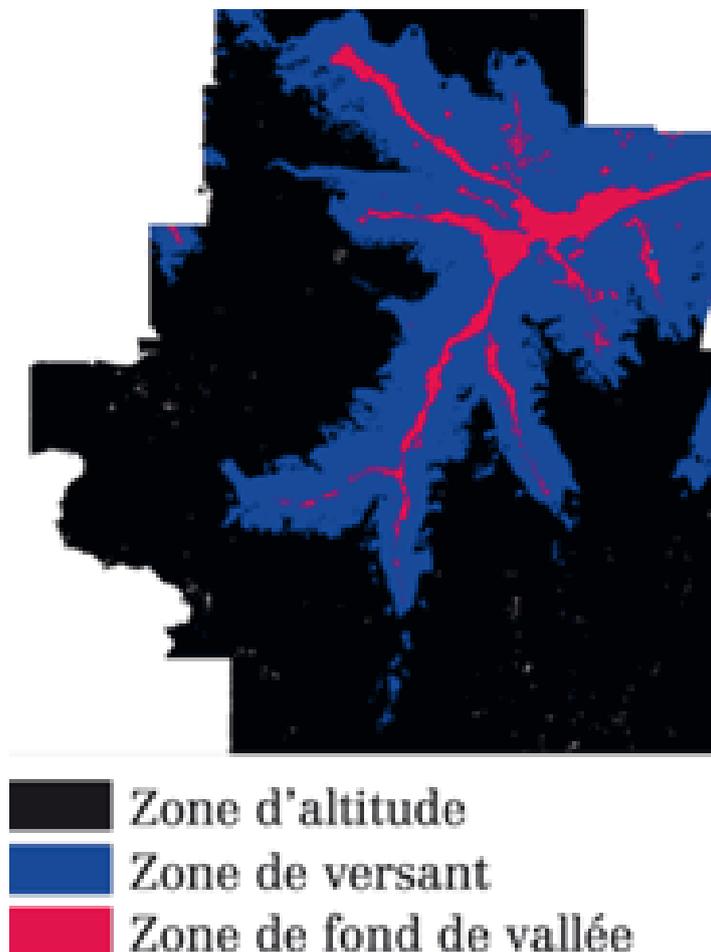
1. LES TROIS ETAGES

CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES DES TROIS ETAGES.

Ces trois étages peuvent être distingués par le fond de vallée ouvert et plutôt urbanisé, la vaste zone de versant à dominance forestière et la zone supérieure correspondant à l'étage pastoral des estives. Ces trois étages sont hérités de l'ancien système agro-sylvo-pastoral effectif à l'échelle du territoire du Vicdessos en entier. (CARRE, 2010)

COMPLEMENTARITE DES ETAGES

L'étagement est aujourd'hui extrêmement simplifié. Le « versant forestier » a pris une importance considérable, annihilant l'ancien étagement fondé sur les usages agro-pastoraux spécifiques. On assiste à une homogénéisation paysagère de tout un pan de montagne, les paysages ayant été comme dissous par la dynamique effrénée de fermeture forestière. Cela entraîne la perte de caractère transversal du versant montagnard et la disparition de la complémentarité entre étages et leurs anciennes relations. Or il s'agit là d'un caractère fondamental, celui qui fait la spécificité et l'originalité des paysages de montagne, qui est en train de disparaître. (CARRE, 2010)



CARACTERISTIQUES PAYSAGERES DES TROIS ETAGES.

LES CIMES



Paysages de haute montagne remarquables, où les cîmes et leur massifs rocheux caractéristiques agissent comme points de repère.



Les grands lacs de retenue hydroélectriques ont soutenu longtemps l'activité industrielle de la vallée. Le changement climatique les fera-t-il évoluer ?



Les estives sont emblématiques du territoire, mais sont fragilisées par la déprise agricole et une forte dynamique d'enfrichement...

LES VERSANTS



Silhouette remarquable des villages tout de pierre et d'ardoise suspendus aux versants, mais fragilisée par la fermeture des planelles sous la vigueur de la forêt.



La forte présence de résidences secondaires génère une vie saisonnière marquée dans les villages, mais contribue aussi à la rénovation du patrimoine bâti.



Un réseaux de parcours permettent la découverte à pied du territoire : ici le chemin du canal carré, héritage des infrastructures hydrauliques.

LES FONDS DE VALLÉES



Les prairies de fond de vallée sont confrontées à la pression de la végétation



Un patrimoine bâti en lien avec le parcours de l'eau

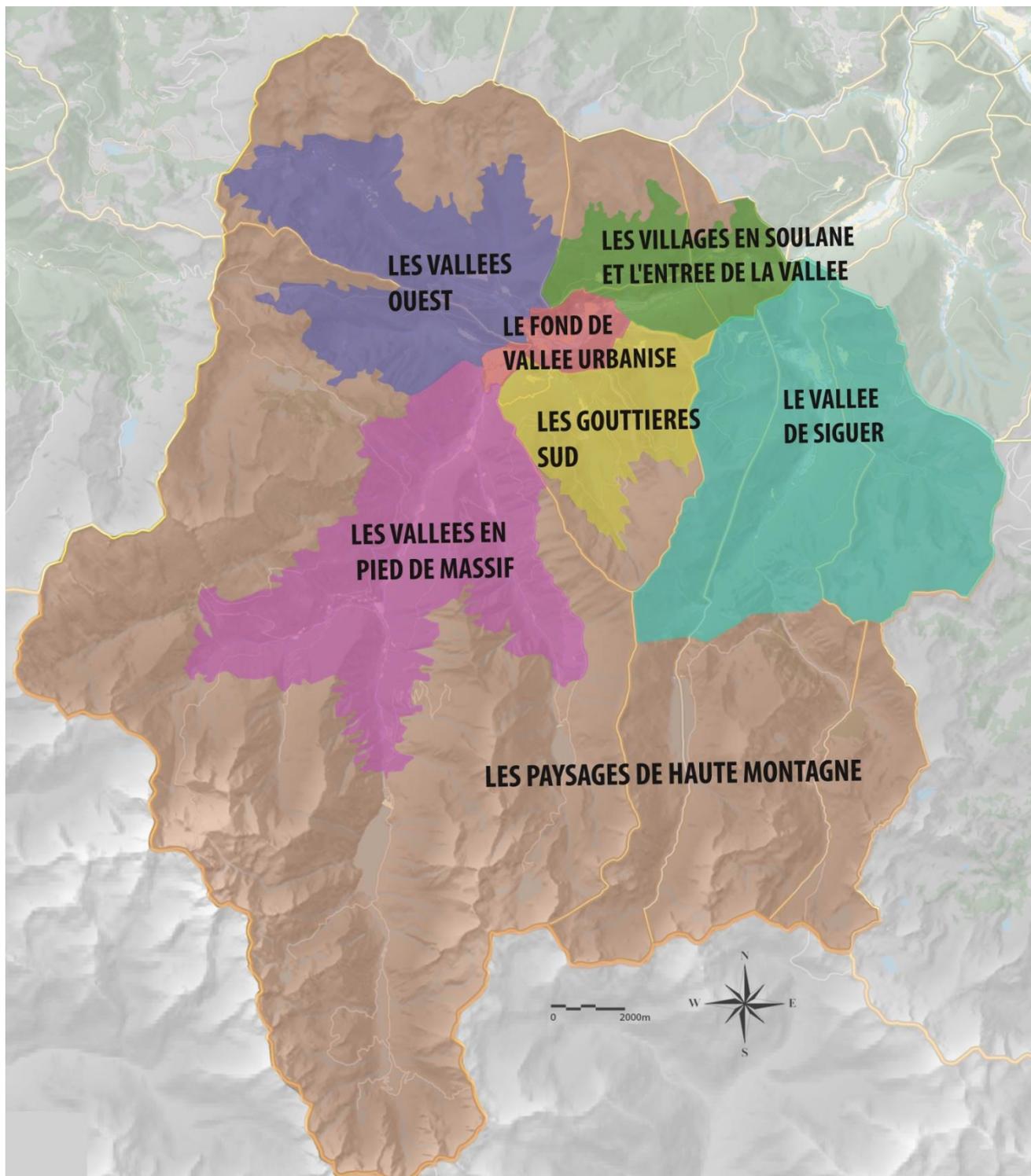


Les fonds de vallées facilement accessibles subissent la pression urbaine et le développement d'une urbanisation diffuse et consommatrice d'espace

Extrait du poster atelier 1 du Plan Paysage Transition Energétique et Climatique – Agence EMF/CRBE - PNR

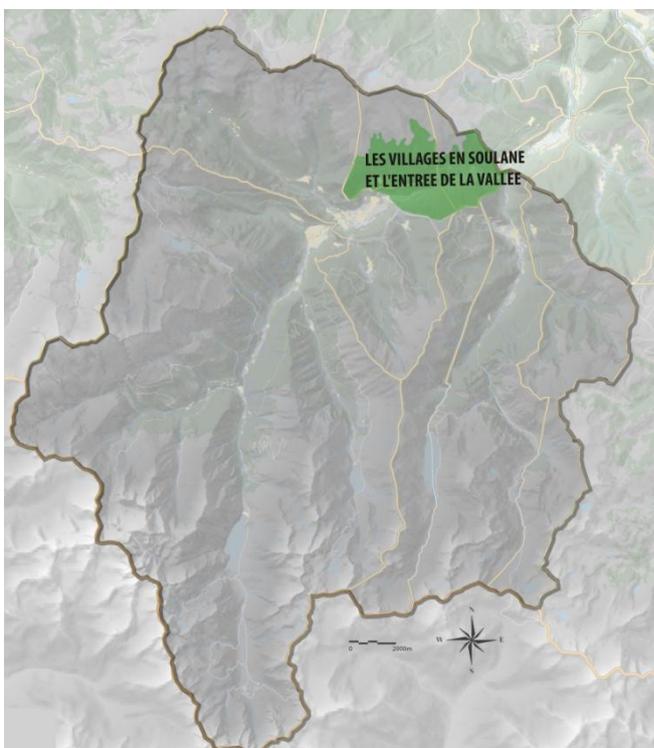
2. SOUS ENTITES

La définition des sous-entités est développée ici selon un parcours séquentiel de l'aval de la vallée vers l'amont.



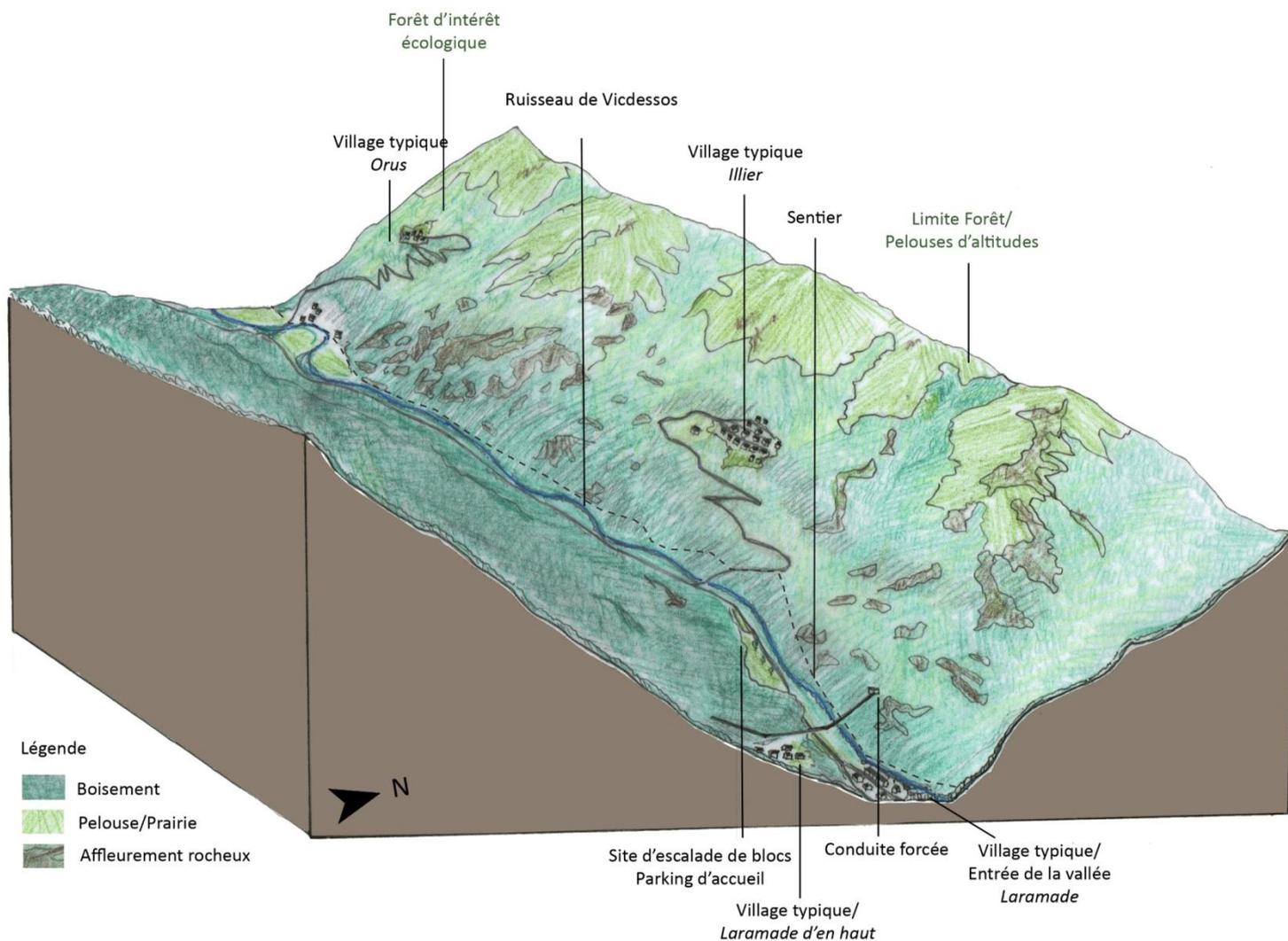
Cartographie des sous-entités – O.Carballido Paysagiste

1. L'ENTREE DE LA VALLEE (LARAMADE ET ENTREE DE VICDESSOS) ET LES VILLAGES EN SOULANE (ILLIER ET ORUS)



a. CARACTERISTIQUES

L'entrée de la vallée est caractérisée par un goulot resserré suivant le ruisseau de Vicdessos, un étroit fond de vallée ne dépassant pas 150 m de large et bordé de très fortes pentes de 30 à 80 %. Le village de Laramade fait office de village d'accueil, c'est le premier village traversé en entrant sur la vallée. Sur le versant en exposition plein sud, deux villages sont implantés, Illier et Orus. Le versant est boisé à plus de 90 % jusqu'à une altitude de 1200m environ. Les villages se situent entre 850 et 1000m d'altitude. Ils bénéficient d'un ensoleillement optimum.



b. URBANISATION ET ESPACES PUBLICS

L'entité est composée de 3 bourgs : Laramade en fond de vallée et Illier et Orus sur les versants.

LARAMADE, VILLAGE D'ACCUEIL

UNE MORPHOLOGIE SUIVANT LES ANCIENNES VOIES



Extrait de la carte Etat major 1820-1866 – Géoportail

Laramade est un hameau situé à l'entrée de la vallée du Haut Vicdessos, à la sortie d'un verrou de la vallée et à la confluence de la rivière du Vicdessos et du ruisseau de Siguer. Sur la carte d'état major de 1866, on peut observer Laramade d'en haut, Laramade d'en bas est construit selon sa forme urbaine actuelle avant 1942. Une forge était située sur le ruisseau de Siguer en 1866.

Laramade d'en bas est aujourd'hui situé dans un virage de la route départementale 8. Le hameau a été construit le long de la voie présente en 1866. Puis la voie aurait été détournée pour améliorer la largeur de la route, contournant alors les habitations. L'ancienne route est devenue la centralité du hameau.

Laramade d'en haut est situé dans un écrin boisé excentré de la route principale. Les habitations sont construites autour de deux axes, l'un s'élargissant formant une placette centrale.

DES BOISEMENTS DENSES ET RESSERRES

La ripisylve autour du ruisseau était déjà présente en 1866. Autour des villages, à l'image de l'ensemble de la vallée, les boisements se sont resserrés autour des hameaux.

DES ESPACES PUBLICS DEDIES A LA VOITURE

Laramade d'en haut est organisé autour d'une petite centralité. Un lavoir entretenu est présent, le reste de la place est aménagé en stationnement avec un revêtement routier.

Laramade d'en bas est organisé autour de l'ancien axe de la voie départementale. Bien qu'étroite et secondaire cette voie a conservé un aspect « routier ».



Placette de Laramade d'en haut

ILLIER

UNE MORPHOLOGIE DESORIENTEE

Le village d’Illier est implanté en Soulane (versant exposé au sud). Il est implanté dans une forte pente (40-50%). Le village s’est bâti autour de plusieurs chemins avec un accès principal à l’ouest. Un cœur de village est créé autour de l’église avec une place centrale en amont.

Le bâti est dense, les faitages des bâtiments sont orientés parallèlement aux voies autour de l’église et le long de la voie sud. En entrée de village et au nord ils sont majoritairement perpendiculaires au relief. Ceci s’explique par le fait que ces bâtiments suivaient des voies à l’origine, celles-ci ayant été délaissées par la suite, les bâtiments apparaissent aujourd’hui en contradiction avec la trame actuelle.

L’urbanisation a peu évolué depuis. Illier accueille de 78 à 83 % de résidents secondaires.

Des abords de village progressivement refermés

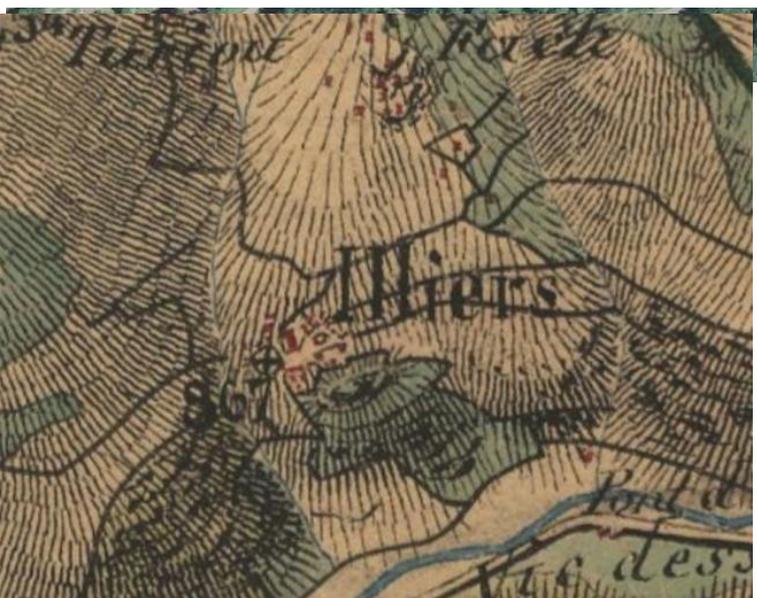
Le sud d’Illier était composé de pâtures en 1866 et s’avère être un paysage bocager en 1950. Le nord du village était par contre totalement déboisé et cultivé autrefois, il est aujourd’hui occupé en majorité par de la végétation.

Des espaces publics d’aspect « routier »

La centralité du village se dessine autour de la placette de l’église. Plusieurs placettes articulent le village. Les revêtements en enrobé sont majoritaires et appauvrissent l’authenticité du village.



Photographie aérienne d’Illier - Géoportail



Extrait de la Carte Etat Major 1820-1866, village d’Illier - Géoportail

Centre d’Illier



ORUS

UNE TRAME VILLAGEOISE EN FORME D'ÉTOILE

Visible du fond de la vallée, le village d'Orus domine Arconac et le fond de vallée de Vicdessos. Le village est groupé. La trame urbaine semble s'être construite autour de plusieurs chemins et forme une trame en étoile. Contrairement aux autres villages de la vallée, l'urbanisation ne s'étale pas parallèlement à la pente, elle remonte en hauteur sur une dizaine de mètres de dénivelé.



Extrait de la Carte Etat Major 1820-1866, village d'Orus - Géoportail



Photographie aérienne d'Orus - Géoportail

Le village s'est établi en forme de disque. Il était potentiellement contraint par les petites ravines serrées que formait ce relief de très forte pente (40 à 50%). Les faitages des bâtiments suivent en majorité les voies d'accès, excepté au nord ouest où les bâtiments ont des sens de faitage tous différents.

Ce village de soulane très ensoleillé apparaît entouré de jardins potagers et floraux bien entretenus.

Orus accueille de 78 à 83 % de résidents secondaires. Cependant plusieurs rénovations d'habitations ont été réalisées en alliant savoir faire local et modernité.

UN POTENTIEL DE VUES PANORAMIQUES

En entrée de village, à l'est, une vue panoramique s'ouvre sur les versants sud. Le paysage se referme d'avantage au sud du village.

DES RUELLES ET PLACETTES AUTHENTIQUES ET ACCUEILLANTES

Orus a su préserver et embellir les espaces publics du village. Calades en pierre et fleurissements diversifiés agrémentent les ruelles. L'usage de pierres et pavés tient compte des caractères villageois traditionnels. Quelques passages privatifs maintiennent un enherbement ou des dalles enherbées caractéristiques de la Haute Ariège. (CAUE, 2006)

Ruelle à Orus



c. ACTIVITES

Peu d'activités sont développées sur cette entité. On peut observer cependant une activité touristique sportive avec le site d'escalade de blocs en fond de vallée.

Un groupement pastoral est situé au dessus d'Illier. Les sièges d'agriculteurs ne se situent pas dans le secteur.

La chasse est une activité pratiquée sur les versants.

d. MOBILITE

L'entité est liée à sa fonction de sas d'entrée sur la vallée, un couloir routier d'environ 4 km fait le trait d'union entre Laramade/vallée de Siguer et le reste de la vallée.

Au début du XXème siècle, la ligne de tramway reliant Auzat à Tarascon suivait ce couloir le long de la route actuelle.

Un chemin piéton/cycliste est développé sur l'autre rive du ruisseau, permettant de rallier Tarascon par voie douce.

e. BIODIVERSITE

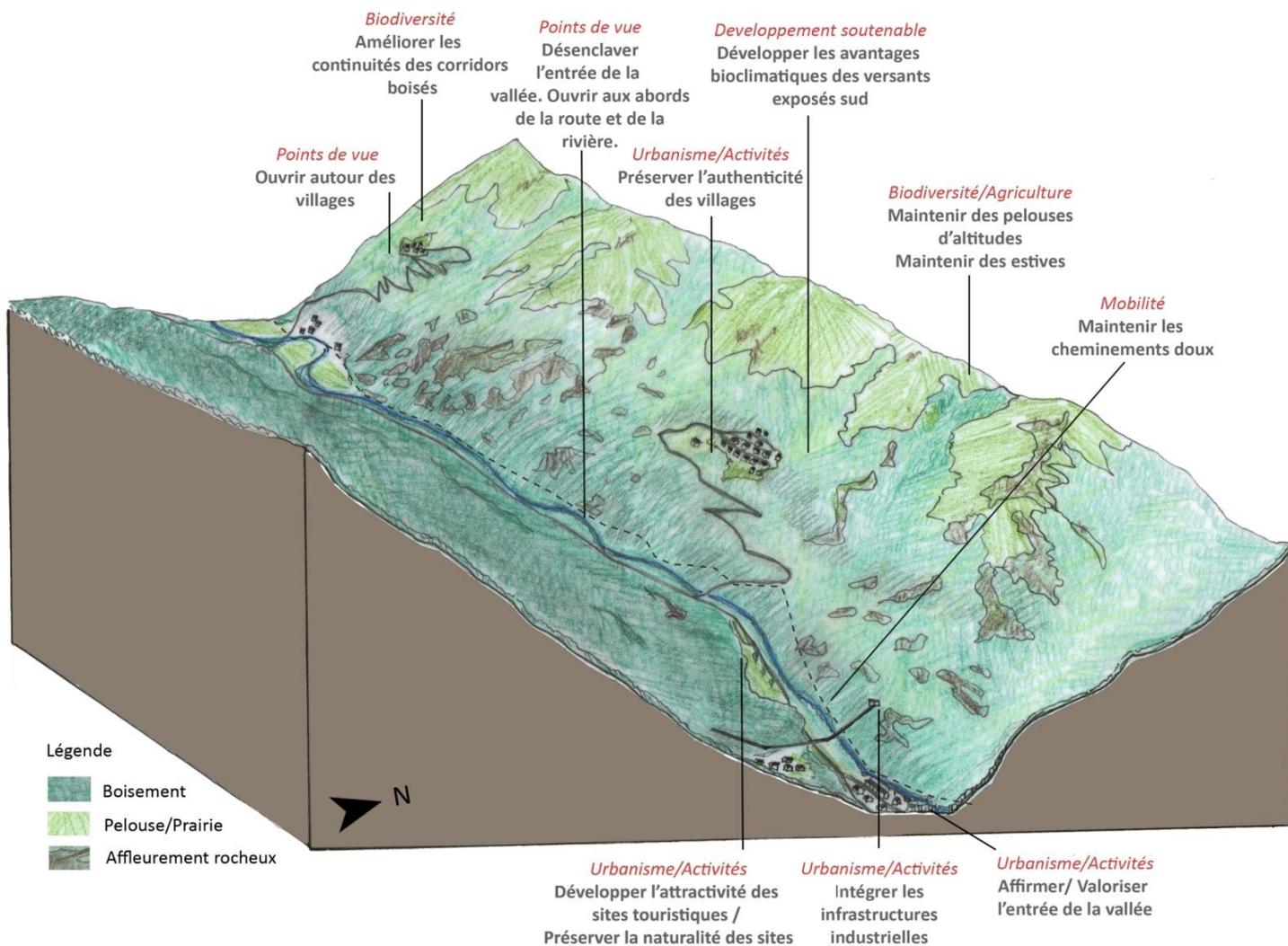
Les versants les plus pentus sont largement occupés par la forêt d'altitude. Ces espaces, en continuité avec les entités paysagères voisines constituent des réservoirs de biodiversité des milieux boisés pour lesquels les forêts d'altitude présentent un fort intérêt écologique.

Les réservoirs de biodiversité des prairies sont, quant à eux, peu nombreux sur l'entité et cantonnés en fonds de vallons. Ils peuvent ainsi présenter un risque d'isolement, malgré une relative continuité avec les prairies des fonds de vallée urbanisés.

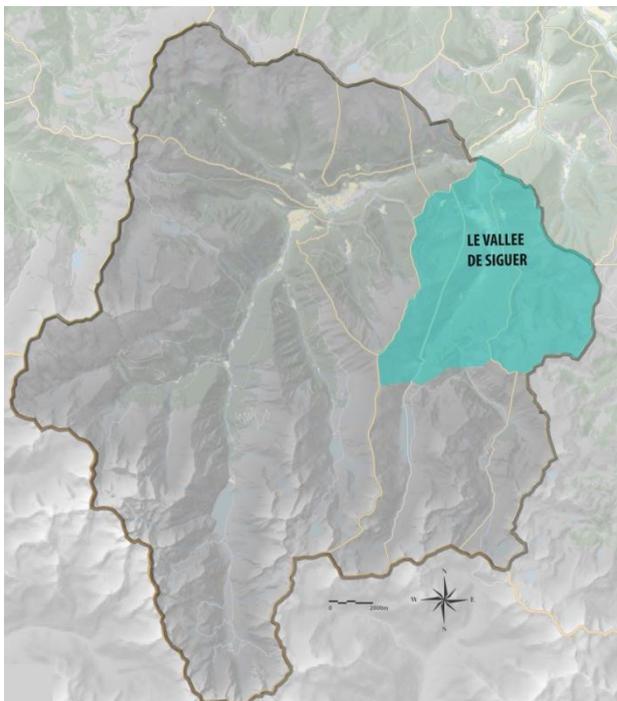


Entrée de la vallée de Vicdessos – source Google Earth

f. ENJEUX DE L'ENTITE « ENTREE DE LA VALLEE ET VILLAGES DE SOULANE »

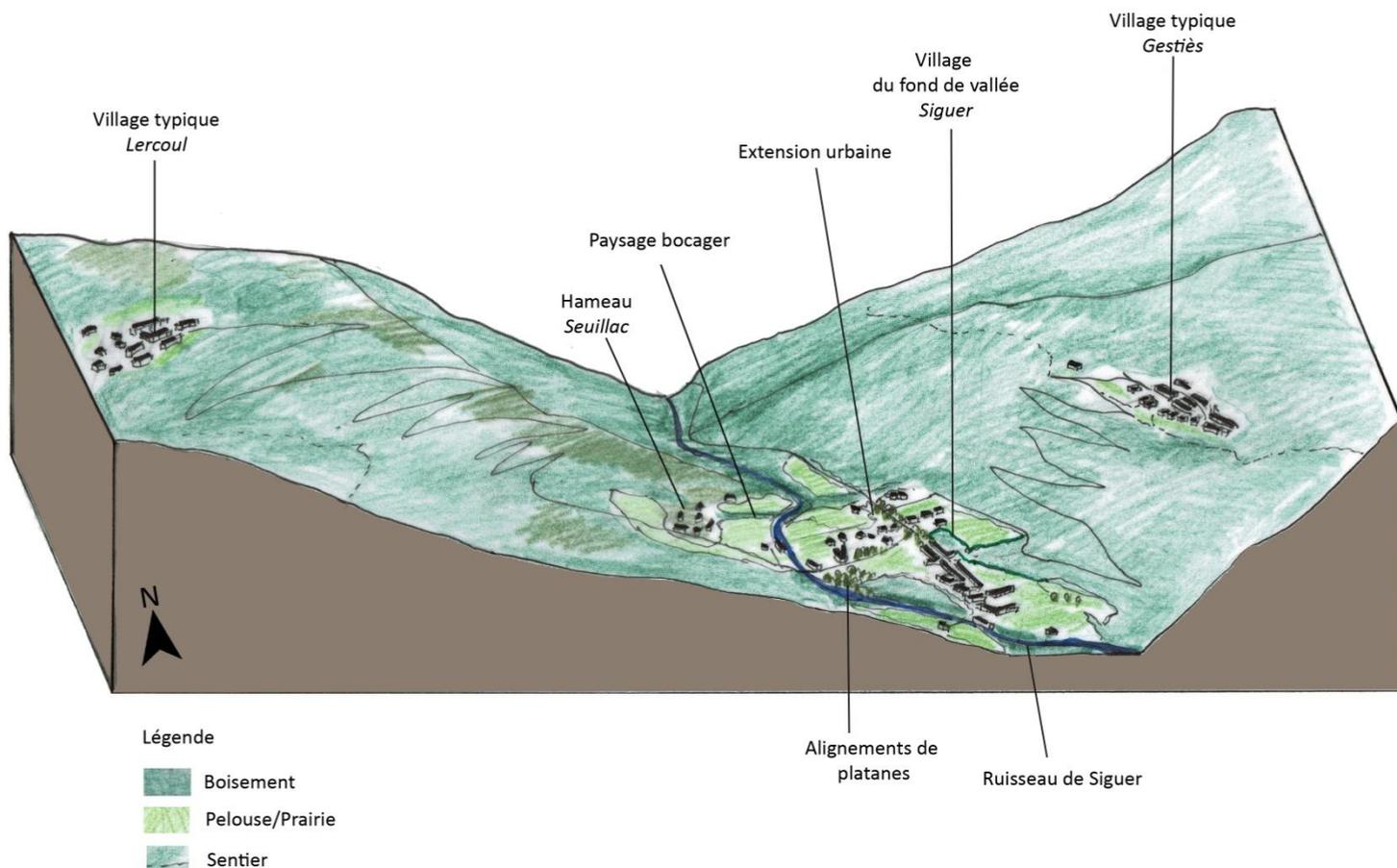


2. LA VALLEE DE SIGUER (**GESTIES, SIGUER, SEUILLAC, LERCOUL**)



a. CARACTERISTIQUES

La vallée de Siguer est perpendiculaire à la vallée de Vicdessos. Son orientation lui donne un statut excentré par rapport à la vallée de Vicdessos. Son accès se situe sur un carrefour à l'entrée de Laramade. Elle est parcourue par le ruisseau de Siguer, lui-même alimenté par de nombreux recs et ruisseaux. La vallée est légèrement élargie au niveau de Siguer/Seuillac, permettant aux villages de Gesties et Lercoul de se faire face. Au fond de la vallée deux hameaux Sarradeil et Centrous qui ont maintenu des caractéristiques authentiques des hameaux anciens.



a. URBANISATION ET ESPACES PUBLICS

beaucoup d’ampleur dans le fond de vallée. Un nouveau type de végétation apparaît, des

SIGUER

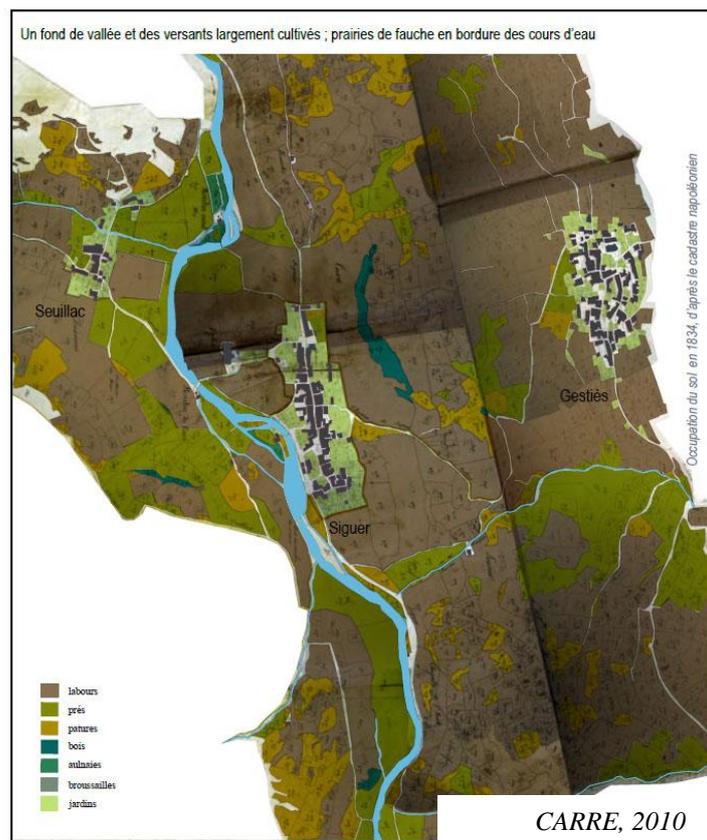
MORPHOLOGIE DU VILLAGE

Siguer est un village situé dans le fond de vallée relativement plat de la vallée du même nom.

De 1888-1950, le village de Siguer, se regroupe autour de l’axe principal de communication, entre la rivière et le pied du versant ; l’église se tenant un peu à l’écart. En rive gauche s’est établi le hameau de Seuillac. Dans le fond de la vallée, autour du village et des hameaux s’étendent principalement des terres cultivées, mais aussi quelques prairies. Quelques arbres bordent la rivière et longent les chemins ou accompagnent les limites parcellaires. Un verger se trouve à proximité de l’église. (Carré, 2010)

LES PREMIERES EXTENSIONS DU VILLAGE

De 1950 à 1983, le fond de vallée se maintient dans ses structures, seules les activités changent. Contrairement aux versants qui amorcent un enrichissement. En parallèle à ce mouvement de déprise, on peut noter une extension de l’habitat



sous forme de quelques maisons isolées à l’écart du village dense et étiré le long de la route. Elles s’implantent dans les prairies entre la rivière et le village.

conifères d’ornement, qui ponctuent les alentours du village en de différents points, associés aux nouvelles constructions qui continuent de gagner sur les prairies. Cette extension de l’habitat individuel donne lieu à un nouveau quartier à proximité de l’église, mais s’étend dorénavant aussi en rive gauche. Des équipements sportifs complètent cette extension de village. (Carré, 2010)

DES ESPACES PUBLICS AMENAGES JUSQUE SUR LE FAUBOURG

A Siguer, plusieurs aires de jeux et de détente ont été réalisées dans les faubourgs, répartissant des petits espaces publics sur l’ensemble de la commune.

LES NOUVEAUX QUARTIERS

De 1983 à 2008, [...] les arbres isolés et les bosquets prennent



Mail du boulodrome à Siguer



Carte postale - vers 1910



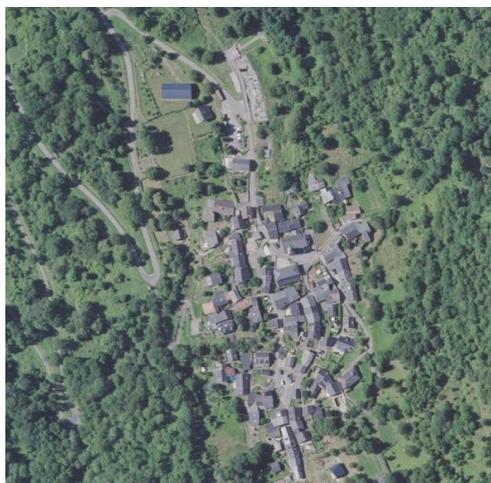
J-P. Métaillé - 1997



J. Carré - 2008

GESTIÈS

UNE MORPHOLOGIE SUIVANT LE RELIEF



Situé sur de fortes pentes entre 14 et 28%, Gesties est exposé ouest. De nombreuses petites places et jardins se mêlent aux habitations.

Photographie aérienne de Gesties - Géoportail

En 1834, le village était



- labours
- prés
- pastures
- bois
- maisons
- broussailles
- jardins

majoritairement entouré d'espaces cultivés. Quelques parcelles de prés et pâtures étaient présents au sud.

Occupation du sol à Gesties en 1834 – Carré, 2010

Le village est aujourd'hui enserré d'un couvert forestier. L'entrée de village est semi dégagée

par la présence d'un verger et de taillis issus de l'opération d'ouvertures paysagères. On peut voir de l'entrée du village la chapelle Saint Nicolas. Le village étant étagé du fait du relief, les placettes du village offrent des vues vers le versant de Lercoul.

Le village est articulé autour des placettes étagées. L'habitat est dense, mitoyen en majorité

et s'oriente parallèlement au relief. Les faitages sont principalement orientés parallèlement à la pente.

Gesties accueille 81 résidences secondaires, soit 92 % de son parc de logement.

UNE DIVERSITÉ D'ESPACES FÉDÉRATEURS

L'entrée du village propose en contre bas un parking de grande dimension, pour compenser les difficultés de stationnement dans le village. Au centre certaines placettes sont utilisées comme parking. La grande partie des placettes et ruelles ont été recouvertes d'un enrobé routier, appauvrissant le charme du village ancien. Une placette à usage mixte a innové dans les revêtements perméables. Fontaine, monument aux morts sont mis en valeur par des aménagements récents. Barbecue, square de jeux sont présents sur le village.

A l'extérieur du village, au sud, une aire de pique nique permet d'observer les massifs alentour.



Aire de pique nique à Gesties



Vues sur le village - CTRE, 2006



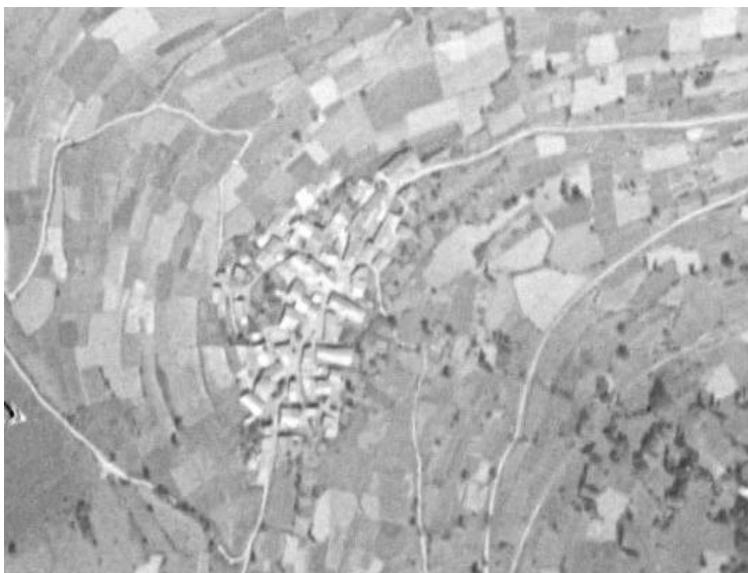
Placette mixte en revêtements perméable à Gesties



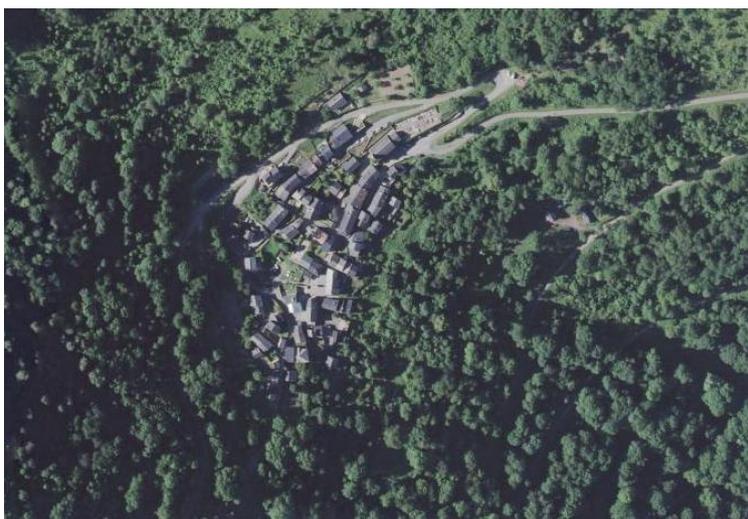
Placettes/stationnement structurant le village de Gesties

LERCOUL

UNE MORPHOLOGIE A LA CROISEE DES CHEMINS



Photographies aériennes de Lercoul 1942/2018- Géoportail



Perché sur le versant Est du Pic de la Gachette, le village de Lercoul s’est construit autour du croisement de deux chemins, l’un orienté nord-sud et l’autre est-ouest. Quelques placettes légèrement aménagées dégagent des espaces de rencontre.

Le village est exposé Sud-est. Les faitages des habitations sont orientés parallèlement aux voies et donc en majorité suivant le relief naturel.

Il y avait seulement 5 habitants en 1975. Il y a aujourd’hui 9 résidences principales pour 58 résidences secondaires, 3 logements sont vacants et on compte un gîte touristique. (DERIOZ, 2014)

Autrefois entouré de cultures en terrasses, quelques paysages de lande et de sous-bois sont aujourd’hui entretenus par des animaux en amont. Ensermée dans la végétation, la partie sud du village est aujourd’hui

fortement ombragée.

Le village se situe sur une pente forte à très forte de 20 à 50%. Plusieurs belvédères depuis le village donnent une bonne visibilité sur le fond de vallée de Siguer et les villages voisins.



Vue sur le village –CTRE, 2006



Vue sur la vallée depuis Lercoul

UN VILLAGE ARTICULE AUTOUR DE PLACETTES AMENAGEES

Lercoul est un village articulé autour de placettes aménagées. Quelques points de vue en belvédères sont valorisés.

Les aménagements de placettes sont soignés en utilisant notamment la pierre au sol pour ajouter de la qualité à l’espace. Le stationnement se fait sur quelques poches de parkings délimités en entrée, en amont et au sud du village.



Placette de la mairie

b. ACTIVITES

Quelques services et une épicerie sont présents à Siguer.

L'activité principale dans le vallon de Siguer est agricole: élevage, maraîchage(en fond de vallée)

Ce vallon accueille une Association Foncière Pastorale, parmi les plus récentes. La problématique du foncier est facilitée sur la commune de Siguer puisque les éleveurs louent une grande partie de leur SAU à la collectivité ; ce qui favorise la transmission des terrains.

En termes de tourisme, la vallée est parcourue par les randonneurs, le GR 10 traverse la vallée. Quelques hébergements touristiques sont présents sur ce parcours. Notamment des gîtes/chambres d'hôtes. Un local communal sur Siguer et le refuge de Gnioure sont en accès libre.

c. MOBILITE

Les villages sont desservis par de longues routes en lacets.

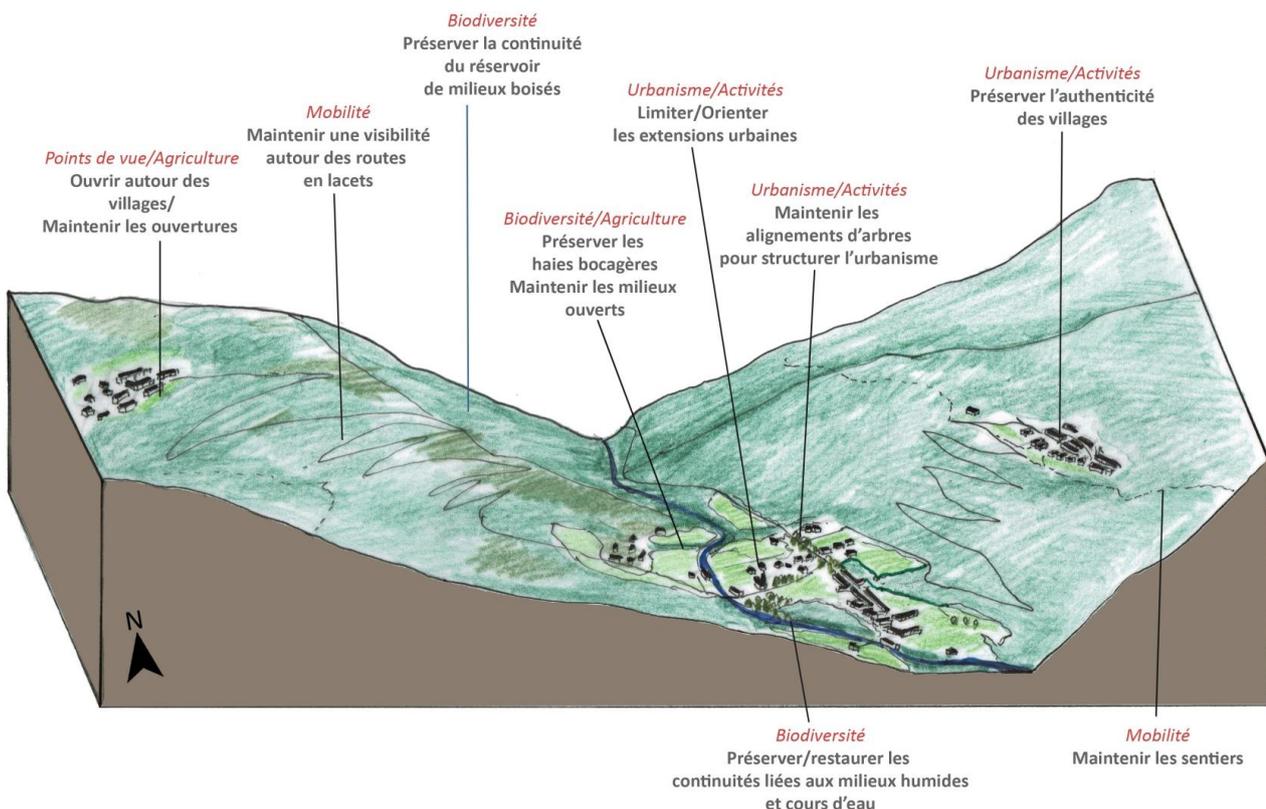
Les villages peuvent être rejoints par le biais des sentiers de randonnées.

d. BIODIVERSITE

Le Siguer est un cours d'eau très fortement contraint par l'hydroélectricité. Il présente une végétation rivulaire de qualité qu'il convient de préserver et qui peut être marquée ponctuellement par la présence de plantes envahissantes. La majorité de son réseau hydrographique bénéficie de statut réglementaire pour son intérêt écologique et joue un rôle important dans la fonctionnalité écologique du territoire du Haut-Vicdessos. Localement, des continuités liées aux milieux humides et aux cours d'eau, identifiées d'une part entre le vallon de Siguer et le vallon de Sem, et en aval de l'Etang de Gnioure d'autre part, sont à préserver voire à restaurer

Là aussi les pentes les plus accentuées sont occupées par la forêt qui contribue au maintien de réservoirs de biodiversité des milieux boisés, pour lesquels les forêts d'altitude présentent un fort intérêt écologique.

e. ENJEUX DE L'ENTITE DE LA VALLEE DE SIGUER

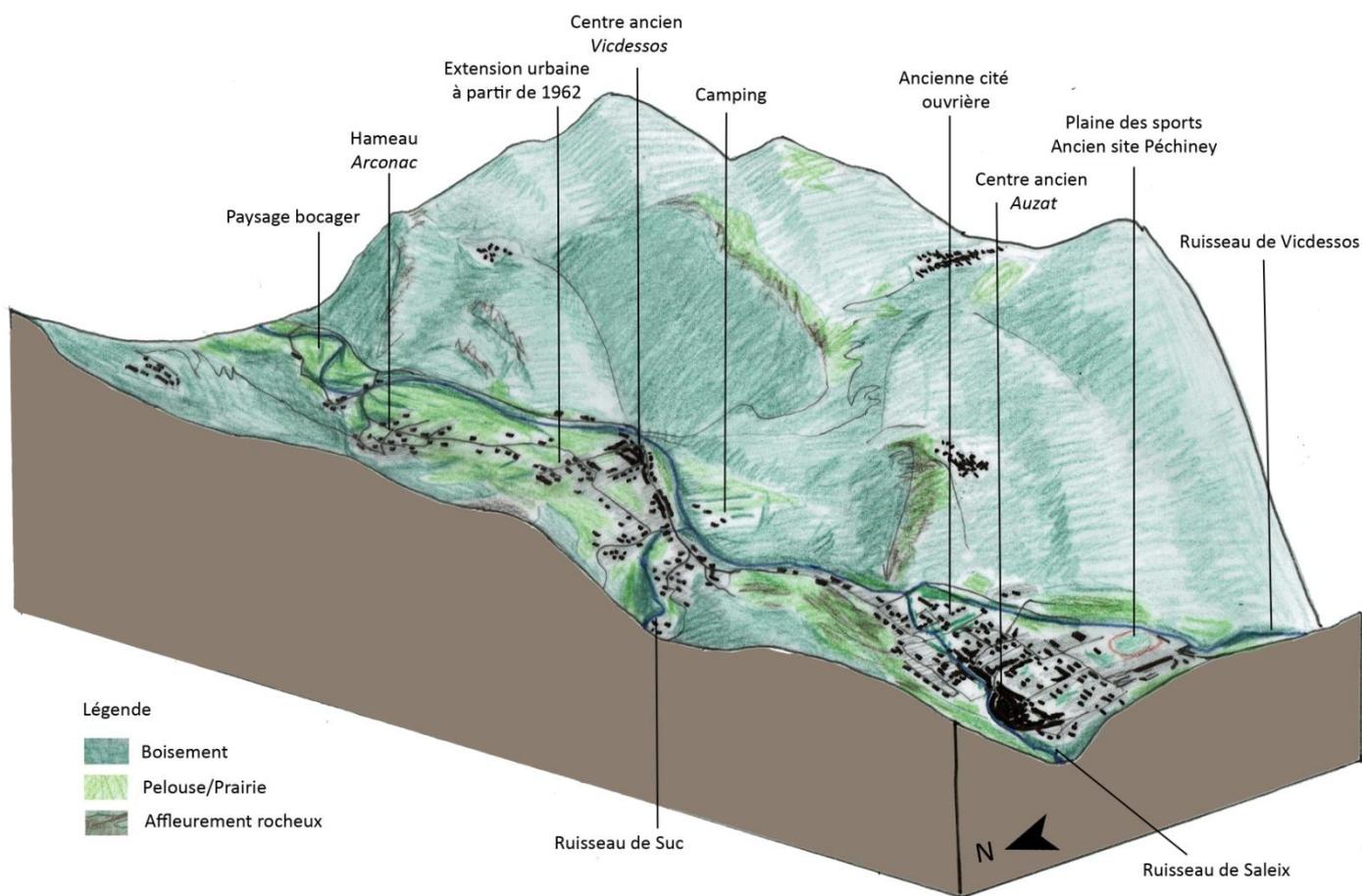


3. LE FOND DE VALLEE URBANISE (VICDESSOS ET AUZAT)



a. CARACTERISTIQUES

A la confluence des vallons ouest et sud, le fond de vallée s’élargit. Des étendues de 400 à 600 m de large, séparées par un étranglement. Les fonds de vallée sont ici largement urbanisés et constituent le cœur de la vallée.

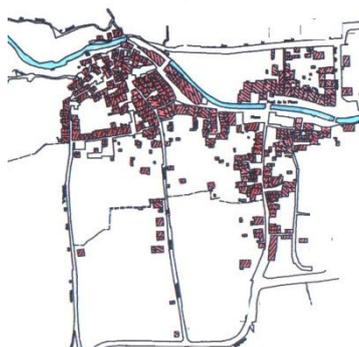


a. URBANISATION ET ESPACES PUBLICS

LE BOURG D'AUZAT

Le bourg d'Auzat s'étend aujourd'hui de part et d'autre à la confluence des ruisseaux de Saleix et Vicdessos, alors que son centre ancien est regroupé autour du ruisseau de Saleix. Depuis l'implantation d'une usine électro-métallurgique en 1907, l'ancien village agro-pastoral s'est progressivement converti en un bourg industriel plus étendu, qui a peu à peu gagné la quasi-totalité du fond de vallée. Ce bourg décline aujourd'hui tout un vocabulaire architectural : maison-blocs du village ancien, maisons basco-landaises et « demeures bourgeoises » du quartier de la Vexane où étaient installés les ingénieurs et contremaîtres, et, enfin, un habitat plus contemporain sur les marges. La présence de campings, de bungalows et d'infrastructures sportives au pied du versant d'Olbier accroît l'hétérogénéité de l'ensemble. Ce gros bourg, au maillage flou, est tout à fait singulier. Il doit son développement et ses formes actuelles à l'activité industrielle, activité qui a cessé en 2003. (CARRE, 2010)

MORPHOLOGIE URBAINE DU VILLAGE (développé par Dessein de Ville, 2014)



Première implantation

La première implantation s'est faite dans un méandre du Saleix, avec une organisation de type radioconcentrique.

Le village présente alors une structure de « castelnaud ». Les constructions qui sont bâties continuent à définir l'espace public.



Extension du village

Ensuite, le village s'est développé de part et d'autre du Saleix.

Le ruisseau est presque devenu un canal au cœur de la ville et de son espace public principal. Une frange bâtie s'est constituée le long de l'axe Nord-Sud en direction de l'usine de Péchiney. La partie historique du bourg d'Auzat est implantée sur le ruisseau du Saleix.



Conquête de la confluence

La cité ouvrière de Péchiney s'est implantée sur le territoire de confluence du Saleix et du Vicdessos. Le choix de l'orthogonalité a régi toute l'organisation de la cité, niant la présence de l'eau.

Les bords du Saleix et du Vicdessos sont laissés naturels ce qui s'oppose à la rigueur géométrique.



Utilisation du piémont

La Cité Vexane présente un plan plus libre des constructions. Celles-ci sont toujours implantées sur les courbes de niveau, dos au coteau avec vue sur le Montcalm. L'orientation des maisons a été un élément prioritaire. Il règne une impression de lotissement très boisé...



Le territoire consommé avec économie dans l'urbanisation ancienne s'oppose à la consommation accrue qui a suivi. Une première implantation qui s'est faite en symbiose avec le paysage et le ruisseau du Saleix. Ensuite, la logique des plans-masses et des implantations mathématiques a produit une urbanisation qui s'est détachée de son territoire support.

Les bâtiments de l'usine étaient implantés sur un axe nord-sud avec un accès vers le bourg. Un bâtiment ouest a été maintenu. Le stade de la plaine des sports a été implanté selon le même axe. La plaine des sports vient se juxtaposer aux équipements sportifs sur l'autre rive du Vicdessos. L'ouverture créée par la plaine des sports libère le regard vers le massif du Montcalm.

LA RIVE DROITE DU VICDESSOS

Elle supporte la plaine sportive du bourg. C'est là que sont regroupés nombre des équipements sportifs.

Le pont est le trait d'union entre la plaine sportive et le reste du bourg. Cette rive droite présente une organisation propre dégagée des contraintes du reste du village. Les éléments végétaux naturels sont prédominants. Les constructions sont implantées par rapport aux courbes de niveaux et plus ou moins perpendiculaires à l'axe du pont.

DEUX TYPES D'ESPACES FEDERATEURS

Auzat est doté d'une grande place centrale piétonne, valorisée par des revêtements qualitatifs (muret en pierre, calades, sols sablés naturels...) et du fleurissement intégré à l'ensemble. Les abords de la mairie sont également en projet pour créer un espace de qualité. Sur les faubourgs, les espaces fédérateurs sont la plaine des sports où peuvent s'installer de grandes manifestations. Face au tissu urbain lâche se sont de vastes espaces qui se sont développés. Ces espaces ne compensent cependant pas des places plus petites à échelle plus humaine.

L'ANCIEN SITE PECHINEY (actualisation O.Carballido,2019)

L'accompagnement paysager reste cependant à connotation industrielle notamment par le traitement des clôtures et des abords routiers. La monumentalité du site. Propose la vision d'un espace artificiel démesuré. La végétalisation devrait s'améliorer à terme, les plantations étant encore jeunes, pouvant redonner une échelle plus humaine à cet équipement.

LA REPARTITION DES SERVICES ET EQUIPEMENTS

Les équipements ont été regroupés et implantés sur des parcelles planes de dimensions suffisantes pour permettre des éventuels agrandissements.

Il reste que ces équipements occupent une position excentrée par rapport à l'urbanisation actuelle du bourg d'Auzat.

On dissocie deux grands pôles d'équipement :

- le pôle administratif et scolaire situé au Nord sur la rive gauche du Saleix*
- le pôle sportif et petite enfance localisé au sud sur la rive droite du Vicdessos*



La place centrale d'Auzat

ARCHITECTURE ET TYPOLOGIES (*Dessein de Ville, 2014*)

Le bourg d’Auzat présente des typologies architecturales variées. [...]

Pour ce qui concerne les habitations individuelles récentes on compte quatre typologies différentes qui vont de la maison jumelée à la maison isolée sur grande parcelle en passant par les maisons mitoyennes (implantées à l’alignement) et le classique lotissement.

La partie ancienne du bourg présente quant à elle un bâti implanté en continu et constitué de maisons mitoyennes sur 2 à 3 niveaux.

L’habitat collectif social est caractérisé par des constructions de type immeubles sur 4 niveaux.

L’ancien site de production de Péchiney est aujourd’hui remplacé par la plaine des sports, un seul des bâtiments de production est encore présent.



-  Maisons jumelées en R+2
-  Maisons individuelles en Rdch sur grandes parcelle
-  Lotissement de maisons individuelles en Rdch
-  Maisons mitoyennes alignées individuelles en R+1
-  Hangar
-  Front bâti en continu sur espace public maisons mitoyennes en R+2
-  Immeuble collectif en R+ 3
-  Equipements
-  Bâtiments industriels site Pechiney
-  Unité de production R+3 À R+4
-  Bâtiments industriel R+1 À R+2

Si le bourg ancien ne présente pas de particularités architecturales notables, les maisons Péchiney (particulièrement celles des cadres) témoignent d’une typologie remarquable cependant sans lien avec l’architecture locale. (CTRE 2006)

Composition urbaine d’Auzat – Dessein de ville - 2014

PARC DE LOGEMENT

Le bourg centre se heurte aujourd’hui à une inadéquation entre les attentes de jeunes couples déjà résidents ou de nouveaux habitants potentiels (qui recherchent des maisons individuelles avec un minimum de terrain attenant) et l’offre en habitat ouvert à la vente ou la location (principalement des maisons mitoyennes, avec parfois une simple cour, situées dans des zones froides). En conséquence, un petit lotissement de 2-5 lots à été construit en 2007-2008. (*Dessein de Ville, 2014*)

La demande en terrains constructibles est essentiellement portée par une demande en résidence secondaire. De plus, la taille des parcelles demandées est relativement importante (en moyenne supérieure à 1 000 m²). (URBANIS, 2004)

Sur Auzat-Vicdessos, le foncier est encore relativement disponible (>5Ha). (URBANIS, 2004)



Maisons Pechiney



Maisons des cadres de la période Péchiney - CTRE, 2006

VICDESSOS

UNE MORPHOLOGIE URBAINE ETIRÉE



Extrait de la carte d'état major (1820-1866) – source Géoportail.

Le village de Vicdessos s'est bâti le long d'une voie de communication. Il est représentatif des villages-rues typiques de la Haute Ariège. Les habitations sont accolées sur les deux pignons et forment un alignement continu de façades au faîtage parallèle à la rue (CAUE, 2006). Le village se constituait en deux pôles urbains étirés avant 1960 et un lieu excentré où se situait l'église

St Martin de Sos (aujourd'hui Notre Dame attestée en 1081). Les deux pôles joutent la rivière.

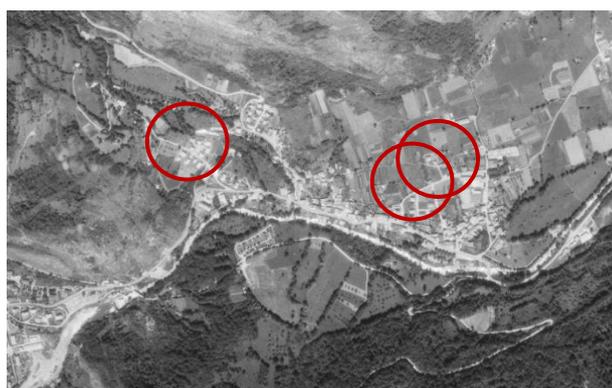


Photographies chronologique de Vicdessos Source - Carré, Mataillé, -



A partir de 1962, le village s'étend vers le nord avec la construction de la cité Guillé. L'habitat est alors constitué de petites maisons individuelles autour d'une voie en impasse. C'est le premier lotissement à Vicdessos. Ces premières extensions d'habitat « moderne » marquent le début d'une urbanisation sans orientation claire.

Photo aérienne de 1962 – source Géoportail



De 1960-1980, trois lotissements se sont développés, deux à l'est et un à l'ouest. Le camping de la Bexanelle est construit à partir de 1980, sur la rive opposée.

Photo aérienne de 1980 – source Géoportail



En 1990 le village s'étend à nouveau vers le nord, avec la construction du lotissement Jean Nayrou.

Photo aérienne de 1990 – source Géoportail

En 2003, les constructions continuent à progresser à l'ouest sous forme d'un petit lotissement. Au nord-est des bâtiments industriels font progresser l'urbanisation.



En 2004, Vicdessos a ouvert à la construction des secteurs bien exposés autour de la route départementale 708.

La commune de Vicdessos possède 214 résidences secondaires ce qui équivaut à 44,7% du nombre total d'habitations.

Photo aérienne de 2003 – source Géoportail

ESPACES PUBLICS/STATIONNEMENTS

L'espace public principal de Vicdessos se situe autour de la mairie et de commerces. Un large mail de platane ouvre l'espace en bord de route. L'espace est principalement occupé par du stationnement. Les abords de la mairie dessinent une placette soignée. D'autres petites places sont présentes dans le village mais sont encore peu valorisées. Place des arcades, berges du Vicdessos sont des espaces qui pourraient être davantage être mis en valeur.

UNE ARCHITECTURE HETEROGENE



Bâti ancien



Centre d'accueil

Sur Vicdessos, certaines constructions ont gardé leur aspect traditionnel alliant bois et enduit bâtard sur les façades.

En centre bourg comme en périphérie, les toitures ne présentent aucune unité de couleur et de matériau.



Nouveau lotissement

Architectures hétérogène à Vicdessos - CTRE, 2006

b. ACTIVITES

Services, commerces, petites entreprises artisanales sont principalement regroupées sur ce secteur.

L'activité agricole est maintenue dans le fond de vallée de Vicdessos. Une des rares étendues non urbanisées, qui permet l'agriculture mécanisable. En 1957, les parcelles étaient utilisées en prés et en labours, elles sont aujourd'hui composées uniquement de prairies.

Cette partie de la vallée regroupe la majeure partie des hébergements touristiques (plus de 1000 lits), avec entre autre l'Auberge du Montcalm à Auzat, un hôtel à Vicdessos, les campings sur Auzat et Vicdessos.

Les activités touristiques proposées sont principalement des activités de détente et de découvertes, des activités de groupe (plaine des sports, mini golf...), des propositions culturelles (Maison des Patrimoines, chemin des terrasses de Carolle...).

c. MOBILITE

Le centre d'Auzat propose un cheminement piéton entre places publiques et ruelles piétonnes, ce qui donne du charme au centre du village et donne de la valeur aux cheminements doux. Les ruelles anciennes aux revêtements en enrobés gris font perdre en authenticité le bourg.

Les faubourgs d'Auzat et de Vicdessos sont largement carrossables et d'aspect routier : Des

voies en enrobé larges, des



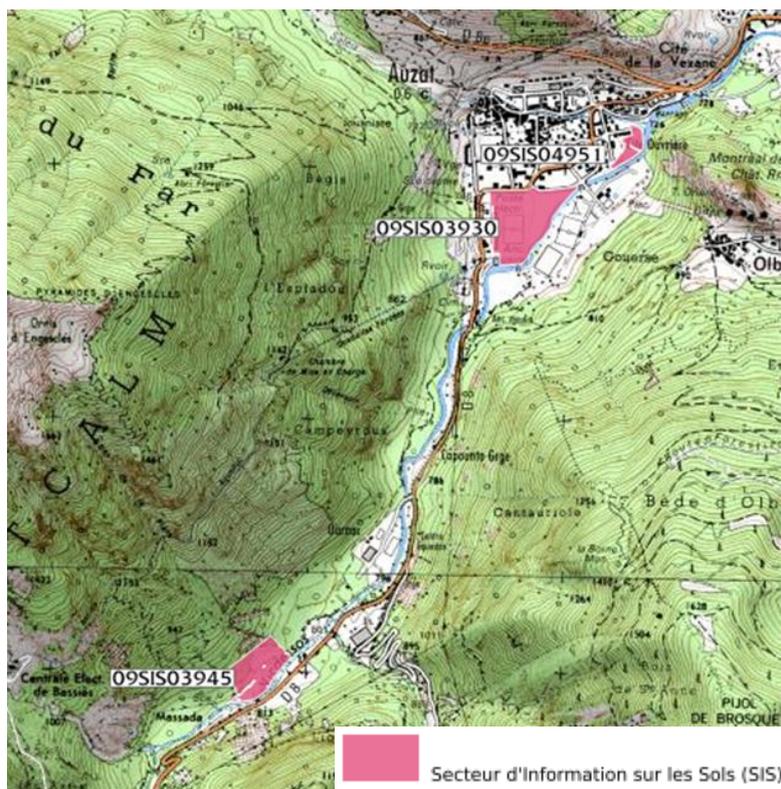
Voirie routière large et accotements piéton discontinus

accotements parfois non traités, des trottoirs discontinus. Le strict minimum est constitué pour les cheminements doux, l'embellissement est minimal.

d. BIODIVERSITE

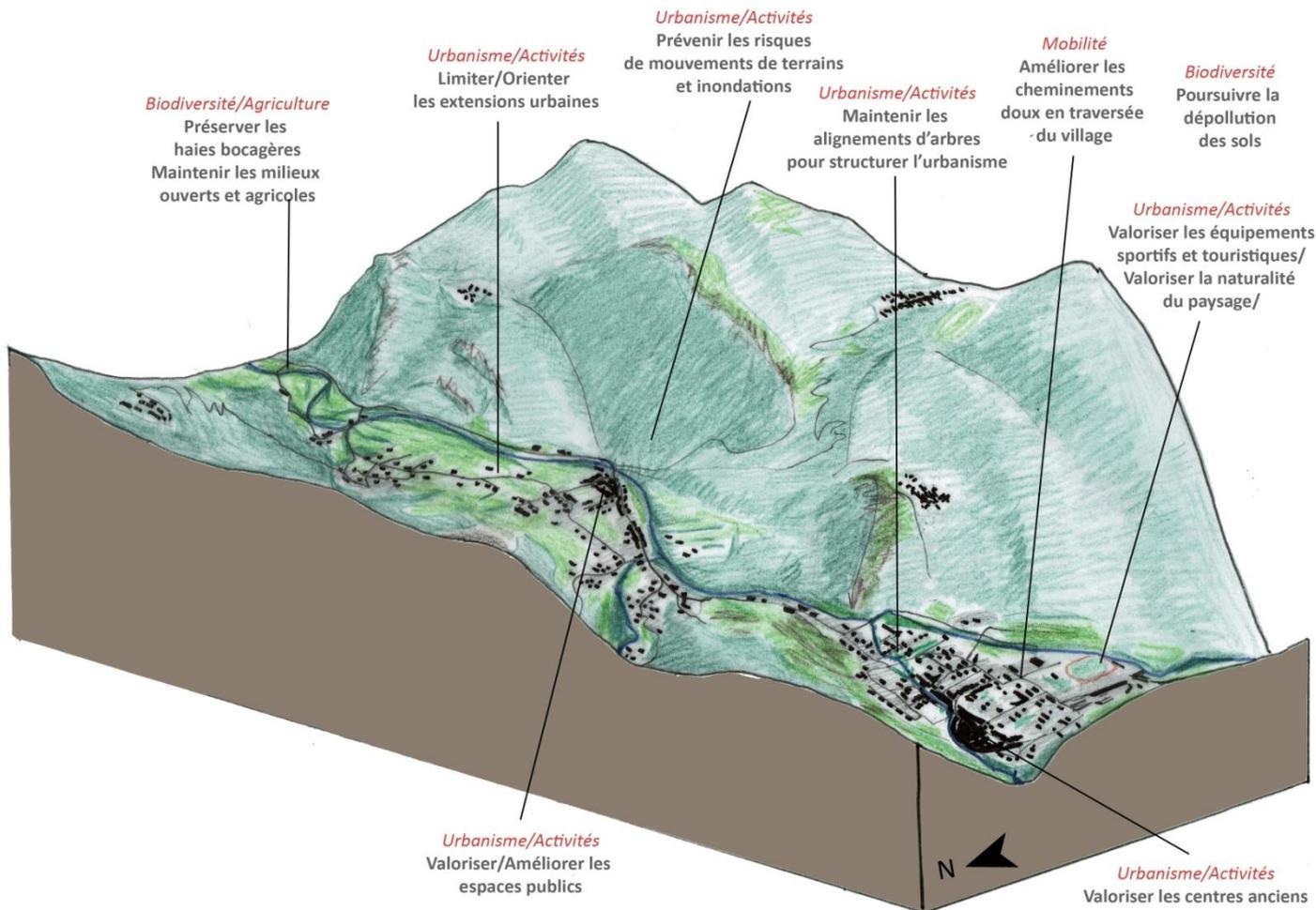
Le fond de vallée urbanisé constitue un espace accessible en faible pente facilement mécanisable contrairement à la majorité du reste du territoire. L'agriculture y est en concurrence avec l'urbanisation, notamment sur Auzat et Vicdessos.

Le passé industriel qui marque cette entité paysagère occasionne une problématique de risque de pollution des sols.



Cartographie des sites soumis à pollution des sols

e. ENJEUX DE L'ENTITE DU FOND DE VALLEE URBANISE

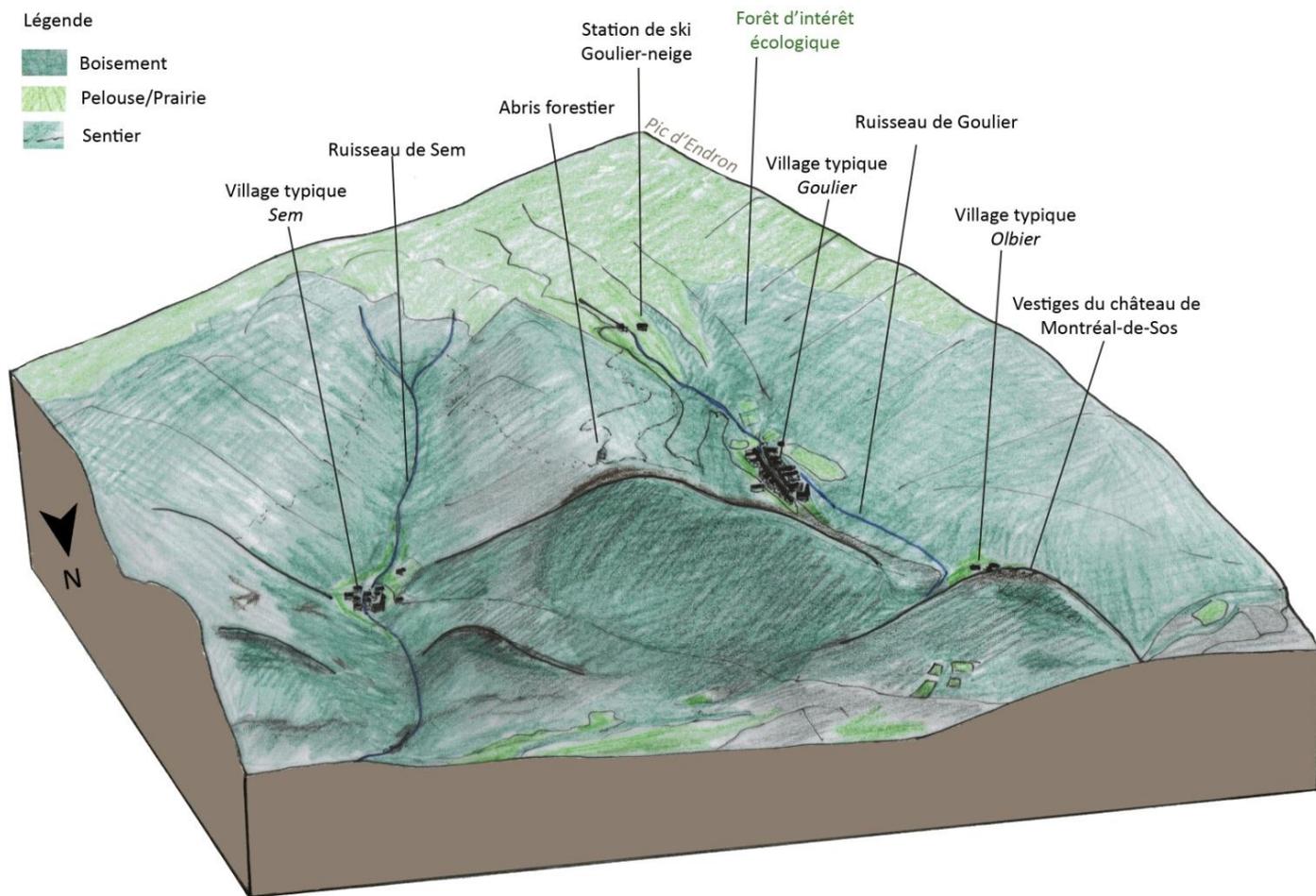


4. LA GOUTTIERE SUD (SEM, GOULIER ET OLBIER)



a. CARACTERISTIQUES

Parallèle et en surplomb de la vallée de Vicdessos, les villages sud se situent entre 850 et 1100m d'altitude. Le relief est spécifique avec la formation d'une gouttière sur un axe est-ouest, lié à une géomorphologie calcaire, faisant bénéficier aux villages de légers replats.



b. URBANISATION ET ESPACES PUBLICS

OLBIER

UNE SITUATION PRIVILEGIEE



Olbier et la plaine d'Auzat vus depuis Montréal de Sos

Le village est implanté dans une gouttière, ce qui lui offre des pentes nulles à moyennes de 0 à 30%. Son implantation en balcon sur la vallée, permet des points de vue sur la vallée (orientation sud-ouest) et sur la vallée d'Auzat, le village d'Orus. On peut supposer que c'est cette situation privilégiée avec une visibilité complète sur la vallée qui lui a valu l'installation du château de Montréal de Sos au Moyen âge. Des vestiges romains signalant une occupation antérieure.

UNE MORPHOLOGIE EN « PATTE D'OIE »



Extrait de la Carte Etat Major 1820-1866, village d'Olbier - Géoportail

Le village s'articule autour de deux voies en forme de patte d'oie. Les habitations sont denses et regroupées. Les ruelles sont très étroites, et pas toujours accessibles aux automobiles. Deux petites placettes très exigües articulaient le centre du village. La forme urbaine du village a très peu évolué depuis 1866. Les faitages des habitations sont parallèles aux voies d'accès. Les jardins constituent un écrin autour du village.

Le village a 8 résidences principales pour 55 résidences secondaires. De 1977 à 1985, le village n'avait qu'une seule habitante. La majorité des propriétaires sont présents par attaches familiales. La majorité des résidents secondaires participent cependant à la vie associative du village. (DERIOZ, 2014)

Les pâtures sont encore présentes autour du village. Notamment à l'est où l'élevage est présent.

DES ESPACES PUBLICS EN PRATIQUE

Dans la pratique, on pourra considérer l'espace devant le lavoir, les abords de la salle des associations et la prairie en face, à l'entrée du village, comme les espaces fédérateurs du village pour les fêtes et les loisirs des enfants. Ces pratiques sont combinées à du stationnement et à une pâture d'élevage pour un élevage itinérant. Ils ne sont pas réellement marqués. Les ruelles sont quasiment

uniquement piétonnes, des petits espaces fleuris ponctuent les ruelles et offrent des espaces de charme, les revêtements en enrobé routier font perdre une partie de cette authenticité au village.



Abords des équipements publics, pratiqués comme espaces publics

SEM



Extrait de la Carte Etat Major 1820-1866, village de Sem - Géoportail



Ruisseau de Sem



Placette de la mairie de Sem

Le village de Sem est construit autour du ruisseau de Sem et s'installe dans une gouttière (relief remontant au nord). Les pentes y sont fortes, de 20 à 40%. Cependant le relief s'aplanit au sud, offrant un paysage ouvert grâce aux jardins vivriers, avec une bonne visibilité sur le versant en face. Au nord le village est plus enclavé.

UNE TRAME CONSTRUITE AUTOUR D'UN RUISSEAU.

Le village s'articule autour du ruisseau de Sem, l'urbanisation s'étend de part et d'autre. L'église se situe au nord, en surplomb du ruisseau. Les habitations se regroupent autour de deux voies principales parallèles au terrain naturel. Ces voies forment aujourd'hui deux fers à cheval autour du ruisseau. La majorité des faitages suivent ces directions parallèlement. Les placettes du village sont petites et correspondent aux carrefours des ruelles. Aujourd'hui l'urbanisation a peu évolué : deux bâtiments se sont construits au sud-est dans les années 80 seulement. Des parkings ont été aménagés sur deux extrémités du village, les ruelles étant peu accessibles aux voitures.

Le village a 12 résidences principales pour 67 résidences secondaires et 3 en temps partagés. La majorité des propriétaires sont présents par attaches familiales. (DERIOZ, 2014)

En 1866, le paysage était totalement dégagé au nord. Il est aujourd'hui enforesté.

SEM, VILLAGE LIE A UN PASSE SIDERURGIQUE

A l'entrée du village, un site d'accès à la mine de Rancié est mis en valeur et rappelle le passé sidérurgique du village.

RUELLES ET DEDALES LE LONG DU RUISSEAU

Quelques ruelles étroites et passages le long du ruisseau offrent un charme singulier au village. La place de la mairie est aménagée avec des pavés au sol et des assises. La plupart des ruelles sont recouvertes d'un enrobé gris, diminuant le charme d'origine du village.

GOULIER

UN PAYSAGE ENCORE BOCAGER EN AMONT



*Photographie aérienne de Goulier en 1942-
Géoportail*

Le village de Goulier s'oriente sur un axe nord-sud autour du ruisseau de Goulier. Il est implanté sur une pente forte de 14 à 24 % et est exposé ouest.

En 1866, le village est entouré de culture en amont. En aval, se sont les pâtures qui dominent. Au sud-est le paysage apparaît comme bocager en 1950 ; un cordon boisé entoure le ruisseau de Goulier.

Actuellement, la végétation s'est globalement refermée autour du village. Une ouverture paysagère a été établie dès 2014 en aval du village. Des pâtures sont encore présentes sur la rive opposée au ruisseau et au sud du village se dessine un paysage plus bocager.

UNE MORPHOLOGIE LINEAIRE SUR UN AXE NORD-SUD



Photographie aérienne de Goulier - Géoportail

Le village est construit autour d'une voie principale. Les rues transversales correspondent à des passages d'anciens chemins. La rue est ponctuée de très petites places, le tissu urbain est très dense, les ruelles étroites. L'église se situe en entrée de village. Les orientations des faitages des habitations se situent le long des voies et sont en majorité situés nord-sud.

Goulier accueille de 85% à 95 % de résidents secondaires.

UNE ENTREE DE VILLAGE ACCUEILLANTE

De petites placettes ponctuent le village. L'enrobé gris recouvrant les placettes et ruelles limite le charme d'origine du village.

En entrée, fleurissement, signalétique originale, bancs signifient une entrée de village accueillante.



L'entrée de Goulier

c. ACTIVITES

L'entité accueille 3 AFP :

Olbier bénéficie de deux chefs d'exploitations et d'une Association Foncière Pastorale. L'AFP Auzat-Olbier. Propose de l'élevage de chèvres et vaches pour la production de fromages. Une diversification est en cours avec des volailles pour la production d'œufs. Un éleveur de brebis (viande) est également présent.

Goulier accueille 5 chefs d'exploitation et une AFP, avec des élevages d'ovins, bovins, équins et caprins.

Sem accueille 5 chefs d'exploitation, une AFP, avec des élevages d'ovins et bovins.

Les activités touristiques sont bien développées sur cette entité avec des activités sportives et de plein air : Ski avec la station Goulier neige, parapente à Sem, randonnées et abris forestiers (parcours « retrouvance » de l'ONF)...

Les activités de découvertes sont aussi présentes avec les vestiges et grottes de Montréal de Sos et la mine de Rancié.

Des hébergements touristiques sont présents (111 lits marchands) avec le gîte d'étape du relais d'Endron et des hébergements liés au stade de neige de Goulier.



Photographie aérienne de la station Goulier Neige - Géoportail

d. MOBILITE

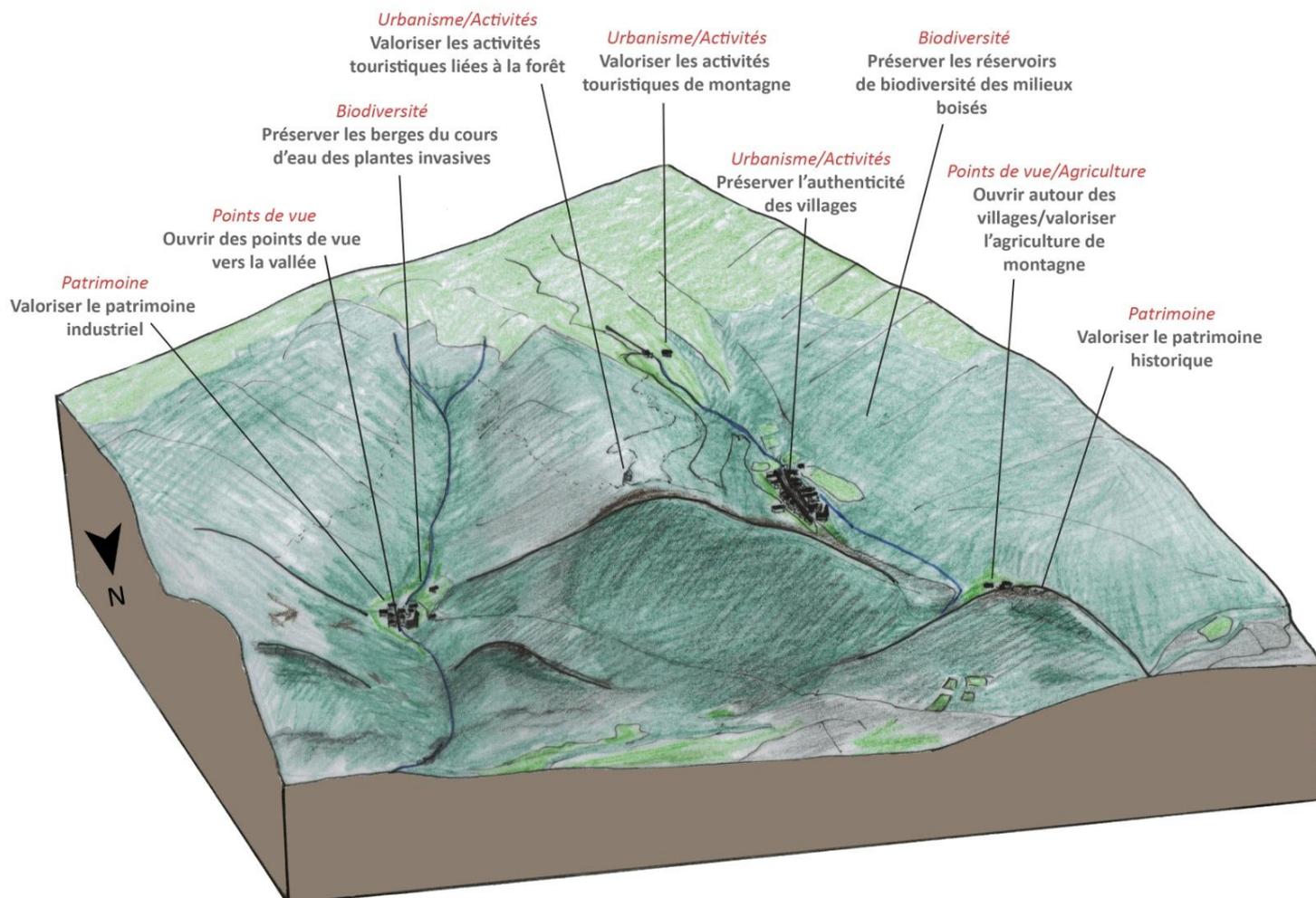
Les villages sont desservis par de longues routes en lacets.

Les villages peuvent être rejoints par le biais des sentiers de randonnées.

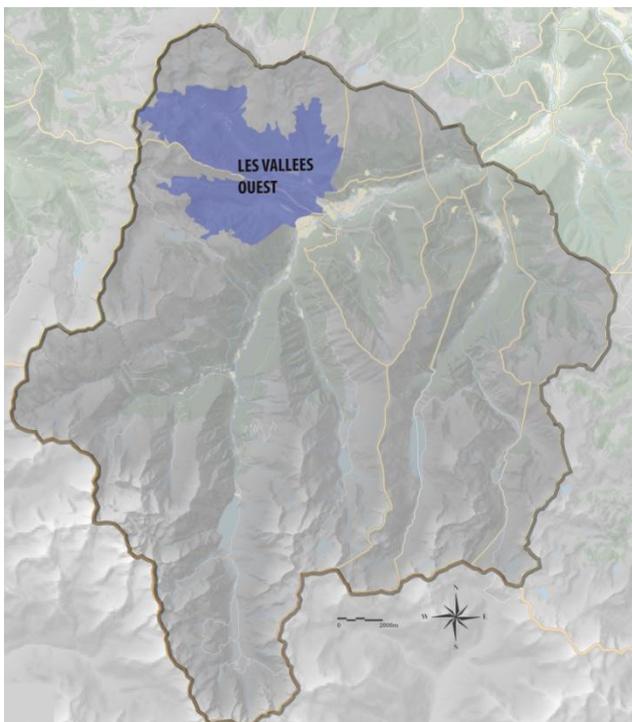
e. BIODIVERSITE

Cette entité est marquée par la présence de la forêt d'altitude contribuant au maintien de réservoirs de biodiversité des milieux boisés.

f. ENJEUX DE L'ENTITE

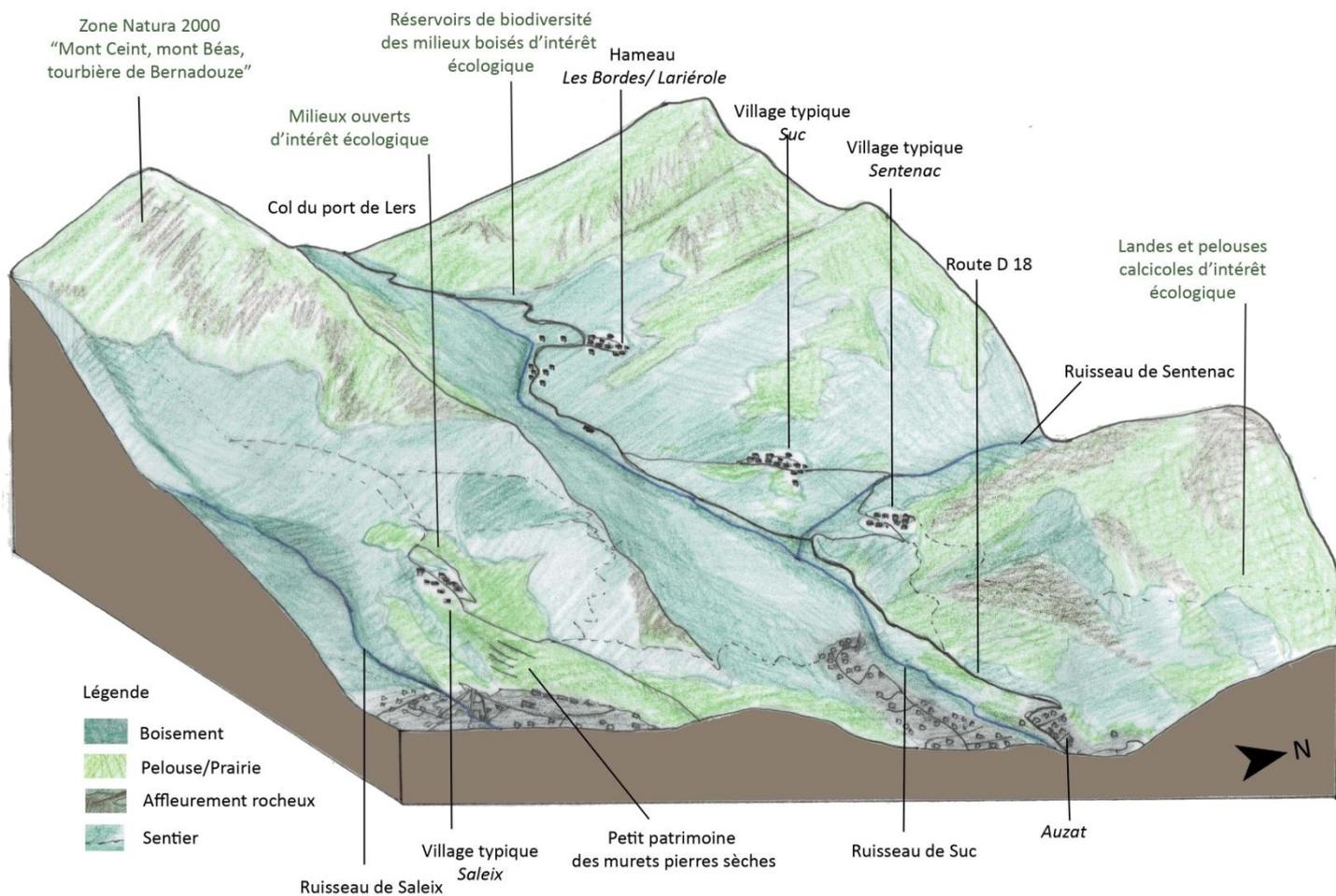


5. LES VALLEES OUEST (SALEIX, SUC ET SENTENAC)



a. CARACTERISTIQUES

Deux vallées orientées sud-est/ nord-ouest à partir de Vicdessos-Auzat. Des vallées encaissées où sont implantés des villages exposés sud-ouest entre 850 et 950 m d'altitude. Des vallées escarpées avec des pentes entre 15 et 50% et fortement boisées.



b. URBANISATION ET ESPACES PUBLICS

SUC ET SENTENAC

SUC ET SENTENAC, UN VILLAGE EN DEUX PARTIES

Suc et Sentenac est un village de soulane qui présente deux noyaux villageois séparés par un talweg dans lequel coule le ruisseau de Sentenac. On peut observer le sommet des massifs au nord ouest. La vallée est resserrée. Le village est installé dans une forte pente entre 15-44%.

MORPHOLOGIE URBAINE

A Sentenac, l'urbanisation s'articule autour de la voie principale, parallèle à la pente, les habitations forment un tissu dense qui s'articule autour de petites placettes. L'église se situe en contre bas du village. Les habitations ont en majorité le sens de faitage parallèle à la pente.

Suc s'articule autour de deux voies en patte d'oie. L'église et la mairie se situent au carrefour des voies. L'ensemble est un tissu dense, principalement de maisons mitoyennes. Les faitages sont orientés en majorité parallèle aux voies. Un parking à l'entrée du village permet de désengorger le village des voitures qui a des rues parfois très peu accessibles.



Carré, 2010

HISTORIQUE DU PAYSAGE DE SUC ET SENTENAC

De 1908 à 1950, le paysage aux alentours des villages est encore voué aux pratiques agropastorales. Le terroir est relativement déboisé, hormis quelques petites zones embroussaillées sur les pentes fortes. Autour de Suc se dressent de nombreux arbres émondés, le plus souvent des frênes, parfois quelques peupliers. Tout le terroir qui s'échelonne au dessus du village de Suc est modelé de terrasses et propice à recevoir des cultures. Tout le versant de Suc jusqu' 1400 m d'altitude était labouré et cultivé. Le village était entouré d'une auréole de jardins soutenus par des terrasses. Le fond de vallée était également cultivé. Les terres les plus éloignées des villages sont les premières abandonnées par la déprise agricole. Les cheptels d'ovins sont alors divisés par 4. Depuis l'enforestation se poursuit, jusqu'à même gagné sur ce qui était les jardins autour du village. Quelques fauches sont encore cependant réalisées. (CARRE, 2010)

SALEIX

UNE MORPHOLOGIE LINEAIRE



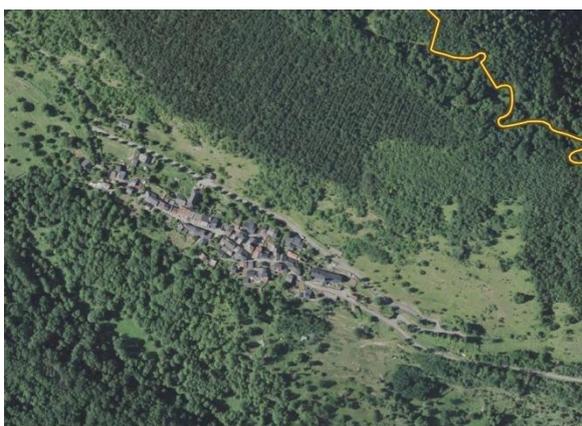
Photographie aérienne de Saleix en 1942- Géoportail

Le village de Saleix se situe en surplomb de Auzat, à flanc de montagne, orienté sud est/nord ouest, et exposé sud ouest. Il est implanté en forte à très forte pente, de 30 à 50 %.

La trame du village s'est construite le long d'une voie suivant la courbe naturelle du relief. Les orientations des faitages sont parallèles à la voie. La structure du village a très peu changé depuis.

En 1866, le village était entouré de champs labourés et de prairies. En 1942, au sud du village, les parcelles étaient quadrillées par des arbres/haies. Le fond de vallée était bocager.

Aujourd'hui, des prairies sont ouvertes en entrée aval et amont, elles sont entretenues par des lamas qui font également l'attractivité touristique du lieu.



Photographie aérienne de Saleix - Géoportail

La visibilité est ouverte vers la plaine des sports en contre bas et les massifs au nord-ouest. Des jardins de petites tailles sont encore présents en aval des habitations. Le secteur est fortement boisé sur la partie sud-ouest.

Une voie passant au nord du village est créée entre 1993-98, elle permet une boucle traversante à la circulation, elle rejoint la piste forestière au nord.

UNE RUE COMME PRINCIPAL ESPACE PUBLIC

La rue fait office d'espace public, de toutes petites placettes ponctuent la rue. Un lavoir et une fontaine se situent au centre du village. La rue principale est aussi belvédère. Les revêtements sont globalement « routiers », mais quelques rues adjacentes sont encore en calade de pierre. Lavoirs et mobiliers sont encore en pierre et offre une authenticité au village.



Lavoir et sculpture en bois, rue principale en belvédère et rue adjacente en calade à Saleix

c. ACTIVITES

Cette entité accueille une AFP (Saleix) et 8 chefs d'exploitations (6 sur Saleix). Bovins, ovins, équins, lamas et asins, abeilles sont ici élevés.

A Saleix l'artisanat est valorisé avec la production de miel et de plantes.

Une activité de découverte est présente avec un écomusée et la ferme des lamas. A Suc un hébergement collectif peut accueillir un public de groupe, un parcours pédagogique est présent

d. MOBILITE

La route Départementale 18 traverse par la vallée de Suc pour rejoindre le Couserans par le port de Lers.

Les villages sont accessibles par les chemins de randonnées. Le chemin des Nobis de Sentenac à Orus est davantage fréquenté par un public local. La randonnée du tour du pays des Pic des 3 seigneurs passe sur ces versants.

e. BIODIVERSITE

Le ruisseau de Saleix présente une végétation rivulaire dégradée et une qualité des biocénoses médiocre.

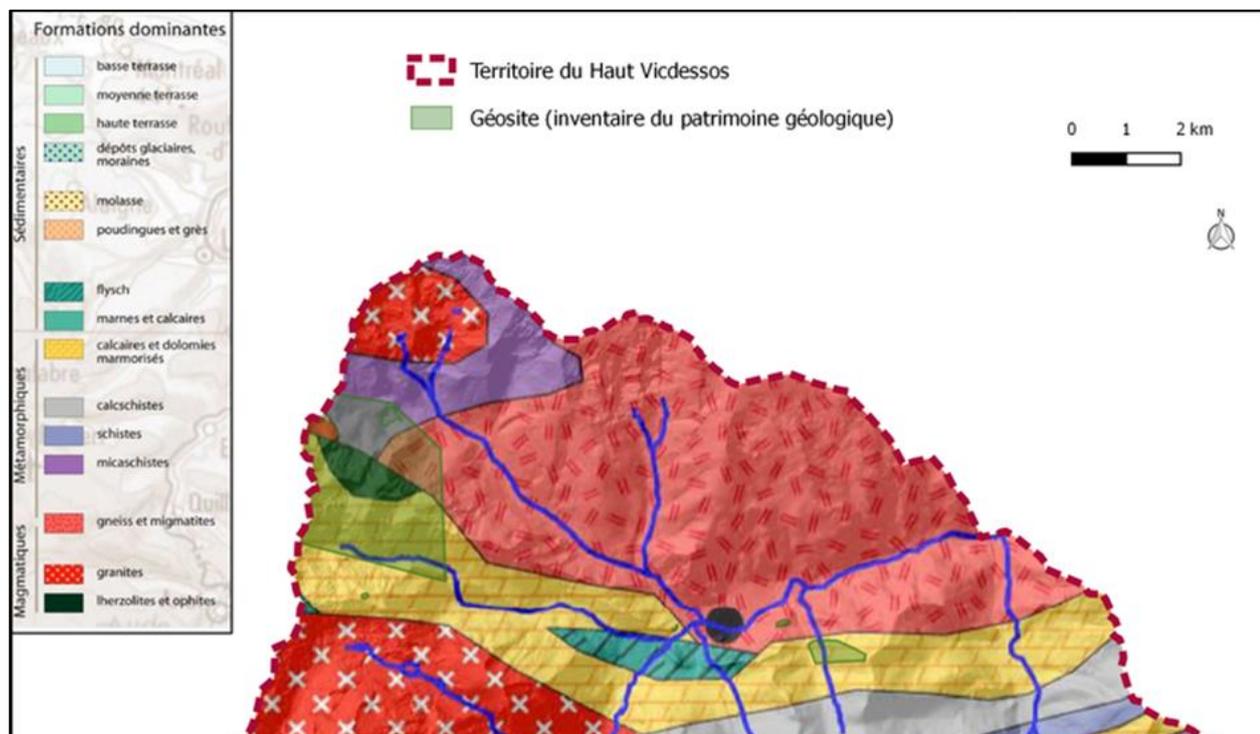
Cette entité paysagère est cependant marquée par un patrimoine géologique d'intérêt que l'on ne retrouve pas ailleurs dans le Haut-Vicdessos.

Sa biodiversité est remarquable et bénéficie de mesures de protection. Elle abrite le site Natura 2000 intitulé « Mont Ceint, mont Béas, tourbière de Bernadouze », ainsi que la Réserve Biologique du Montcalm en grande partie.

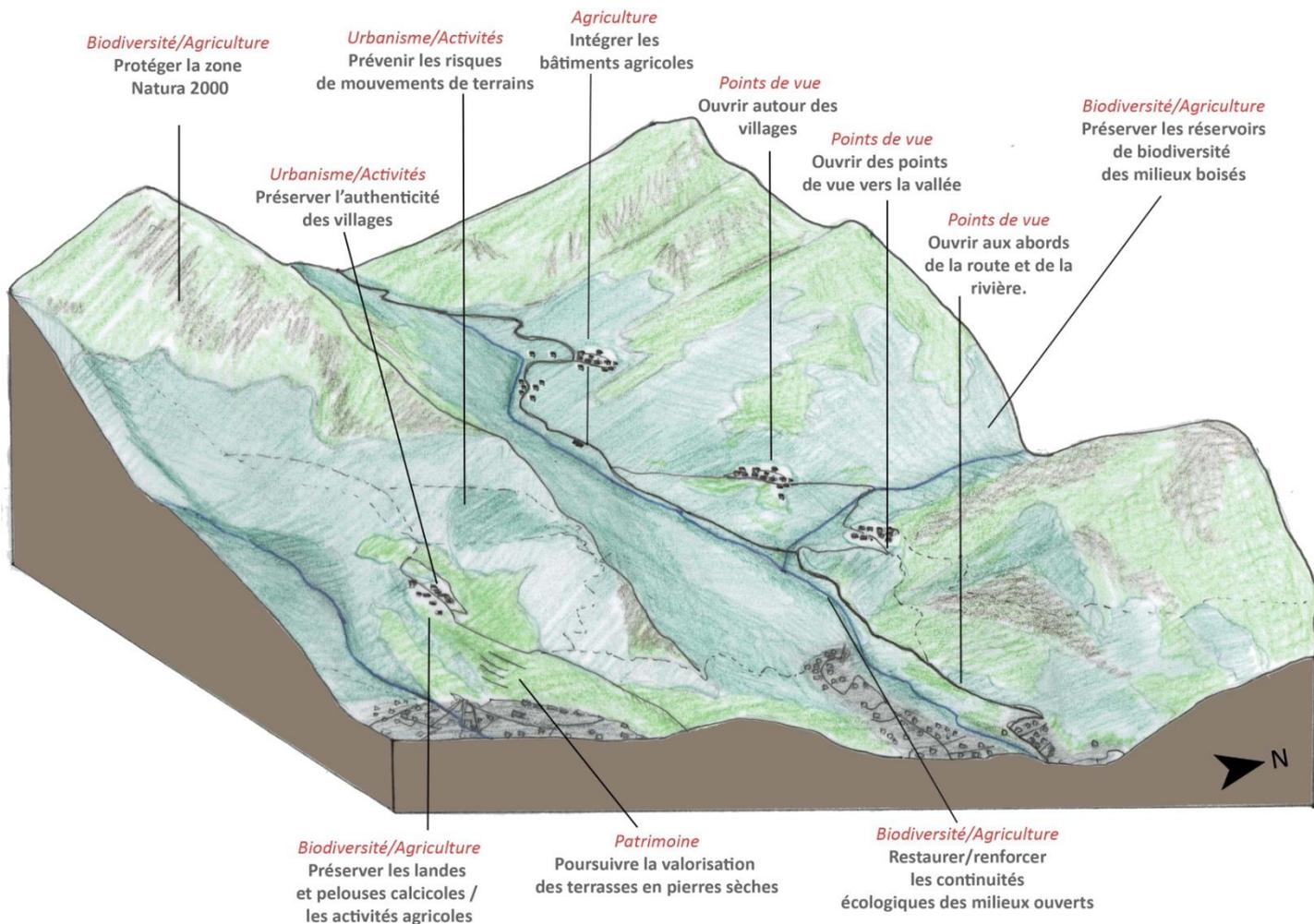
Ses versants sont fortement boisés et contribuent à l'ensemble des réservoirs de biodiversité des milieux boisés, pour lesquels les forêts d'altitude présentent un fort intérêt écologique

Les milieux ouverts tels que les prairies sont plus rares ; ce qui induit une fragilité en terme de continuités écologiques pour ce type de milieux naturels. Ainsi, un enjeu de restauration de cette continuité est identifié en fond du vallon de Suc-et-Sentenac.

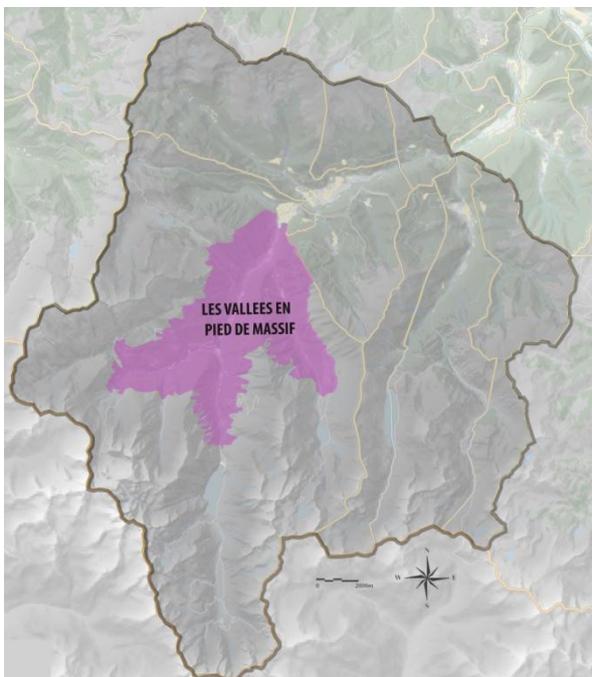
Par ailleurs, les versants en exposition Sud (vallon de Saleix, Pic d'Engrade entre Sentenac et Orus, Olbier) abritent des milieux naturels typiques, peu représentés sur le territoire et à enjeu fort : les landes et pelouses calcicoles de piémont.



f. ENJEUX DE L'ENTITE DES VALLEES OUEST

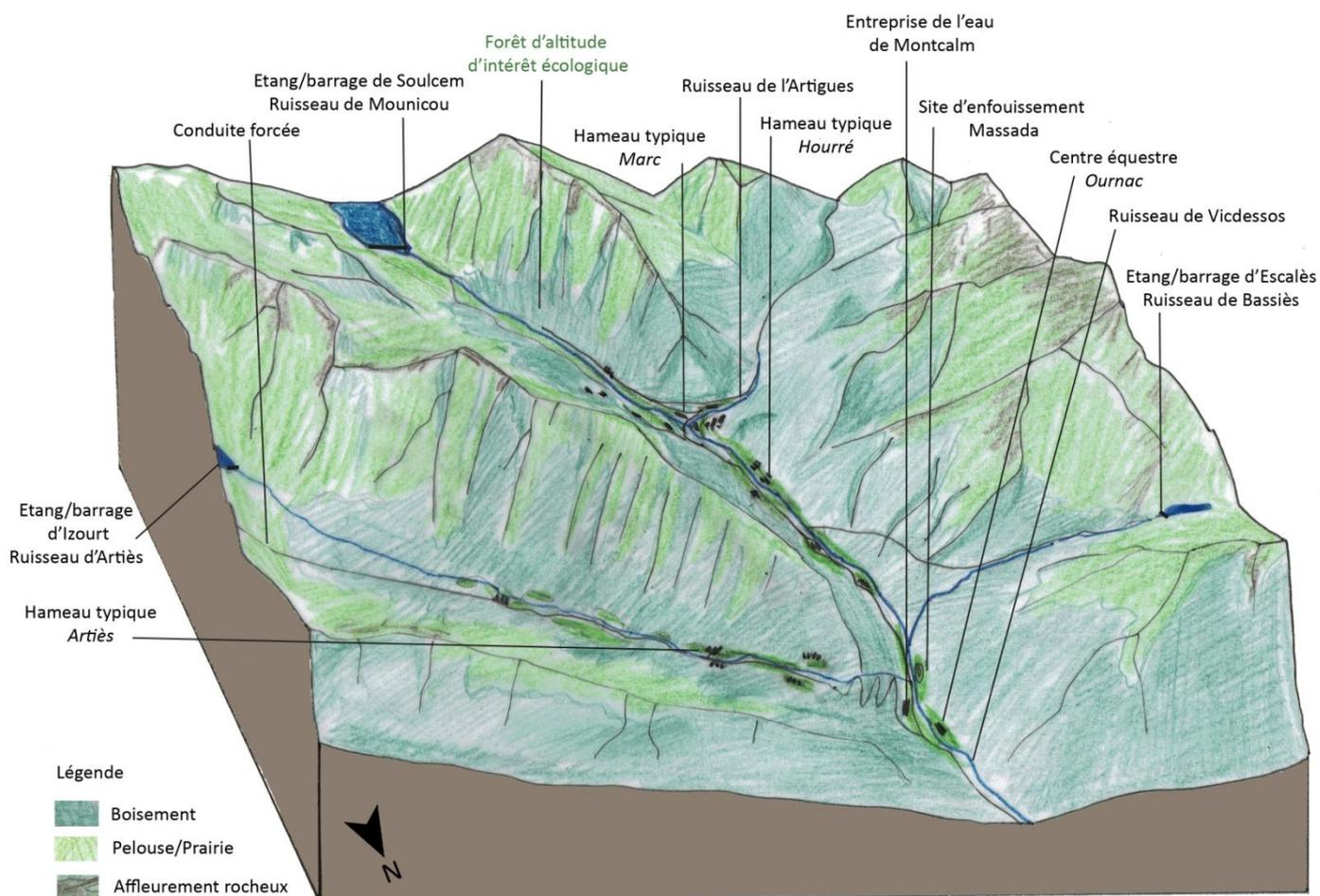


6. LES VALLEES DE PIED DE MASSIF (**MARC, ARTIES, HOURRE, L'ARTIGUE ET NOMBREUX LIEUX-DITS**)



a. CARACTERISTIQUES

Au sud de la vallée se situent plusieurs vallées étroites d'une centaine de mètres de large et escarpées à plus de 50% de pente. Le paysage est encaissé et fortement boisé, habité de hameaux et lieux-dits disséminés pour la plupart le long des ruisseaux, certains sur les coteaux exposés sud.



b. URBANISATION ET ESPACES PUBLICS

DE NOMBREUX HAMEAUX ET LIEUX DITS

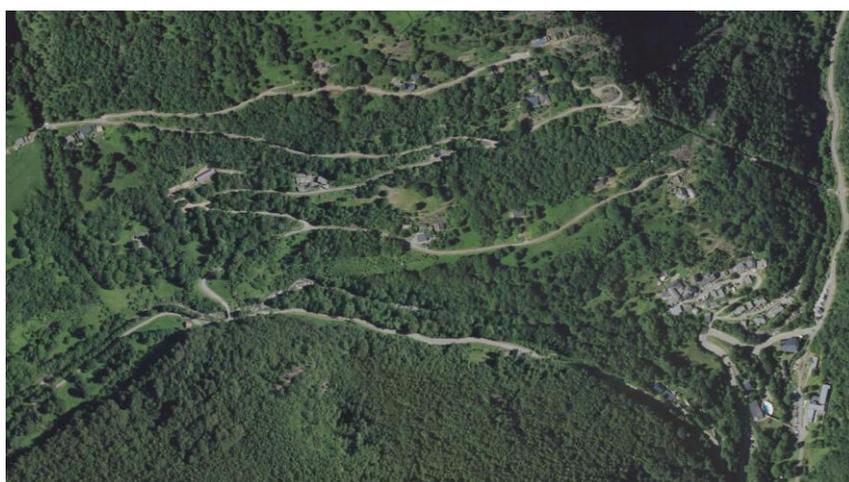
A partir d’Auzat et en remontant vers la chaîne axiale, les hameaux et lieux dits ponctuent les bords de ruisseaux. Ils étaient déjà très nombreux en 1866, on pouvait en dénombrer une cinquantaine. Leurs formes urbaines ont très peu évoluées depuis. Les lieux dits sont le plus souvent composés d’un corps de ferme et de granges. Artiès (dans la vallée d’Artiès), l’Artigue (dans la vallée de l’Artigue), Hourré et Marc (dans la vallée de Vicdessos) sont les agglomérats bâtis les plus importants. Dans ces vallées, certains lieux-dits ont disparu dans la végétation.

MARC, HAMEAU D’ACCUEIL TOURISTIQUE



A Marc cohabitent tant bien que mal la chapelle de St Antoine du Montcalm, un centre de vacances d’architecture contemporaine, des gîtes inspirés de l’architecture des granges d’estives et quelques constructions traditionnelles. (CTRE, 2006)

Evolution du hameau de Marc – Carré, Métaillé



Le hameau de Marc est implanté à la confluence du ruisseau de l’Artigues et de Vicdessos. Anciennement le hameau était composé d’un petit agglomérat d’habitats et granges, des hébergements touristiques se sont développés sur une voie parallèle à l’existant. L’église se situe à la confluence des ruisseaux de Mounicou et de Vicdessos. Au dessus de Marc, des lieux dits jalonnent une voie en lacet.

Dans ce secteur les lieux-dits faciles d’accès ont évolué vers de l’habitat touristique. On note une amélioration de l’habitat et des extensions des constructions.

LES HAMEAUX TRADITIONNELS, L'EXEMPLE D'ARTIÈS



Artiès

Constitué de constructions pour la plupart de petite taille, Artiès borde un côté de la route sur la rive droite. De nombreuses granges ont gardé leur façade en pierre sèches. Quelques ruines se mêlent aux bâtiments réhabilités. Un bâtiment agricole plus récent surprend par son volume sans rapport avec les constructions anciennes. Cependant par cette activité agricole encore présente, le vallon a gardé bien entretenue une partie de son espace de terrasses herbagées et de prairies clôturées par des murettes de pierres sèches. (CTRE, 2006)



Dans ces hameaux traditionnels ont retrouvé également les granges particulières aux vallées d'Auzat et qui se différencient des granges de la Haute-Ariège. Celles-ci possèdent un toit à pente unique, incliné dans le sens de la pente et parallèle à celle-ci. Cette forme d'architecture correspond à une prise en compte maximum des risques d'avalanche et se fond complément dans le paysage tant par sa forme que par ses couleurs et ses matériaux. (CAUE, 2006)

Hameau de granges à Carafa – CAUE, 2006

c. ACTIVITES

L'agriculture est présente sur le fond de vallée avec quelques prairies ou bois pâturés. Un siège d'exploitation est présent à Hourré.

Les vallons sont attractifs d'un point de vue touristique. C'est le deuxième pôle touristique de la vallée en termes de capacité d'hébergements (près de 500 lits). On pratique principalement les sports de pleine nature (canyoning, spéléologie, escalade...)

d. MOBILITE

Une route traverse chaque vallon indépendamment les uns des autres. Les routes se transforment en piste finissant sur les départs de randonnées ou les barrages hydroélectriques.

e. BIODIVERSITE

Le Vicdessos est un cours d'eau très fortement contraint par l'hydroélectricité. Ce cours d'eau présente aussi des intérêts en termes de valorisation touristique et peut être marqué

localement par une problématique de gestion de plantes envahissantes. Cette entité paysagère se caractérise par une rareté des cours d'eau à statut (cours d'eau classés).

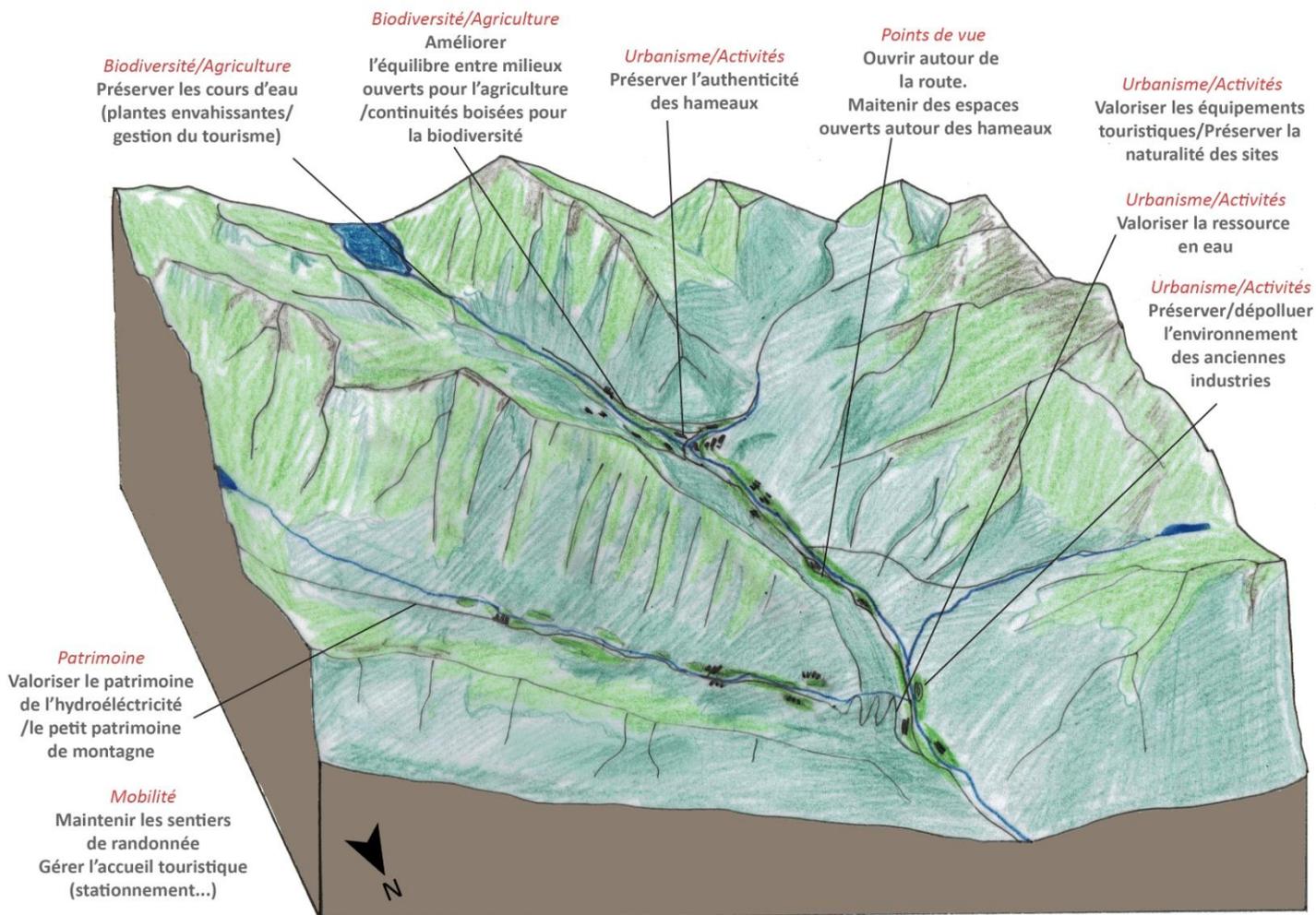
Les versants sont largement occupés par la forêt d'altitude, d'intérêt écologique puisque constituant des **réservoirs de biodiversité des milieux boisés**.

Sur l'ensemble des fonds de vallée :

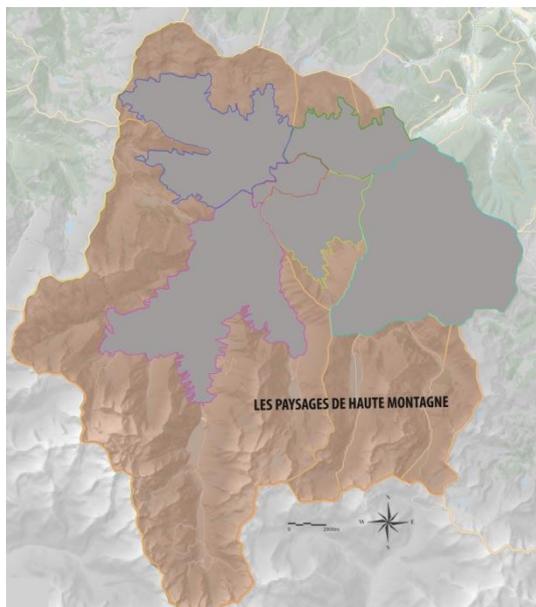
La fonctionnalité des milieux boisés est bonne sur le territoire, avec des réservoirs de biodiversité identifiés, dont la présence est due à la reconquête de la forêt en zones intermédiaires. L'enjeu pour les milieux boisés du territoire est d'éviter la fragmentation de ces réservoirs de biodiversité et de trouver un équilibre fonctionnel entre milieux boisés et milieux ouverts. Ainsi, des initiatives de réouverture paysagère pourraient fragmenter ces espaces boisés.

Une demande actuelle des agriculteurs pour la réouverture de landes ou la reconquête de nouveaux terrains d'élevage existe de manière générale sur les espaces de fond de vallée.

f. ENJEUX DE L'ENTITE DES PAYSAGES DE PIED DE MASSIF



7. LES PAYSAGES DE HAUTE MONTAGNE



a. CARACTERISTIQUES

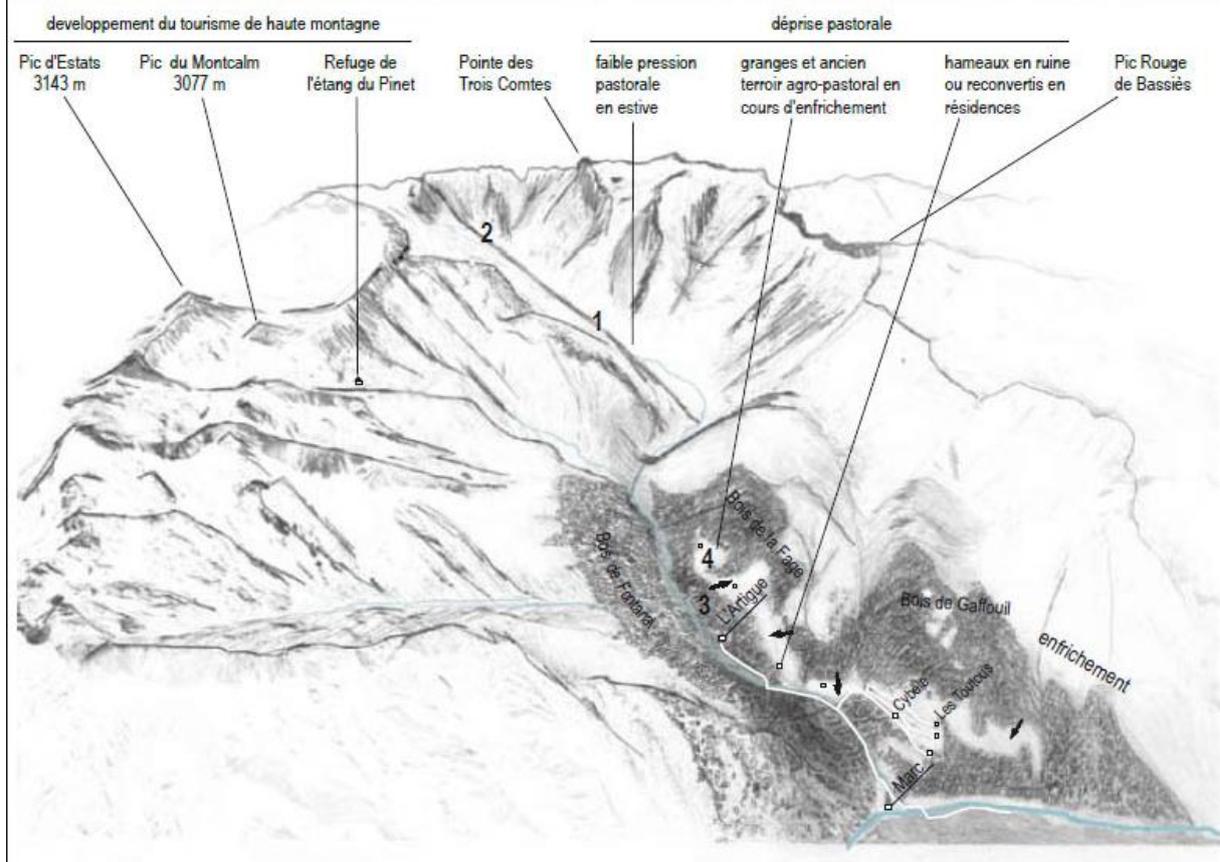
Plus haut, à partir de 1600-1800m environ se trouvent les estives, vastes étendues vouées au pâturage estival. Elles sont actuellement sous-utilisées et beaucoup connaissent un envahissement par les bas-ligneux. Les estives sont parsemées d'orris, cabanes pastorales de pierres sèches utilisées pendant l'estivage. Les plus anciens de ces orris datent semble-t-il de la fin du Moyen-âge. Ils sont le plus souvent regroupés en quartiers, constituant le cœur d'une « exploitation » estivale. Ces quartiers d'orris étaient au XIX^e siècle de véritables unités agropastorales ; on y trouvait des enclos pour parquer les bêtes (le « parc »), des couloirs de traite (des « marga »), des dépendances tel que le « mazuc » ... Parfois aussi un orri étable (cabanat) et l'habitation (TAILLEFER 1940, BESSET, 1995). On en trouve absolument dans toutes les estives de la vallée même dans des endroits très éloignés (orris de Mesplat...). Ils sont les vestiges d'un système agro-sylvo-pastoral qui a fonctionné plusieurs siècles. Aujourd'hui, ces orris sont abandonnés, mais beaucoup demeurent et certains ont fait l'objet de restauration. (CARRE, 2010).

b. URBANISATION

Deux types de constructions cohabitent. Les cabanes, de forme rectangulaire, possèdent une toiture à deux pans constituée d'une charpente en bois recouverte de lauzes. L'orri, également construit en pierre sèche, sans liant, possède une toiture sans charpente, simplement en tas de charge qui permet par un léger décalage d'assise des pierres, de créer une voûte en encorbellement sur une base carrée ou circulaire. Le toit est recouvert par un girbage de gispet, mottes de terre et de végétation assurant l'étanchéité de la construction (CAUE, 2006).

Les orris et cabanes traditionnelles sont bien moins fréquentées qu'au XIX^e siècle. Les lieux d'estives sont cependant encore exploités.

Parallèlement, les refuges de randonneurs sont actuellement des abris fréquentés de manière saisonnière dans le secteur. Les paysages d'altitude sont aujourd'hui les lieux partagés entre pastoralisme et tourisme de montagne (randonnée, alpinisme, trail...).



Carré, 2010

c. ACTIVITES

A la différence des autres entités paysagères qui accueillent toutes des sièges d'exploitation agricole, l'entité des paysages de haute montagne est le lieu du pastoralisme, où transhument majoritairement des troupeaux ovins, mais aussi bovins et équins, et où les éleveurs s'organisent dans une gestion collective du territoire. Ces espaces ouverts sont aussi des espaces de multi-usages, facteurs de conflits mais aussi de conciliation.

L'activité touristique est développée par les refuges de montagne. On en compte 3 sur le secteur (Refuge du Pinet, du Fourcat, de Bassiès).

d. MOBILITE

Les sentiers de randonnées sont les principaux accès.

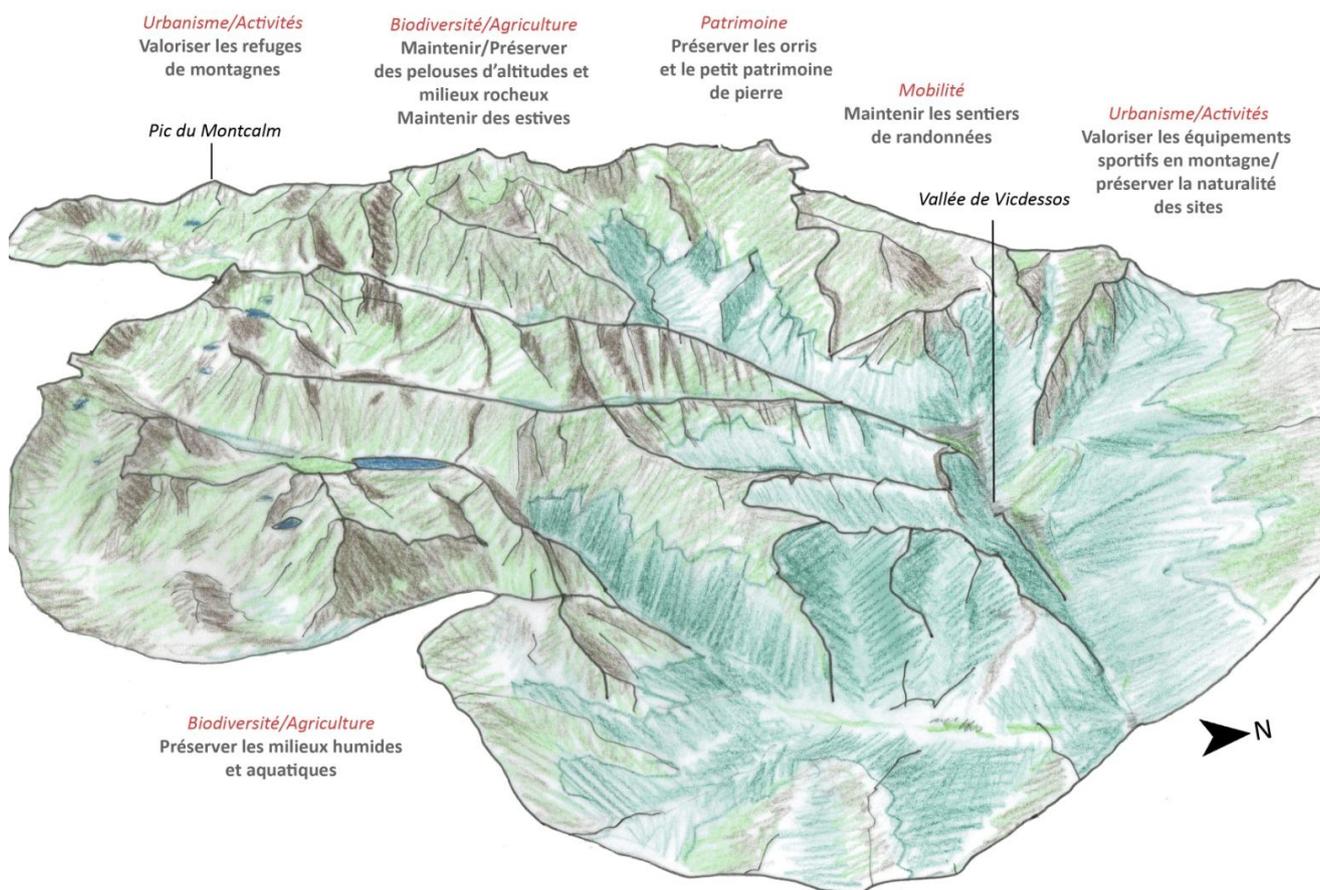
e. BIODIVERSITE

Cette entité paysagère abrite un environnement de qualité.

De nombreux cours d'eau, accompagnés d'un réseau de milieux humides, arrosent ces paysages. Ils sont reconnus pour leur qualité et bénéficient de statuts environnementaux de protection.

De même, la biodiversité y est remarquable. L'entité paysagère abrite le site inscrit du Lac de Fourcat et ses abords, ainsi que 6 espaces naturels identifiés par le PNR des Pyrénées Ariégeoises comme à préserver et à valoriser en priorité (tourbières et zones tourbeuses, hautes altitudes). Ces milieux constituent un ensemble de réservoirs de biodiversité : pour la trame des landes et pelouses d'altitude dont l'équilibre reste fragile et dont un besoin de restauration de la continuité écologique est identifié au niveau des versants du vallon de Mounicou ainsi qu'au niveau des crêtes Sud de la Pique d'Endron, pour la trame des milieux rocheux qui apparaissent comme des milieux sensibles au dérangement, ainsi que pour les milieux humides dont la préservation est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique.

f. ENJEUX DE L'ENTITE DES PAYSAGES DE HAUTE MONTAGNE



XII - ENTREE DE LA VALLEE



Seuil d'entrée de la Vallée, carrefour de Siguer

L'entrée sur la vallée du Haut Vicdessos se fait en plusieurs seuils.

En arrivant sur le **carrefour avec la vallée de Siguer**, elle se fait sur un hameau de la commune de Capoulet Junac. Ensermée dans un couvert boisé, une seule construction appartient à la commune de Laramade. L'entrée de la vallée n'est à ce niveau pas signifiée.



Seuil d'entrée de la Vallée, Village de Laramade

Un deuxième seuil se fait au niveau du **virage de Laramade**. Le toponyme du village vient d'un terme occitan qui qualifie le troupeau de mouton : on est bien sur le lieu de passage des transhumances auparavant biennuelles.

Première commune de la vallée, le virage créé le verrou d'entrée à la vallée. Le village fait office de « porte ». À la fin du Moyen Âge, le pont de Laramade ou pas d'Arès constituait la limite entre les communautés de la vallée du Vicdessos et celles de la vallée de Siguer : nombre de négociations eurent lieu sur ce pont. Aujourd'hui, une signalétique discrète sur un abri annonce la station du Montcalm.



Seuil d'entrée de la Vallée, carrefour Vicdessos/vallée de Goulier

Un troisième seuil se situe au niveau du **carrefour entre Vicdessos et la vallée de Goulier**. Le carrefour au dessus de la rivière ouvre des perspectives sur un paysage plus ouvert. La multiplication de signalétiques hétérogènes signifie bien l'entrée d'un espace actif, mais brouille les lectures et se montre contradictoire dans un objectif d'accueil sur un territoire qualitatif.



Seuil d'entrée d'Auzat, carrefour Auzat/Saleix



Seuil Vicdessos/ Vallée de Sentenac

D'autres seuils se situent avant et après le verrou de Vicdessos, à **partir du carrefour entre Vicdessos et Sentenac et Saleix et Auzat**, ces carrefours sont également à soigner en termes de visibilité. (Harmonisation de la signalétique, visibilité des informations)

Le **seuil d'entrée Sud** à Auzat est marqué par les infrastructures et équipements, avec les installations électriques et la plaine des sports. La vue est ouverte sur Montréal de Sos. Les limites des infrastructures sont frontales et peu soignées.



Seuil d'entrée d'Auzat sud

ENTREES DE VILLAGES



Entrée d'Auzat – carrefour du vieux village

L'entrée signifiante d'**Auzat** pourrait se situer au **carrefour entre les cités et le vieux village**. Ce carrefour est accompagné par des terre-pleins plantés et une signalétique discrète mais harmonisée.



Entrée de Siguer

A **Siguer**, l'entrée est bien signifiée par une allée de platanes qui vient prolonger le tissu urbain du village.



Entrée de Goulier

A **Goulier** comme sur plusieurs autres villages (Suc, Lercoul, Saleix, Olbier) de versant, l'entrée est bien signifiée par l'implantation de l'église en entrée de village qui amorce le village, souvent accompagnée d'un espace de stationnement. Sur les autres villages, c'est un espace de stationnement qui marque l'entrée du village. Selon les villages, le stationnement est plus ou moins organisé, paysagé. A Goulier l'entrée du village est renforcée par une signalétique originale.

ENJEUX LIES A L'ENTREE DE LA VALLEE ET AUX ENTREES DE VILLAGES

- Améliorer la lisibilité des entrées et seuils.
- Favoriser le végétal comme élément structurant des entrées.
- Améliorer les espaces de limites/clôtures
- Maintenir des entrées de villages accueillantes sur les villages de versant.
- Améliorer les espaces de stationnement en entrée de village

ANALYSE
ATOUPS / FAIBLESSES /
OPPORTUNITES / MENACES

L'analyse AFOM se base sur l'ensemble des étapes du diagnostic élaborées entre 2019 et Mars 2021, soit sur :

- L'état des lieux : Synthèse des différentes études en lien avec le paysage élaborées sur le territoire entre 2004 et 2019.
- Bilan des ouvertures paysagères et concertation du comité de pilotage en septembre 2019. (Cf. ANNEXES- Journée Bilan des ouvertures Paysagères)
- Questionnaire diffusé sur le territoire entre novembre 2019 et février 2021. (Cf. ANNEXES – Synthèse du questionnaire)
- 5 Ateliers de consultation au public en mars 2021. (Cf. ANNEXES - Compte rendu Ateliers)

Elle reprend 4 des thématiques des ateliers : Paysage agricole de montagne, Paysage forestier, Paysage de pleine nature, Paysage du quotidien, « Paysage nocturne » est intégrée aux autres thématiques.

PAYSAGE AGRICOLE DE MONTAGNE

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES AGRICULTURES DE MONTAGNE.

DES ATOUTS...

Sur le territoire, la fin de l'industrie et des pollutions induites a permis l'amélioration de l'environnement pour l'élevage. Du point de vue des agriculteurs, de nombreux espaces peuvent être réouverts et sont adaptables aux élevages de brouillards.

Exploitations agricoles : Les exploitations d'élevage sont bien présentes sur le territoire avec des installations récentes de jeunes éleveurs et le développement d'une diversification (chèvres, lamas, apiculture). Les élevages conventionnels tournés vers l'exportation et qui manqueraient d'intérêt écologique ne sont pas souhaités par les personnes interrogées lors des consultations.

DES FAIBLESSES...

Face à la déprise agricole et à l'évolution des pratiques, le territoire manque d'exploitations d'élevage capables de maintenir davantage d'espaces ouverts.

La filière d'élevage est tournée sur la vallée principalement vers la viande avec des animaux en intérieur sur de longues périodes (mi-novembre/fin avril) nécessitant un approvisionnement important de foin. La production de fromage est limitée actuellement à cause de la qualité fourragère. La filière est non labellisée et n'a pas de visibilité particulière ce qui limite la valorisation des produits.

Pentes à + de 60 % : Parcelles en pentes fortes et difficiles à mécaniser. Accès difficiles.

Prairies de fauche rares : Les prairies de fauche sont peu nombreuses, l'élevage est dépendant de la plaine en foin, les surfaces d'épandages sont limitées. Dans les fonds de vallée, les prairies sont en concurrence avec les nouvelles constructions.

Foncier morcelé : Morcellement du foncier en fond de vallée et sur les versants. L'agriculture nécessite assez de foncier pour être viable, les concertations sur le foncier (trop de petites parcelles, de propriétaires) compliquent les installations en l'absence de groupement foncier.

Points noirs paysager liés aux installations agricoles : Certains bâtiments agricoles (tunnels, grandes exploitations) qui remplacent les granges traditionnelles, les dépôts d'outils, de fumiers sont parfois perçus comme des points noirs pour le paysage.

Autres freins aux pratiques agricoles sont les conflits d'usages entre touriste/habitant et élevage qui constituent un point de vigilance dans l'occupation des sols (Distance des installations, parcours...).

DES MENACES...

Secteur d'enfrichement des versants : L'abandon du pâturage sur les versants crée un enfrichement des terrasses et sous-bois. Les prairies sont appauvries par la fougère, le genêt, la ronce, le buisson noir (prunellier), le noisetier et tendent vers une recolonisation par les arbres. Ces secteurs semblent être des espaces prioritaires de reconquête avec un enfrichement plus récent.

Dynamique d'enfrichement sur les estives : Suite à une évolution des pratiques de gestion des troupeaux en estives, certains secteurs voient réapparaître des ligneux. A contrario d'autres secteurs sont sur-pâturés.

DES OPPORTUNITES...

Vergers : Des vergers de production viennent compléter certaines activités d'élevage. D'autres pistes de diversification sont possibles : arboriculture, petits fruits, maraîchage, myciculture, artisanat ...

Vente de produits locaux : Des circuits alimentaires locaux sont existants (vente à la ferme, marché, réseau « locavores ») et sont encore à développer (vente dans les commerces locaux...) avec une demande de la part des habitants.

Ouvertures paysagères : A partir de 2012, la plupart des communes de la vallée, accompagnées par le PNR, initient des opérations de réouvertures paysagères autour des villages. Ces ouvertures permettent de redonner de la lumière aux villages et des vues sur les massifs, sur les villages voisins, le patrimoine local. C'est l'opportunité de nouveaux pâturages pour les éleveurs. L'action pourrait s'étendre autour de certains chemins de randonnées par des éclaircissements (notamment sur les cols).

Périmètres d'Associations Foncières Pastorales et Groupements Pastorales : Plusieurs AFP ont été créées sur le territoire et ont permis aux éleveurs de se maintenir et ponctuellement, de s'installer et de rouvrir les zones intermédiaires. Les GP permettent une gestion commune des espaces principalement sur les estives.

PAYSAGE FORESTIER

TROUVER LE BON EQUILIBRE DE PAYSAGES FORESTIERS POUR LE TERRITOIRE

DES ATOUTS ...

La forêt est globalement un bénéfice pour les écosystèmes de montagne, elle est l'habitat pour une faune et une flore spécifique et complémentaire aux autres milieux. Elle a un rôle de purification de l'air et de l'eau. L'ombre qu'elle apporte permet de baisser la température de l'air. C'est aussi un paysage qui change au gré des saisons apprécié pour la randonnée et de multiples activités.

Rôle de protection : La forêt permet la fixation des sols pentus (+ de 60%) et friables, des couloirs d'avalanches, des berges.

Hêtraies : Sur le territoire, elles sont quelques unes à être à maturité. Ce sont des espaces qui avec les tourbières constituent des stocks importants de carbone, leur préservation permet de limiter les impacts sur le changement climatique. L'exploitation pour du bois d'œuvre permet également le maintien des stocks de carbone.

Les forêts jeunes en croissance absorbent quant à elles plus de carbone, une bonne gestion par la préservation d'un couvert permanent permet d'améliorer leur capacité de stockage.

DES FAIBLESSES...

Forêts récentes : Les forêts de versants sont ressenties comme étouffantes, masquant la lumière et occultant les vues aux villages de versant, les perceptions sur le grand paysage depuis les chemins de randonnées. Les versants de soulane et d'ombrée autrefois marqués par les différentes pratiques agro-sylvo-pastorales tendent à s'uniformiser. L'encombrement des sous-bois favorisent les risques d'incendies.

DES MENACES...

Forêts mono spécifiques de résineux : La banalisation et la rationalisation du paysage forestier augmentent la fragilité au parasitisme (ex. chenille processionnaire...) et forment des obstacles aux continuités écologiques.

Mélézaies : Ces types de forêts sont considérés comme remarquables pour leurs ambiances mais sont voués à évoluer vers d'autres types. En effet les mélèzes ont été implantés artificiellement et sont plus fragiles aux parasites et au changement climatique que les essences d'arbres locales.

Colonisation rapide et uniformisante par des espèces pionnières (robiniers, noisetiers...). L'absence de gestion de ces espaces et le désordre qu'ils évoquent les rendent peu appréciés.

Le dérèglement climatique menace les forêts de variations climatiques exceptionnelles (sécheresse, tempête, enneigement), avec des risques d'incendies, de chutes d'arbres accrus.

Certaines **activités en forêt** ont été citées par les personnes interrogées comme créant des conflits d'usages et des dégradations des milieux : activités bruyantes (quad, trial, moto, 4x4) / chasse / VTT/ ramassage de champignons, fleurs/ tourisme massif/ coupes de bois sauvages, des activités qui pourront faire l'objet d'une réglementation selon les secteurs.

DES OPPORTUNITES...

Certains outils réglementaires : Par exemple, l'obligation légale de débroussaillage (OLD) oblige le débroussaillage sur un rayon de 50 m minimum autour des habitations en prévention des incendies. Elle peut être l'opportunité d'un entretien des espaces ouverts autour des villages. Les habitations isolées et touristiques sont également concernées.

Refuges forestiers : L'ONF propose l'organisation de randonnées transitant par les refuges forestiers (Retrouvance). D'autres activités pourraient profiter du cadre forestier dans une orientation touristique.

Pistes forestières : Certaines forêts sont aujourd'hui à maturité pour l'exploitation du bois. La création de nouveaux accès est rendue parfois difficile par le relief et le morcellement foncier. Les pistes sont aussi l'opportunité de circuits de loisirs (équitation, trail en forêt, cueillette de champignons...) et de mise en place de défenses incendie.

Sentiers pédagogiques : Ils sont l'opportunité de créer des animations de sensibilisation aux milieux forestiers et aux usages de la forêt. (Ateliers/ Jeux/ Eveils à l'écologie/ Création artistique)

Haies bocagères : Elles sont des continuités écologiques pour les espaces boisés et absorbent les nuisances (visuel, bruit...) entre les espaces agricoles et urbains.

L'exploitation raisonnée pour la production de papier (usine Saint Gaudens) ou de bois d'œuvre (construction, ébénisterie...) sur certaines forêts est envisageable sur le territoire avec des activités de débardage par animaux ou par câble compte tenu des accès et pentes difficiles. En parallèle, d'autres usages ou activités du bois sont également à développer (scierie mobile/ Bois énergie...) pour renforcer la filière.

PAYSAGE DE PLEINE NATURE

VALORISER LES ACTIVITES DE PLEINE NATURE TOUT EN PRESERVANT LES SITES.

DES ATOUTS ...

Sites emblématiques de la vallée : Ils ont un rôle primordial dans l'attractivité touristique de la vallée.

Sites naturels et paysagers remarquables : Certains sites bénéficient de protection et suivis officiels (Protection Natura 2000, réserve biologique, site inscrit, plan de parc).

Activités sport nature : Les activités sont nombreuses sur le territoire et proposent une grande diversité de sports accompagnés ou non (Canyoning, Ski, Via ferrata, Escalade, Parapente, Parc aventure, Sport équestre...)

Sentiers de randonnée : Ils sont nombreux sur la vallée reliant les villages, sommets et étangs. Certains seront plus adaptés aux sportifs, d'autres aux familles et peuvent être valorisés dans ce sens.

Patrimoine culturel : La vallée a une histoire riche. Certains lieux permettent d'en témoigner et sont à valoriser. Certains monuments pourraient être éclairés de nuit dans un objectif de valorisation mais sur certaines périodes uniquement pour limiter l'impact nocturne.

Aires d'accueil : Déjà développées sur le territoire, elles sont aussi vitrine du territoire et pourront revêtir des aspects naturels.

Hébergements touristique et refuges : L'offre d'hébergement est variée (gîte, camping, auberge de groupe...). Des hébergements plus luxueux et des hébergements plus rustiques pour les sportifs en montagne ont cependant été relevés comme manquants.

DES FAIBLESSES...

Infrastructures industrielles : barrages, conduites forcées, ouvrages relais, lignes électriques, mais aussi clôtures constituent des points noirs pour le paysage. Si certains sont repérés comme des éléments de patrimoine, il n'en est pas moins vrai que le traitement des matériaux, des abords, pourrait davantage

s'accorder avec les caractères de l'identité montagnarde de la vallée. Certains ouvrages constituent également des obstacles pour la biodiversité (ex. Desman par rapport aux barrages).

Stationnements : Certains parkings manquent d'espaces ou sont surdimensionnés, parfois sont d'apparence trop routière pour des espaces naturels ou sont en défaut de commodités. Des stationnements pourraient aussi être créés au niveau de points de vue à valoriser. La réflexion d'une navette pour désengorger certains sites et créer un circuit touristique est à étudier.

Entrées de vallée ou de village : Les entrées des vallées doivent pouvoir être le reflet d'un paysage accueillant. Ce n'est pas toujours le cas avec des espaces fermés, aux abords peu soignés, ou une surenchère publicitaire. Les entrées de villages sont souvent marquées par des aires de stationnement fonctionnelles mais avec un aspect routier peu valorisant.

Signalétiques : Un manque d'indications des activités et d'harmonisation dans la signalétique a été noté. Il y a peu de mise en valeur des patrimoines naturels, géologiques ...

DES MENACES...

Le petit patrimoine rural : Diversifié et omniprésent (murets, orris...), il se dégrade par enrichissement ou manque d'entretien. Dans les milieux naturels, il participe également à la biodiversité en tant qu'habitat spécifique pour la faune et la flore. Un relevé exhaustif à été réalisé sur le territoire.

La gestion des déchets est problématique sur certains sites, avec des dépôts sauvages ou des rejets d'eaux usées.

Certaines **activités** telles que les sports motorisés, le canyoning, le camping sauvage, le ruisseling, la cueillette de fleurs, de champignons, la baignade ont été repérés comme des activités pouvant créer de conflits d'usages par rapport à la qualité des milieux naturels et leur biodiversité.

DES OPPORTUNITES...

Corridors écologiques : Globalement l'ensemble du territoire maintient de bonnes interconnexions entre les différents milieux écologiques. Les corridors des milieux de pelouses sèches calcicoles et prairies de fond de vallée sont eux à restaurer et sont l'opportunité de réinstallation agricole.

Sites naturels à protéger : Ce sont des sites de valeur pour leur patrimoine naturel et des sites sous pression d'un tourisme estival où l'on observe une fragilité ou une dégradation du biotope ces dernières années.

Sites à valoriser : ce sont des sites de valeur pour leur patrimoine naturel, géologique, archéologique, traditionnel ou industriel. Ils sont nombreux sur le territoire.

Randonnées nocturnes : Certains sites et chemins sont parfois empruntés de nuit pour les points de vue nocturnes sur la vallée et la possibilité d'observation du ciel étoilé. Ce sont des lieux très peu valorisés actuellement.

Lieux de sport et de culture à valoriser : La Plaine des sports manque d'activités mais semble avoir un grand potentiel. La maison des patrimoines, ainsi que les informations scientifiques et techniques présentent sur le territoire (OHM, PNR...) pourraient davantage être valorisées.

Le Parc des 3 nations : A la frontière entre l'Espagne et l'Andorre, le territoire voit une nouvelle opportunité de développer des actions et un tourisme à l'échelle européenne.

PAYSAGE DU QUOTIDIEN

HABITER LA VALLEE

Sur une centaine de personnes interrogées, la grande majorité répond vivre sur le territoire pour le cadre de vie et la proximité à la montagne : un environnement quotidien à adapter en conséquence. Pour les habitants, le fond de vallée est davantage fréquenté pour les services et les activités culturelles qu'il propose, les montagnes pour les activités sportives et récréatives. Les versants sont majoritairement habités par des résidents secondaires. Sur certains villages, l'ensemble des résidents à l'année sont retraités.

DES ATOUTS ...

Des villages de versants : situés en balcon sur la vallée, avec un tissu bâti dense au caractère encore traditionnel, avec des efforts d'embellissement ces dernières années (enterrement de lignes électriques, matériaux traditionnels restaurés...) et un fleurissement fréquent des espaces publics.

DES FAIBLESSES...

Tissu urbain hétérogène : En fond de vallée, les bâtiments sont hétérogènes et étalés sans orientation lisible. Le traitement des limites et clôtures est également hétérogène. Plusieurs dents creuses ou espaces de prairies sont imbriqués dans cette urbanisation fragmentant les espaces bâtis et les espaces agricoles.

Centre ancien et zones résidentielles semblent ne pas s'articuler.

Bâtiment d'activité : L'architecture des ces bâtiments est sans lien avec le paysage local.

Espace public : Les espaces publics sont des lieux fédérateurs pour la vie locale. On observe de fortes disparités dans les efforts d'amélioration de ces espaces et la résorption des points noirs paysagers. Parfois marqués par les lignes électriques apparentes, revêtus d'un enrobé routier, ces espaces pourraient bénéficier davantage de qualité.

Rues : Les rues sur les parcours maison-travail / travail-commerces pourraient être plus piétonnes et « moins minérales » pour valoriser la déambulation dans les villages. Certaines traversées de villages sont devenues peu sécurisantes avec l'augmentation du trafic, due à la fréquentation touristique.

DES MENACES...

Des bâtiments abandonnés : Dans les centres anciens ou les villages et lieux-dits, c'est tout un patrimoine architectural traditionnel qui tombe en ruine et qui est onéreux à restaurer.

Des caractères architecturaux qui disparaissent : Dans les restaurations, les spécificités locales sont gommées par l'industrialisation des matériaux. Les villages manquent parfois d'unité notamment par les toitures et les façades.

DES OPPORTUNITES...

« **Ce qui parle de la vallée** » : En entrée de vallée et en entrée de certains villages, des éléments industriels et des infrastructures hydroélectriques sont visibles et font aujourd'hui partis de ces paysages. Mieux valoriser les abords pourrait permettre une meilleure acceptation de cette partie de l'histoire du territoire.

Par ailleurs, retrouver une architecture qui parle du paysage passe par l'emploi de matériaux locaux (enduits chaux, pierre locale qui raconte la géologie, bois local... ou simplement par des couleurs). C'est également le cas pour les équipements publics (containers, abris) et les espaces publics (rues, places...).

Centre ancien : Ils sont constitués de tissus denses de bâtis traditionnels et mitoyen et font les cœurs des villages. Dans le cadre du contrat de revitalisation des "Bourgs-centres", Auzat et Vicdessos amorcent depuis 2020 des projets de restauration et revitalisation notamment par l'acquisition et l'aménagement de locaux commerciaux, la création de logements saisonniers et sociaux, la requalification d'immeubles vacants en commerces et services.

Liaison Marc-Auzat-Vicdessos-Tarascon : Un sentier de randonnée existe pour rallier la vallée à Tarascon par voie piétonne. Sa valorisation permettrait de favoriser les mobilités douces sur le territoire pour des trajets quotidiens. D'autres systèmes de mobilité douce sont à étudier pour limiter l'emploi de transports carbonés (covoiturage, tramway, navette...).

Points de vue à créer : Plusieurs belvédères sur le grand paysage existent sur le territoire, souvent marqués par la pose d'un banc ou d'une aire. De nouveaux pourraient être créés (en arrivant vers le Dolmen de Sem, depuis le terrain de pétanque à Sentenac, le chemin d'Orus, d'Illier...).

Les villages exposés sud bénéficient d'un bon ensoleillement permettant de valoriser les architectures bioclimatiques et les énergies solaires.

Eclairage public à diminuer : En modifiant ou éteignant les luminaires publics, les bénéfices sont nombreux (économies d'énergies, financières, préservation du sommeil, préservation de la biodiversité nocturne, visibilité du ciel étoilé).

Certains sites pourraient permettre aux jeunes de se retrouver la nuit et bénéficier d'un éclairage sans nuire au voisinage.

DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Atlas des paysages d'Ariège-Pyrénées, Conseil général de l'Ariège, 2006.	2006
CTRE - Vallée du Vicdessos, paysages et architecture, étude paysagère et architecturale, réalisée dans le cadre du Contrat Territorial de Revitalisation Economique (2005-2006).	2006
Etude Action Volet Habitat / cadre de vie, Association pour le développement Pays de Foix – Haute-Ariège, Fév. 2004.	2004
DAVASSE B., BRIFFAUD S., CARRE J., HENRY D., RODRIGUEZ J-F., « L'observation environnementale au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations socio-spatiales contemporaines dans le territoire de l'OHM Pyrénées-Haut Vicdessos », Sud-Ouest européen, 33 2012, 57-68.	2012
DAVASSE B., Les forêts du Vicdessos. 700 ans d'exploitation raisonnée ou anarchique ? », Midi-Pyrénées patrimoine, Éd. Midi-Pyrénéennes, 2008, pp.56-61.	
DERIOZ P., BACHIMON P., LOIREAU M., « Mise en scène du paysage montagnard et valorisation sélective des patrimoines dans une vallée pyrénéenne en reconversion économique » publié dans Projets de paysage le 01/02/2015.	
CANCEL E., 2013. Etat des lieux socio-économique, spatial et environnementale des activités pastorales sur le territoire de la communauté de commune d'Auzat-Vicdessos, LP GAEM-CC d'Auzat et du Vicdessos-UMR Espace-Dev 228 IRD – OHM du Haut-Vicdessos, 101 p + annexes.	2013
CARRE J., 2010. Le temps des paysages, évolutions paysagères et gestion durable des territoires en montagne pyrénéenne, Thèse de doctorat, Université Toulouse II-Le Mirail, 469 p.	2010
HOUET T., VACQUIE L., VIDAL F., GALOP D., « Caractérisation de la fermeture des paysages dans les Pyrénées depuis les années 1940. Application sur le Haut-Vicdessos », Sud-Ouest européen [En ligne], 33 2012, mis en ligne le 09 décembre 2013, consulté le 18 juin 2018.	2013
CARRE, METAILLE, Evolution des paysages en Vicdessos. Fiches synthétiques.	
STROMBONI M., 2012. Valorisation de la ressource paysagère et place de la filière touristique dans le système territorial du Haut-Vicdessos, mémoire Master 1 « Géomatique et conduite de projets territoriaux », Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 106 p.	2012
GUILLOT., Auzat, synthèse historique	2017

Carte territoire pastorale	2011
URBANIS, Etude action volet habitat/Cadre de vie	2004
DESSEIN DE VILLE - Revitalisation du Vicdessos - Etude en vue de l'aménagement du site de Pechiney à Auzat	nov-05
DERIOZ P., LOIREAU M., BACHIMON P., CANCEL E. CLEMENT D., 2014, « Quelle place pour les activités pastorales dans la reconversion économique du Vicdessos (Pyrénées ariégeoises) ? », Revue de Géographie Alpine / Journal of alpine research, n° 2014-2, « Espaces et acteurs pastoraux : entre pastoralisme et pastoralité », O. Turquin & C. Mounet (dir.).	2014
6 Cartes - traduction des enjeux_TV_B_Vicdessos_trames_ecologiques	2019
Diagnostic, Charte, Plan de Parc (et sa notice explicative) du PNR des Pyrénées Ariégeoises, SMPPNR, 2009.	2009
Périmètres des projets de réouvertures paysagères réalisés et en projet (à actualiser)	2017
Prévention et lutte contre les incendies de forêts et d'espaces naturels sur la communauté de communes d'Auzat et du Vicdessos	juin-16
Journal des paysages du Haut-Vicdessos + fiches communales	2018
Cartographie d'occupation du sol (référentiel vecteur 2010), 1/25000, sur la base d'une typologie Corine Land Cover de niveau 4/5 (données SIG), 2015.	2015
Inventaire des zones humides du PNR des Pyrénées Ariégeoises, 1/5000 et des habitats naturels (données ponctuelles à la dalle CBNPMP, base de données + SIG).	2010-2012-2015
Cartographie de la Trame Verte et Bleue sur territoire du PNR + données SRCE interprétées, 1/25 000, (données SIG), 2015. Travail réalisé en cohérence avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) copiloté par la Région et la DREAL Midi-Pyrénées.	2015
Charte forestière de l'est du PNR des Pyrénées Ariégeoises, (51 communes).	2013
Plan Prévention des Risques d'Auzat – DDT de l'Ariège	2018
Pollution de sols-BASOL – Ministère de la transition écologique et solidaire.	2019
CAMERA AU POING – Pechiney et après ? (Vidéo - 51')	2012
PNR- Livrets, dépliants et poster du Plan Paysage de la Transition Energétique et Climatique.	2019
CAUE Ariège – Rénover et aménager en Haute-Ariège	2006

ANNEXES